



LA MAISON DES HABITANTS



UN PROJET CENTRE SOCIAL

SOMMAIRE

INTRODUCTION : Le mot du Maire et des élus	Page 3
I - LA DEMARCHE DE CONTRAT DE PROJET « CENTRE SOCIAL »	Page 4
A - Les Origines du Projet	Page 4
B - Une Démarche engagée	Page 7
II--LE DIAGNOSTIC SOCIAL DU TERRITOIRE D'INTERVENTION	Page 10
A- Approche factuelle et statistique	Page 10
B- Le CCAS face à l'évolution des besoins de la population	Page 17
C- De l'analyse des besoins sociaux...à la dynamique évolutive du CCAS	Page 20
D- Une Approche subjective du Territoire	Page 22
III--LE PROJET CENTRE SOCIAL DE SENE	Page 33
A - Sur quoi pouvons-nous agir, sur quoi souhaitons-nous agir ?	Page 36
B - Définition des orientations et tableaux des objectifs	Page 37
C – La Stratégie de mise en œuvre	Page 45
D – Les modalités d'évaluation des actions	Page 48
IV--LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE SOCIAL	Page 50
A- Les moyens humains	Page 50
B – Localisation de la Maison des habitants	Page 54
C - La gouvernance et le pilotage du centre social	Page 58
D - Les partenaires associés	Page 61
E- Le budget	Page 61
V—LE PROJET FAMILLE	Page 65
A – Les problématiques familiales	Page 66
B- Les raisons d'agir du centre social	Page 68
C – Les objectifs du projet Famille	Page 68
D – Les moyens de mise en œuvre	Page 70
E- Le suivi et l'évaluation du projet famille	Page 71
VI—LE PLAN D'ACTIONS	Page 73
A – Les projets au regard des différentes orientations	Page 73
B – Echéancier du plan d'actions	Page 81
C - Les fiches d'actions et leurs objectifs	Page 82
ANNEXES	Page 134

INTRODUCTION

LE MOT DU MAIRE ET DES ELUS

Ville à la fois périurbaine et littorale du Sud Morbihan, Séne connaît une attractivité croissante. Malgré le développement d'une offre de logements accessibles à tous, la mixité sociale et générationnelle, au cœur de la politique municipale, se heurte au prix du foncier.

Pour contrarier ce mouvement et permettre à des foyers à revenus modestes de continuer à vivre sur la commune, les élus ont choisi de lancer un vaste chantier de restructuration urbaine. Sur 8 hectares en entrée d'agglomération vannetaise, « Cœur de Poulfanc » a l'ambition de refaire la ville sur la ville pour accueillir de nouveaux habitants.

Au cœur de ce projet urbain qui prend forme, les élus ont souhaité l'implantation d'un centre social dénommé « Maison des habitants ». L'idée : positionner au cœur du futur quartier, un équipement municipal majeur pour décloisonner la ville, mélanger les habitants, faire du lien.

Suite au diagnostic réalisé, la plus-value du centre social va permettre à la ville et à l'ensemble des partenaires d'affiner un travail de complémentarité déjà bien engagé à l'échelle de la commune. Le centre social renforcera et diversifiera les réponses en direction des familles et des jeunes. Face aux évolutions sociales et aux besoins exprimés - notamment d'un soutien à la parentalité, il saura concevoir une pluralité de modes d'animations de vie sociale qui puissent correspondre au plus grand nombre.

Certes plus dense, la ville de demain devra être plus conviviale, mieux habitée et plus fraternelle. Avec la participation et l'implication de tous, et notamment des habitants, le centre social y contribuera.

I - LA DEMARCHE CONTRAT DE PROJET « CENTRE SOCIAL »

A - Les Origines du projet

1- Pourquoi un projet porté par le CCAS ?

Le CCAS de Séné anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales et facultatives, directement orientées vers les populations habitant la commune.

Depuis quelques années, le CCAS de Séné connaît une évolution dans l'offre des services proposés. Les manières de s'adresser au public changent. Le CCAS « sort de ses murs », va à la rencontre des habitants et met l'accent sur des démarches de projet impliquant les habitants.

La mise en place d'ateliers ou activités collectives : balades, ateliers décoration, ateliers informatiques destinés à faire du lien en sont des exemples. Ils sont en général très bien accueillis par les habitants.

Toutefois, ces nouvelles missions débordent du champ traditionnel d'intervention du CCAS. Le suivi du groupe d'habitants demande aux agents une mobilisation souvent au-delà des moyens à leur disposition. Pour rappel, le CCAS se compose actuellement de 5,5 agents ETP (*cf organigramme en annexes*).

2 Pourquoi un projet dans le quartier du Poulfanc ?

Séné est un territoire multipolaire, avec notamment, deux pôles urbains bien typés :

- Au sud, le bourg, essentiellement pavillonnaires, concentre l'essentiel des équipements et des services communaux. La population y est plutôt stable et les évolutions sociologiques et démographiques plutôt lentes ces dernières années.
- Au nord, le quartier du Poulfanc en plein travaux de requalification urbaine connaît depuis quelques années différentes mutations : structurelle, géographique, économique

enfin démographique. Constituant l'entrée Est de l'agglomération vannetaise, le Poulfanc apparaît de l'avis même de ses habitants comme un faubourg de Vannes à l'identité – hormis commerciale- peu marquée.

Au cœur du réaménagement urbain en cours, le Centre social contribuera à donner ou renforcer une centralité à ce quartier en devenir.

Son fonctionnement devra être pensé non pas à l'échelle du quartier mais à celui de la commune dans son ensemble. L'équipe qui aura la charge de le gérer et l'animer, devra nécessairement en faire un outil qui travaillera en réseau avec tous les autres équipements de la commune – notamment Grain de Sel, le centre culturel communal.

Avec un objectif majeur : y accueillir tous les publics, notamment tous ceux qui n'ont pas l'habitude de pousser la porte des autres équipements communaux.

Carte de Séné :



3. Un manque de lieu d'échange et d'animation avec et pour tous les habitants

Si Grain de sel est un lieu très actif où se développent de nombreux projets grâce au soutien de bénévoles impliqués, cet équipement touche plus difficilement le public fragile en lien ou non avec le CCAS.

En se dotant d'un nouvel équipement, dédié à l'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets, le CCAS se donne en quelque sorte les moyens de sa politique. Il pourra ainsi mieux prendre en compte l'expression des demandes, les initiatives des habitants favorisant la vie sociale et associative. Il pourra proposer aussi des activités ou des services à finalités sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques pour répondre aux problématiques sociales du territoire. Il soutiendra le développement des initiatives des usagers en mettant des moyens humains et logistiques à leur disposition, « à plein temps » et sur un espace bien identifié.

S'il existe déjà un travail transversal associant les techniciens des différents services de la ville autour de projets existants bien identifiés comme le Forum infos jeunes, le guide des situations délicates, la décoration régulière de Grain de sel par les habitants... le CCAS pourra largement poursuivre ce travail entamé au côté du Centre social qui assurera, avec plus d'efficience, l'accompagnement des habitants.

4- Un équipement social pour un quartier en devenir

Aujourd'hui, le quartier du Poulfanc en pleine rénovation urbaine se redessine autour de son école, le groupe scolaire Guyomard. En comparaison avec les autres écoles communales, cette école développe des spécificités, notamment en termes d'accueil des enfants des gens du voyage ou d'enfants allophones. Le CCAS en lien avec le service municipal de la vie scolaire et le service social départemental y développe régulièrement des interventions ciblées autour de situations sociales délicates.

A n'en pas douter, cette école communale sera à la fois partenaire et acteur incontournable du Centre Social implanté demain à proximité. Déjà, des parents d'élèves participent aux instances de réflexion de ce nouvel équipement attendu.

Notre ambition, c'est que ce Centre Social devienne un lieu de proximité ouvert sur le quartier renforçant le développement des liens familiaux, sociaux, intergénérationnels en mixant entre eux les habitants. Nous souhaitons qu'il inscrive son action dans la participation des habitants : une démarche difficile, mais qui nous paraît riche et prometteuse là où elle est déjà mise en œuvre sur la commune.

Cette implication des habitants dans les projets a déjà été expérimentée avec succès à Séné depuis une dizaine d'année, via le fonctionnement du centre culturel Grain de Sel, la création

de groupes de travail sur les questions d'aménagement du territoire, la création de groupe d'habitants pour l'appropriation du quartier du Poulfanc. Le « Poulfanc se dessine » a ainsi rassemblé pendant près de trois ans autour du « street art » des groupes d'habitants

Parce qu'il fallait lui donner un nom – sans doute provisoire- le projet Centre social a été dénommé « **La Maison des Habitants** ».

B - Une Démarche engagée

Depuis sa genèse, le Centre social ou « Maison des habitants » est réfléchi comme un espace d'échanges et de concertation. La méthodologie développée pour sa création et sa mise en place s'est appuyée sur la participation des habitants à côté de celles d'élus, de techniciens et de partenaires.

1- Les instances d'accompagnement du projet

Le Comité de suivi : Garant de l'avancée de la démarche et du suivi de sa réalisation, il est composé, du Maire, des adjointes aux affaires sociales, à la culture, à la jeunesse, de la Directrice générale des services, d'un représentant de la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne, d'un représentant de la Caisse d'Allocations Familiales, d'une représentante du Service Social du Conseil Départemental, des directeurs des 3 services concernés de la commune, enfin, de trois habitants.

Jusqu'alors et depuis Juillet 2017, le comité de suivi s'est réuni 4 fois.

Le Groupe projet local : Il se compose d'élus, techniciens, habitants des différents quartiers de la commune. Ses missions : initier la démarche de projet, décider des moyens à mettre en œuvre pour recueillir les données nécessaires à la réflexion, consolider les éléments du diagnostic puis réfléchir sur les premières actions préfigurant le Centre social.

2- Une réflexion conduite avec des partenaires

Toute la démarche a été accompagnée et encadrée par nos deux partenaires privilégiés que sont la CAF du Morbihan et la Fédération des Centres sociaux de Bretagne.

A chaque étape, des rencontres régulières ont eu lieu pour évaluer l'avancée du projet, dépasser les difficultés et envisager les étapes ultérieures. Deux réunions ont été consacrées à l'examen des questions budgétaires. Une autre réunion a porté spécifiquement sur des questions Ressources Humaines et trois autres enfin sur des questions méthodologiques.

Dans le cadre du diagnostic social de territoire, se sont mis en place deux groupes de travail. Le premier a rassemblé les partenaires institutionnels : La Mission Locale, le Conseil Départemental (secteur et PMI), le Centre Médico – Psychologique, la CAF, le Collège Cousteau, la Sauvegarde 56, Pôle emploi, l'Espace Autonomie Séniор.

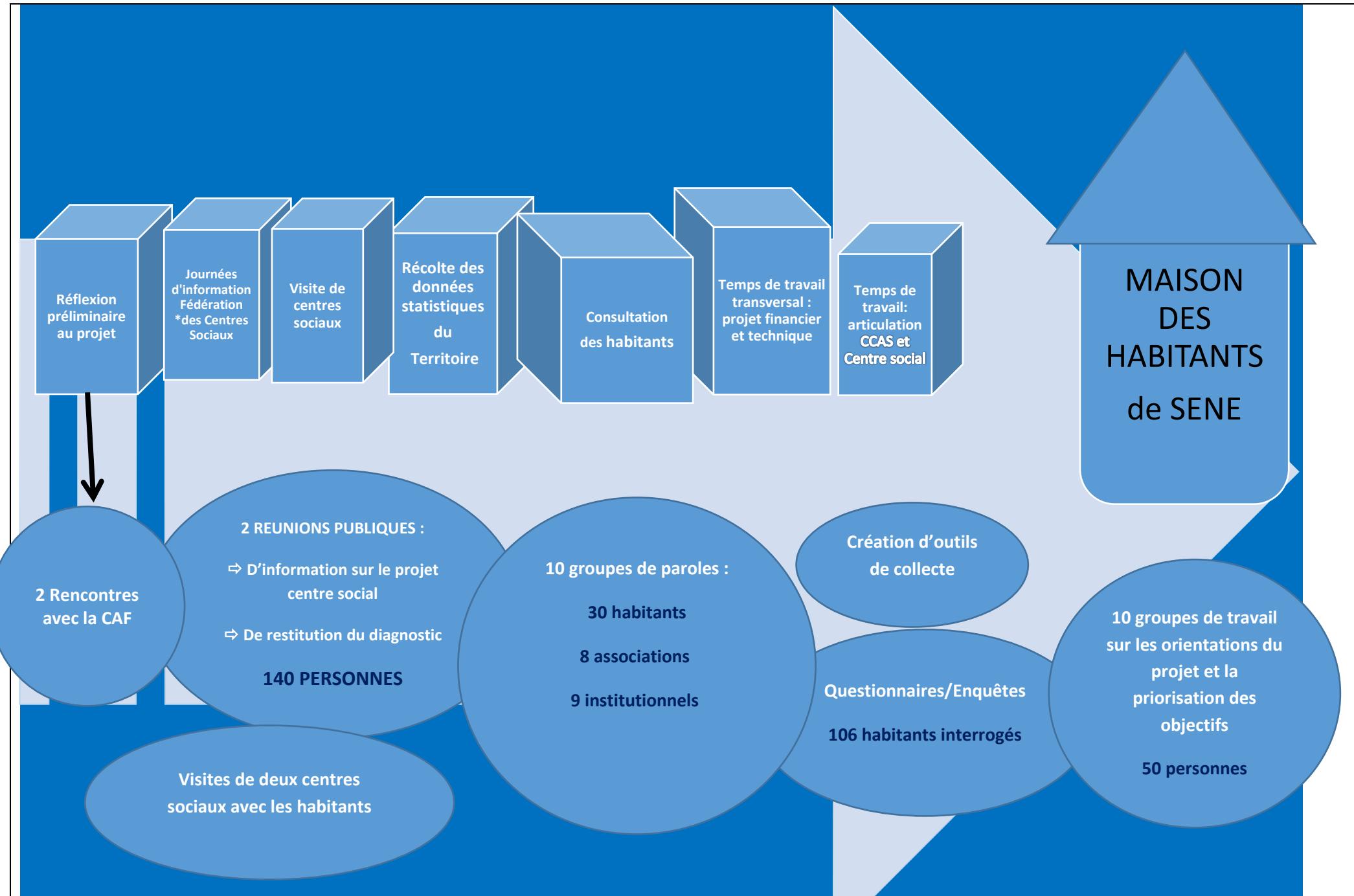
Le second a rassemblé des associations présentes sur Séné : Séné Team Boxing, les apprentis Nature, Emmaüs, l'AMISEP, la Croix-Rouge, Séné gym, la Parenthèse, l'Amicale des parents d'élèves de l'école Guyomard.

Ils ont complété la vision commune du territoire.

Pendant tout le processus de réflexion et maturation, la voix des habitants a été constamment portée par des volontaires ayant participé à la première réunion publique du 21 septembre 2017, rejoints rapidement par d'autres habitants d'âges et de profils différents. A noter que des habitants de tous les quartiers de la commune ont participé aux multiples temps d'échange, pas seulement ceux du quartier du Poulfanc.

Les paroles et les ressentis des habitants et partenaires ont fait l'objet d'un croisement avec des données statistiques. L'analyse des problématiques repérées et la formulation des hypothèses d'amélioration ont permis de définir les grands axes de travail du futur équipement.

Voir ci-après les différentes étapes de la construction du Projet social de la Maison des Habitants.



II - LE DIAGNOSTIC SOCIAL DU TERRITOIRE D'INTERVENTION

A - Approche factuelle et statistique

1. Présentation de SENE

Le diagnostic social de territoire s'est d'abord appuyé sur l'**Analyse des Besoins Sociaux** effectuée par le CCAS en 2011 puis sur les données de l'**Observatoire social** mis en place en 2014. Cet outil s'est construit grâce aux données statistiques recueillies auprès de différents partenaires tels que l'INSEE, le Conseil Départemental du Morbihan, la CAF du Morbihan, l'ADIL, complétés des rapports annuels d'activité des services municipaux et du CCAS.

Les habitants se sont approprié ces données qu'ils ont mise en forme dans une vidéo-cagette de restitution, dont les principaux extraits sont présentés ci-dessous. Il s'agissait pour eux de présenter une synthèse de données statistiques dites « froides ». *L'ensemble des données est à retrouver en annexes.*

Tous les textes *en italique* sont repris in extenso. Ils sont l'expression des habitants eux-mêmes sur leur commune.

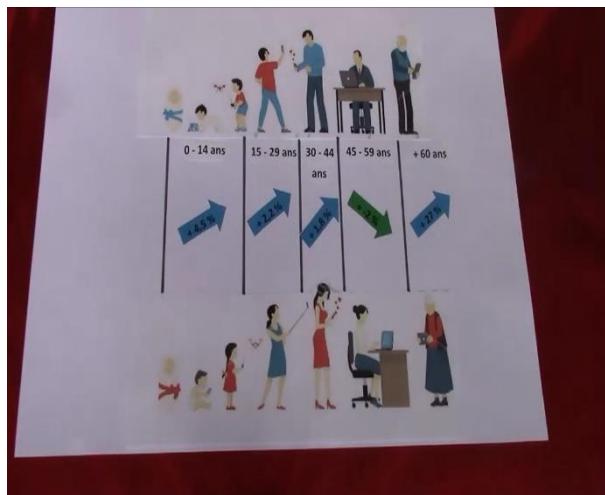


« *D'abord Séné connaît une croissance démographique depuis plusieurs années. Nous sommes passés de 3744 habitants en 1968 à plus de 9000 habitants aujourd'hui répartis sur tout le territoire. L'augmentation de la population fait croître de ce fait le nombre de logements sur la commune* ».

« En 2014, on en comptait 4890 dont 4180 de résidences principales. Pour les résidences secondaires, nous en avons 413 soit 8% du parc immobilier. Les maisons représentent 75% de l'ensemble des logements. Il est à noter qu'une politique volontariste de constructions a permis aux logements sociaux de représenter 12% du parc au total soit 576 logements en 2016. Parallèlement, le nombre de demandes de logements sociaux a été multiplié par deux entre 2011 et 2014 passant à plus de 1000 demandes par an preuve que Séné est attirante ».

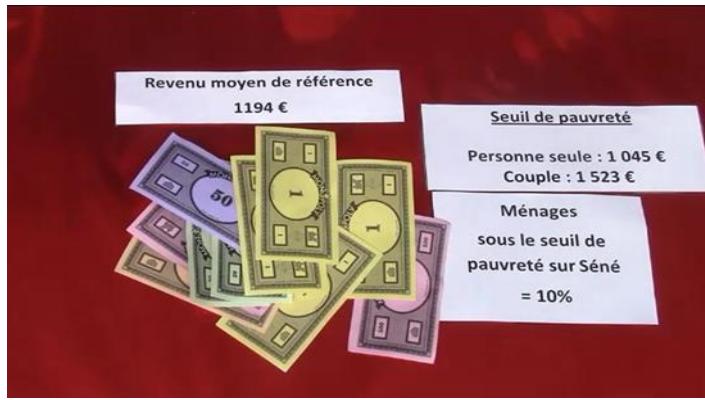


« Ce sont majoritairement les actifs 25-54 ans qui souhaitent obtenir un logement social sur la commune. Cela pourrait s'expliquer par l'offre d'emploi alentours et le coût de l'immobilier assez élevé dans le privé ».

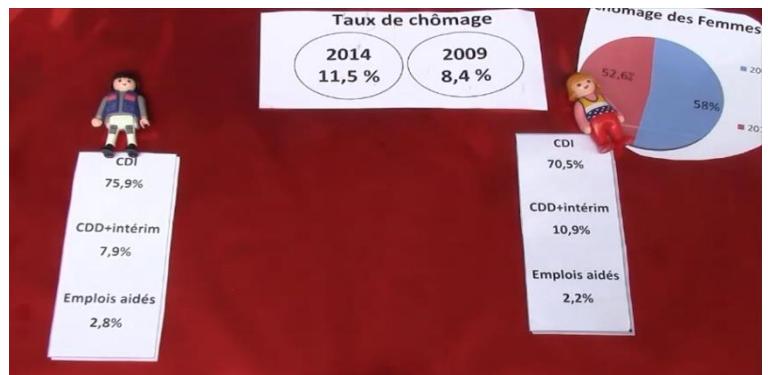


« Si on regarde de plus près la population par tranche d'âges, on remarque que toutes les tranches d'âges augmentent sauf les 45-59 ans qui régressent. Ce qui est frappant c'est l'augmentation beaucoup plus rapide des personnes de plus de 60 ans qui gagnent 27% en 5 ans soit 9 fois plus que la tendance nationale. Par contre, la part des moins de 20 ans en France recule de 1,7% alors qu'elle augmente de 4,5% à Séné marquant un certain dynamisme ».

« Le nombre de ménages s'est accru pendant la même période passant de 3741 en 2009 à 4266 en 2014. Une baisse des couples avec enfants est à noter alors que celui des familles monoparentales croît ce qui nous amène à être attentifs à cette évolution. Actuellement, nous avons 540 familles avec 1 enfant, 432 familles avec 2 enfants et 144 familles avec 3 enfants ».

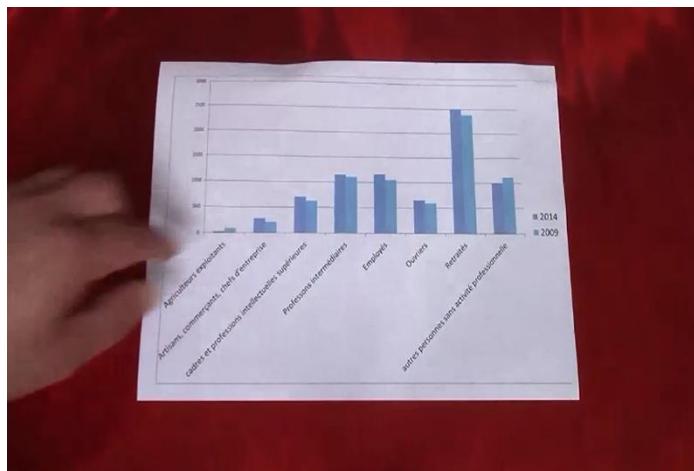


« Sur Séné, le revenu moyen de référence est de 1194€ par mois et par personne, le nombre de ménages sous le seuil de pauvreté est de 10% et de 11% sur le territoire d'intervention sociale (TIS) auquel appartient Séné, c'est-à-dire Vannes Péphérie. Toutes les tranches d'âges sont touchées par la pauvreté. Le nombre de bénéficiaires du RSA est de 5% sur Séné contre 4% en moyenne sur le TIS ».



« Le temps partiel touche principalement les femmes soit une sur trois contre seulement 8% des hommes ».

« En ce qui concerne le retour à l'emploi en général, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 6 mois est plus important mais a tendance à baisser par rapport aux demandeurs d'emploi de plus de 2 ans. Des difficultés de retrouver un emploi s'accentuent avec la durée du chômage ».



« Enfin, il est nécessaire de noter la chute vertigineuse de 70% d'agriculteurs sur la commune, ils ne représentent que 0,4 % de la population active. »

2. Les services et équipements disponibles sur la commune

A la fois bassin de vie et d'emploi, Séné dispose des services de base pour la population : services administratifs, médicaux, sociaux mais aussi des services complémentaires accessibles à Séné, qu'ils soient professionnels (Pôle Emploi, Mission Locale...), pour la culture et les loisirs (médiathèque, salle de spectacle...). Séné, commune de la première couronne de l'agglomération vannetaise dispose par ailleurs du service transports en commun de l'agglomération même si **des difficultés existent quant aux liaisons Séné-Vannes**.

Un grand nombre d'acteurs institutionnels et associatifs opèrent en direction de différentes strates de la population. Au cours des dernières décennies, l'augmentation et la structuration des services ont permis d'atteindre un niveau correct d'intervention aux personnes.

Ainsi, par exemple, les personnes âgées peuvent bénéficier de services à domicile associatifs, publics et libéraux (soins, repas, ménage). Ils peuvent s'installer au sein **d'une résidence autonomie** (54 logements). Quant aux personnes désorientées, elles peuvent être accueillies au **domicile partagé Le Phare** (8 places).

La commune de SENE est organisée autour de 3 grands services opérationnels.

La Direction Petite enfance, Enfance jeunesse, Vie scolaire a pour ambition d'offrir des services répondant aux besoins des enfants, des jeunes et des familles de Séné et ainsi d'être acteurs d'une éducation partagée entre les différents partenaires.

Pour la prise en charge de la petite enfance, **deux structures d'accueil** sont ouvertes au Poulfanc (15 places) et dans le bourg (20 places). Un **Relais Assistantes Maternelles (RAM)** accompagne les assistantes maternelles du territoire et un **Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)** offre un lieu d'écoute et d'échange aux parents et aux assistantes maternelles.

Le Service Enfance Jeunesse met en place et propose un programme d'activités jeunesse pendant les vacances scolaires avec notamment l'accueil des enfants au sein des Tickets Sports Loisirs pour les 9-17 ans.

Son objectif : valoriser l'épanouissement de l'enfant à travers des activités diversifiées, tout en favorisant l'autonomie et le vivre-ensemble.

Un Point Jeunesse propose différents services en direction du public 15/25 ans. Ce lieu ressource propose des accompagnements individuels et/ou collectifs (emploi, formation, loisirs, vacances, santé), des services (relais infos offres emplois, aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, fichiers baby-sitting). Le Point Jeunes est animé par une référente jeunesse qui met en œuvre un projet pédagogique adapté aux différents publics et à leur environnement (animation, prévention).

Un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) appelé Ty mouss accueille des enfants de 3 à 12 ans. Il est géré par l'association Familles rurales. Ouvert toute l'année (mercredi et vacances scolaires), il accueille un grand nombre d'enfants en dehors des temps scolaires.

La Direction Sport Culture Vie associative développe et promeut une dynamique participative avec et pour les habitants autour du patrimoine, du sport, de la culture et de la vie associative, composée de près de 130 associations.

Grain de sel est un centre culturel proposant expositions, prêt de support culturels, salle de spectacle. Le fonctionnement du lieu repose sur la participation active des habitants et des bénévoles. La place de l'habitant ne se définit pas exclusivement en termes de public ou d'usager. Les Sinagots s'y rassemblent, y partagent des moments conviviaux, réfléchissent ensemble, créent ensemble...

Le Service de Sport et Vie associative, géré par la Mairie, propose un accompagnement de l'ensemble des associations, centralise les dossiers de demande de subvention sur la base de critères précis, établit des conventions. Séné a engagé ces dernières années une vaste politique de modernisation des équipements sportifs qui bénéficient aux clubs sportifs et à leurs nombreux pratiquants, permettant l'organisation de manifestations sportives.

Dans le cadre de ces actions, le tissu associatif participe pour beaucoup à la diversité des réponses à disposition du territoire communal. Ce sont des acteurs indispensables au travail que mènera le centre social.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Séné intervient sur le territoire de la commune, dans plusieurs domaines à destination des familles : action sociale, personnes âgées, personnes en situation de handicap, logement social, accueil des familles migrantes (cf présentation ci-dessous).

Aujourd’hui tous ces services travaillent en transversalité pour répondre aux besoins des habitants. Mais l’accueil de nouvelles populations, et notamment des familles, incite le CCAS à accentuer sa réflexion et son action en coordination avec le secteur de l’enfance et de la jeunesse autour des questions de parentalité.

3. Le levier de la participation des habitants

Historiquement sur Séné, l'action participative des habitants est ancrée dans la vie de la commune. Elle tend à se déployer à tous les âges, sous différentes formes et dans différents domaines. L'idée maîtresse est de considérer l'habitant non pas seulement comme un usager, ou un public potentiel, mais comme un citoyen susceptible de s'engager dans la vie locale, dans toutes ses dimensions, et de permettre à chacun de participer à la vie collective.

Ainsi, à Séné, l'avis des habitants est recueilli lors de phases d'élaboration de chaque projet communal.

Ci-dessous, un rappel d'actions dans lesquelles sont engagés des habitants de tous âges :

- Les Groupes Locaux d'Orientation de la Programmation de Grain de sel (GLOPs) ;
- Le Conseil municipal des Enfants ;
- Le Poulfanc se dessine ;
- Les délégués de quartier auprès des aînés ;
- Les jardins familiaux ;
- Les différents comités consultatifs municipaux et les groupes –projet ;
- Le groupe de réflexion « nouvelle forme d'habitat social » ;
- Les groupes d'échange via la Plate-forme interactive « Steeple » ;
- Les groupes d'échanges de savoirs ;
- La collecte alimentaire ;
- Le Conseil des Jeunes Sinagots ;
- Le Forum jeunesse ;
- Le collectif « les petits pas dans les grands » pour changer nos modes de vie, de produire, de consommer...

Le CCAS, dès qu'il le peut, s'efforce de transmettre les informations à ses usagers et s'appuie lui aussi sur cette participation. Toutefois, il ne peut que constater la faible participation des publics fragiles à toutes ces instances de participation. Cette réalité, qui n'est sans doute pas propre à Séné, interroge les élus, les techniciens, et les habitants eux-mêmes.

Le Centre social devra travailler sur ce sujet.

B – LE CCAS FACE A L’EVOLUTION DES BESOINS DE LA POPULATION

1. Présentation du CCAS

Le CCAS est une entité morale à part entière qui a donc son budget propre et un Conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration du CCAS de Séné est composé à part égale d'élus (majorité et opposition) et de représentants des habitants. Le Maire est Président du CCAS. Il nomme des représentants associatifs : associations familiales, de retraités et personnes âgées, associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ainsi qu'associations de personnes en situation de handicap. Au total, 16 membres composent le Conseil d'Administration du CCAS qui se réunit en moyenne 6 fois par an.

Les missions principales du CCAS sont :

L'aide sociale légale : sur les 7 dernières années, on constate une évolution à la hausse du nombre de dossiers traités (111 dossiers annuels instruits en 2011, 273 en 2017), notamment les dossiers d'aides sociales légales en direction de la personne âgée, de mise en place de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie, d'Obligations alimentaire, de cartes de reconnaissance de handicap.

L'aide sociale facultative :

- L'insertion par le logement social
- L'insertion professionnelle avec le Point Accueil Emploi Services (P.A.E.S)
- L'insertion par le social : service de portage de repas à domicile et soutien aux associations
- Un support à un réseau de délégués de quartier
- Un Domicile Partagé pour l'accueil des personnes désorientées
- L'accueil d'urgence (logement de Kercourse, logement situé Ruelle du recteur)
- Le soutien aux personnes réfugiées
- L'animation d'actions de prévention et de développement social dans la commune
- Un Observatoire Social

Les dossiers relevant de l'aide facultative découlent directement de la politique sociale décidée par les élus.

Le CCAS est un service de proximité qui s'adresse à **tous les habitants de Séné**. Il doit se conformer à trois principes fondamentaux :

- **La spécialité territoriale** : le CCAS ne peut intervenir qu'au bénéfice des personnes résidents sur la commune.
- **La spécialité matérielle** : le CCAS ne peut intervenir que dans le cadre d'actions à caractère social
- **L'égalité de traitement** : toutes les personnes placées dans des situations objectivement identiques ont droit à la même aide de la collectivité.

2. Le CCAS de Séné et ses partenaires

Pour progresser dans la mise en cohérence des missions portées par la collectivité, la transversalité facilite l'approche globale des enjeux et des objectifs et offre un panel de leviers mobilisables plus important.

Le CCAS exerce sa mission en liaison étroite avec l'ensemble des institutions publiques et privées accompagnant les usagers du CCAS : Département, CAF, MSA, associations, professionnels de santé, d'aide à domicile...

Notons que les élus des communes de l'agglomération ont transféré à l'intercommunalité une partie de leurs compétences sociales : la compétence « Personnes âgées » à travers l'Espace Autonomie Séniors aujourd'hui devenue Plate-forme Territoriale d'Appui (PTA), la compétence « Aide alimentaire » via l'Epicerie solidaire. Avec la création de la Conférence Intercommunale du Logement (loi ELAN), la question du logement social sera coordonnée prochainement par l'intercommunalité.

GMVA devient donc un acteur important de la prise en charge social des habitants.

Le CCAS exerce aussi sa mission en lien étroit avec les différentes directions de la ville, pour accompagner les familles et les projets à destination des habitants. Ainsi, par exemple, la

réhabilitation de logements d'urgence pour accueillir des familles migrantes a été le fruit d'un travail coordonné entre les services techniques de la ville et un réseau associatif mobilisé autour de cette problématique.

Pour réaliser cette transversalité, mobilisatrice mais chronophage, le CCAS met en œuvre des moyens ou des structures de concertation et de coordination. Ainsi, les exemples sont nombreux pour témoigner du travail inter-services au sein de la mairie de Séné et de la collaboration partenariale avec des organismes extérieurs :

- Le groupe d'habitants : collectif d'usagers créé afin de rompre l'isolement de certains publics à travers des activités d'animation, de loisirs ou des créations collectives ;
- Le guide d'accompagnement à la prévention de situations délicates destiné aux différents services de la commune pour accompagner les agents de la collectivité à adopter les bons comportements face à des situations ou des personnes jugées difficiles ;
- Le forum infos jeunes : destiné à favoriser les démarches vers l'emploi saisonnier ;
- Le « Consommer malin » : action partenariale de territoire dans le but d'optimiser la gestion optimale du budget de publics fragiles.

Grâce à ces relais, le CCAS de Séné cherche à adapter sans cesse son offre d'accompagnement pour prendre en compte des publics diversifiés. Mais, pour aller au bout de l'action, certains accompagnements nécessitent des compétences plus spécifiques, des moyens financiers et logistiques plus développés, que le CCAS ne peut absorber en l'état.

Le Centre social pourra être une réponse.

C - De l'Analyse des Besoins Sociaux...à la dynamique évolutive du CCAS de Séné

En 2011, la Municipalité de Séné a confié au cabinet spécialisé Eliane Conseils la réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS). Lancée au cours d'une conférence sociale réunissant une centaine d'acteurs socio-éducatifs, économiques et associatifs, cette ABS a permis de répertorier les besoins du territoire et de définir des orientations fortes en matière d'action sociale.

1. Les principaux enseignements de l'Analyse des besoins sociaux

Séné est une commune qui a su préserver un cadre de vie rural et agréable, tout en dynamisant la vie sociale. Elle bénéficie de l'attractivité économique de Vannes et de ses environs et jouit d'un habitat de qualité avec des habitants aux ressources supérieures à la moyenne départementale.

Toutefois la commune doit relever sur le plan social, plusieurs défis :

- Répondre aux besoins d'une population vieillissante et favoriser l'accueil de nouvelles familles pour équilibrer la pyramide des âges ;
- Veiller au maintien de la cohésion sociale dans un contexte d'accentuation des écarts de richesse et d'augmentation du prix du foncier ;
- Mieux organiser la mobilité des habitants et leur garantir un meilleur accès aux services ;
- Ne laisser à l'écart ni la jeunesse ni les aînés et développer les liens intergénérationnels.

Pour répondre à ces priorités, le CCAS s'est doté d'un plan d'action social structuré, validé par les élus municipaux. Des fiches action avec les moyens à mettre en œuvre ont été travaillées. (*Voir tableau ABS et fiches actions en annexes*).

2. L'observatoire social

L'ABS a par ailleurs permis à la collectivité de se doter depuis d'un Observatoire social, outil indispensable pour suivre dans le temps les indicateurs sociaux majeurs repérés.

Action concrète de l'ABS, le CCAS a mis en place il y a 5 ans un observatoire social. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision qui permet de mieux travailler sur les problématiques locales grâce à une connaissance fine du territoire. Il permet aussi de partager ces préoccupations au sein de la collectivité et avec les partenaires extérieurs.

Travail de longue haleine, la collaboration entre différents acteurs du territoire s'est mise en place progressivement autour de réunions avec les partenaires institutionnels que sont la CAF et le Conseil Départemental.

Sous l'égide de l'UDCCAS, le travail coordonné entre différents directeurs de CCAS de GMVA permet actuellement l'ébauche d'un « observatoire social territorial » à l'échelle de l'agglomération vannetaise. Ce travail devrait déboucher sur des actions sociales communes au sein du territoire. Ce qui constituera une avancée.

3. La réorganisation du CCAS

Tenant compte des conclusions de l'ABS et de l'observatoire social, le CCAS a retravaillé son organisation en 2017, autour de **3 pôles**, afin de mettre en adéquation possible avec l'évolution des besoins de population en perpétuel renouvellement :

- Un pôle Personnes âgées, dont la résidence autonomie « La résidence de Penhoet » ;
- Un pôle d'accompagnement social ;
- Un Pôle d'innovation sociale

Celui-ci, né des réflexions de l'ABS, a pour mission d'amener le CCAS à mettre en œuvre de nouvelles actions : l'Observatoire social, des enquêtes thématiques spécifiques, des actions envers les personnes âgées vulnérables ou isolées, l'accueil et l'accompagnement des familles migrantes sans statut Et aujourd'hui l'accompagnement du Centre social.

Voir en annexe le détail des organisation.

D - Une approche subjective du territoire

Il s'agit dans cette partie de rassembler des « données chaudes », c'est à dire des impressions, des ressentis nécessaires pour apporter un éclairage sur la façon dont les habitants perçoivent leur commune et leur quartier.

Cette approche s'est voulue participative. Elle témoigne de la volonté des élus de partager une expertise du territoire avec les habitants, les associations et tous les partenaires qui vivent ou interviennent sur le territoire communal.

- Des « groupes de parole » pour un diagnostic social partagé**

Des groupes de parole associant des habitants volontaires mais aussi des membres du Conseil d'Administration du CCAS ou de la commission municipale d'accessibilité ont été constitués. Un directeur de Centre social en exercice, est venu sur Séné soutenir l'installation et l'animation de ces groupes de parole.

La méthodologie suivie a été celle préconisée par le sociologue Jean-François Bernoux, qui fait référence pour conduire un diagnostic social.

Chacun des participants des groupes a pu débattre sur 4 grands thèmes :

1. Le territoire ;
2. La vie sociale ;
3. Le système « acteurs » ;
4. L'offre sociale.

Ce diagnostic, élaboré de façon participative, a eu pour avantage de croiser des regards différents autour de réalités repérées et de balayer de façon intéressante les principales problématiques inhérentes au territoire.

- Les questionnaires**

Après avoir recueilli l'ensemble des problématiques échangées, les avoir synthétisées et analysées, le groupe d'habitants a décidé de s'adresser de façon plus spécifique à deux publics, via des questionnaires : les familles avec enfants et les jeunes.

Des habitants accompagnés de techniciens sont ainsi allés à leur rencontre, dans leurs lieux de vie, telles les sorties des écoles, les pauses récréatives ou méridienne au collège. Au total, 32 familles et 75 jeunes ont été interrogés. Ces échanges ont permis de mobiliser de nouvelles personnes intéressées pour participer à la construction du projet.

Tous les habitants, jeunes ou adultes, ont apprécié d'être interrogés et être tenus au courant de la démarche d'agrément. Ils ont ainsi pu s'approprier la genèse du projet.

La synthèse du diagnostic social qui suit leur appartient tout autant qu'aux professionnels ou partenaires impliqués.

1. Synthèse de l'évaluation du territoire à travers les groupes de parole

40 habitants, 9 partenaires institutionnels et 8 associations ont été sollicités lors des 10 groupes de parole réunis pendant deux mois, autour des thématiques ci-dessous.

THEMATIQUE « LE TERRITOIRE »

- Spécificité géographique**

Les acteurs interrogés se rejoignent tous pour dire que le territoire de Séné est éclaté, fractionné, morcelé, étendu, avec deux pôles majeurs en fait complémentaires : le Bourg et le Poulfanc.

- L'identité du Poulfanc**

De par sa proximité limitrophe avec Vannes, le quartier du Poulfanc n'est pas identifié pour la plupart des habitants comme un quartier de Séné à part entière. Il est vu comme un quartier dortoir très éloigné du reste de la commune, isolé et peu attrayant. Ce sentiment est appuyé par un manque de structures communales, par la multiplication de magasins et d'immeubles et par le manque d'activités pour tous sur le quartier. Les habitants ont l'impression de ne faire que passer par le Poulfanc. Pour beaucoup c'est le chemin pour se rendre à des activités ou faire des achats...sur Vannes !

Ce pôle de la commune de Séné est jugé insuffisamment vivant, ce qui contraste avec les autres secteurs de Séné où la vie associative, les relations, les événements prolifèrent.

A noter que dans les années 80-90, il avait été envisagée que la salle communale de Limur située au Poulfanc soit une maison de quartier. Déjà il y a 25-30 ans, s'y tenaient des permanences à caractère social... Un peu plus au sud, la Ferme de Kercourse, où sont situés les ateliers de l'AMISEP, devait être transformée en MJC.

- **Le logement**

Il existe une réelle problématique concernant le logement sur Séné. Bénéficiant d'un cadre de vie agréable, sur les bords du golfe du Morbihan et à proximité de Vannes, le foncier et l'immobilier y sont chers. Y devenir propriétaire pour les primo-accédants est de plus en plus difficile. Les prix sont prohibitifs.

L'offre de location n'est pas beaucoup plus abordable pour les ménages, cette fois en raison du manque de logements (notamment pour les grandes familles avec enfants). Ce point a été soulevé à de nombreuses reprises par les habitants.

Les différents programmes de logements sociaux qui émergent depuis quelques années sont plutôt bien appréciés, sauf de quelques résidences du côté du Poulfanc où les locataires de ces logements essuient des remarques pas toujours agréables émanant de certains résidents propriétaires autour. Pour autant, le développement du parc d'habitat social est perçu comme une bonne chose qui paraît réfléchi et bien intégré dans le paysage urbain.

Conséquence principale de cette problématique du prix et de la rareté des logements : les jeunes couples sinagots ne peuvent pas s'installer sur la durée dans la commune. Ils sont contraints de s'éloigner de Séné...

- **Population**

De l'avis général, Séné est une commune plutôt privilégiée, sans réel « secteur » difficile. Le revenu médian des ménages est au-dessus de la moyenne nationale. La population de Séné se caractérise par une surreprésentation des CSP+. Cependant, on constate une augmentation des familles monoparentales très souvent parmi la population la plus modeste.

Le regard porté sur la population ne laisse pas apparaître d'écart importants entre les quartiers de Séné. Il semblerait que la population soit sensiblement plus âgée dans le bourg et la Presqu'île qu'au Poulfanc, bien que sur le quartier de Limur, il est rare de croiser des enfants.

L'habitat du bourg, à dominante pavillonnaire, laisse penser que la population y est moins dense. Au Poulfanc, la construction récente d'immeubles laisse penser le contraire.

Il semble paradoxal, pour la population, que le Poulfanc qui accueille beaucoup de nouveaux habitats ne soit pas aussi bien pourvu en équipements que le reste de la commune.

- **Transport**

C'est le problème principal pointé du doigt par les habitants interrogés. La dispersion des habitations rend difficile d'apporter une réponse satisfaisante en termes de transport collectif. Des secteurs en souffrent. Des liaisons de transport collectif, qui pourraient sembler évidentes, n'existent pas. C'est le cas entre le bourg et le Poulfanc.

Des solutions alternatives comme « Créabus » existent mais le service est jugé compliqué et contraignant. C'est plus un dépannage qu'une vraie solution.

A l'inverse les liaisons Le Poulfanc-Vannes sont bien développées et cadencées, ce qui semble favoriser les choix des habitants du Poulfanc d'aller faire leurs activités sur Vannes.

- **Cadre de vie**

Séné bénéficie d'un cadre agréable, original, attractif avec des atouts multiples issus d'une diversité des paysages protégés entre mer et campagne. Le Poulfanc est perçu comme le quartier le moins attrayant de la commune malgré le développement du commerce.

THEMATIQUE « LA VIE SOCIALE »

• Intégration pour les nouveaux habitants

Malgré le fort renouvellement de la population, il n'est pas facile de se faire adopter par ceux qui y sont originaires. S'il fait bon vivre à Séné, ce n'est pas simple de s'y sentir intégré. Il faut du temps...

La géographie de la commune et son caractère éclaté ne facilite pas non plus cette intégration. Chaque quartier ou village peut facilement vivre dans un « entre-soi ».

L'aspect social est aussi un critère explicatif de la difficulté d'intégration. Il existe des préjugés envers les locataires de logements sociaux. La mixité sociale se fait avec parfois des difficultés. Même à la sortie des écoles, les familles ne se mélangent pas. C'est quelquefois durement ressenti.

• Les moyens de faire du lien

Si l'intégration à la vie sociale de Séné semble parfois complexe, le rajeunissement de la population s'accompagne de davantage de liens et d'entraide. Les jardins familiaux, les activités autour des échanges de savoirs, les petits commerces, le marché bio du vendredi, l'action sociale de la commune et les animations sont autant de lieux existants qui facilitent les rencontres.

Distribution de croissants ou de vin chaud à la sortie de l'école, repas ou fêtes de quartier à généraliser... Les idées ne manquent pas pour fédérer... mais ce qui semble avoir l'approbation de tous, c'est de trouver des lieux support à toutes ces propositions.

Le centre social pourrait le devenir par son aspect facilitateur de rencontres et de convivialité.

• L'intergénérationnel

Le lien entre les jeunes et les anciens semble difficile du fait de l'absence de besoins, de disponibilités ou d'agendas communs. En même temps, des activités intergénérationnelles se développent dans le bourg entre les écoles, la résidence autonomie et Grain de sel ou entre les personnes âgées et le pôle « petite enfance ».

Au-delà du lien intergénérationnel, les avis convergent sur la nécessité d'apporter plus l'attention envers les jeunes (adolescents plus précisément). Dans le quartier du Poulfanc, des habitants les rencontrent souvent près de la salle de Limur, un peu désœuvrés.

- **La prise en compte des personnes âgées**

Le sentiment général vis-à-vis des personnes âgées réside dans la difficulté pour certaines à sortir de chez elles pour participer à des activités. La solitude est présente. Pour les personnes âgées qui sont vulnérables, parfois isolées, le repas annuel des aînés est fort apprécié, les visites et la présence régulière à leur domicile des délégués de quartier également.

THEMATIQUE « L'OFFRE SOCIALE »

- **Grain de sel**

Le centre culturel Grain de sel est devenu un incontournable de la vie quotidienne sinagote. La gratuité de l'inscription à la médiathèque, les animations proposées tout au long de l'année comme par exemple « bébé bouquine », son espace multimédia sont des services appréciés. C'est un lieu qui lie et rassemble.

Le seul bémol rapporté, c'est sa localisation dans le bourg qui le rend difficile son accès pour les habitants du Poulfanc, proches de Vannes et tributaires des transports en commun.

- **Les services publics**

L'écoute et la réactivité des élus et des services municipaux sont perçus d'emblée comme des points positifs. La disponibilité et la proximité des permanences en mairie (assistantes sociales par exemple) sont également perçues comme des atouts.

Par contre, à maintes reprises, il a été réclamé sur le Poulfanc des permanences CAF, CPAM, des lieux d'information, d'accueil, d'écoute pour orienter ou répondre aux demandes en tout genre relevant du service public. Il y manque aussi un espace ou une plateforme pour aider les habitants à remplir leurs dossiers administratifs, se renseigner sur leurs droits, voire guider les nouveaux arrivants.

La question du transport et de l'éloignement d'une certaine partie de la population renforce l'idée de travailler sur l'accessibilité des services. La question de la dématérialisation n'est pas étrangère non plus à ces difficultés et ce besoin d'accompagnement humain dans les démarches.

Evoquée quelquefois, la question de la petite enfance suscite quelques attentes. Des besoins d'accompagnement de parents en souffrance ou en difficulté aussi. Les lieux d'écoute semblent manquer.

Enfin, certains s'interrogent sur la place laissée dans la ville aux personnes âgées dépendantes ou handicapées. Le manque de structures d'accueil est quelques fois reproché.

- **Lien social**

La volonté municipale de soutenir et porter les acteurs associatifs et les habitants dans les projets est vue comme une réelle envie de s'ouvrir et de créer du lien au sein de la population.

Sur le Poulfanc, les seuls lieux cités pour faire du lien sont l'école Guyomard et la salle de Limur dédiée aux associations, alors que sur le bourg en concentre beaucoup.

- **Ecole Guyomard**

Même si l'environnement n'est pas très attractif pour certains, l'école est perçue comme un lieu de vie et de rencontres essentiel pour la vie du quartier.

- **Les associations**

La vie associative sur Séné est foisonnante. Qu'elles soient caritatives, sportives ou culturelles, les associations ne sont pas perçues uniquement comme des lieux de consommation de loisirs ou d'activités. La vie associative crée une réelle dynamique sur la commune et donne la possibilité à chacun de s'investir dans les domaines de son choix.

Le service de la vie associative en mairie favorise la communication autour de l'offre. Le guide et le forum annuel des associations s'avèrent très utile dans les relations que peuvent entretenir les habitants avec les associations ou les associations entre elles.

- **Des équipements pour se réunir**

Il existe un nombre important d'infrastructures sur Séné mais essentiellement localisées dans le bourg. La salle de l'association de St Laurent a fait débat puisqu'elle est monopolisée par cette association alors qu'elle pourrait peut-être servir à d'autres associations. Cela provoque une certaine frustration au regard de sa localisation.

Les différents échanges sur ce thème ont soulevé des besoins bien précis pour la mise en œuvre d'activités sociales dans un lieu dit neutre: parentalité, précarité, convivialité, échange de savoir-faire, atelier santé.

THEMATIQUE « LE FUTUR CENTRE SOCIAL »

- **L'attente forte d'un espace pour des activités**

L'envie est très grande de pouvoir disposer d'un espace ressources plus grand que ce qui est prévu dans le projet aujourd'hui (160 m² en décembre 2017).

Tous ceux qui se sont exprimés sont d'accord pour que le quartier du Poulfanc puisse bénéficier d'un lieu d'échange et de rencontre pour dépasser les a-priori et rassembler des habitants différents.

- **Une image de centre social à faire évoluer**

L'image péjorative de centre social est à dépasser grâce à un projet cohérent qui s'adresse à toute la population. Il faudra sortir du cliché centre social pour les cas sociaux. Il s'agira d'en faire un lieu référence bien intégrer dans la vie du quartier, à la fois moteur et catalyseur d'animation ou d'évènements et lieu pour venir épauler les habitants dans leur quotidien.

Ce lieu neutre s'inscrirait dans un projet à construire facilitant les partenariats, les rendant plus visibles et accessibles à l'ensemble du territoire.

- **Le besoin de convivialité**

Beaucoup de besoins non couverts ont été exprimés au cours de ces groupes de parole. Les demandes d'activités peuvent paraître hétéroclites : club photos, les arts créatifs, club de jeux de société, repas partagés, club philo... D'autres demandes à caractère plus social ont été également exprimées : parentalité, lutter contre la fracture numérique, atelier d'alphabétisation, aide aux devoirs pour tous (pas seulement pour les enfants qui restent à la garderie), permanences des partenaires...

Derrière toutes ces demandes émanent en fait un besoin de convivial, de rompre l'isolement, de partager des moments de convivialité.

- **Un lieu support d'information, de communication**

A Séné, il se passe beaucoup de choses mais on ne le sait pas ! Pourtant les supports existent et sont multiples.

La « Maison des habitants » doit pouvoir devenir une sorte de phare dans le quartier du Poulfanc. Elle doit être visible et bien positionnée pour faire venir les gens, les informer.

2. Analyse des réponses au questionnaire adressé aux jeunes et aux familles.

Même si le nombre de réponses exploitables restent limitées (31 familles et 75 jeunes), elles ont fait émerger des préoccupations ou des attentes précises.

Pour les familles, les **difficultés rencontrées au quotidien avec les enfants** ont été très souvent renseignée (**62,29%**). Elles révèlent des problèmes de communication avec son ou ses enfants (**47%**) mais aussi des problèmes de garde (**36%**).

Les parents d'élèves interrogés souhaitent **bénéficier de lieux ou d'ateliers d'échanges** pour être aidés. Certains ont évoqué le besoin de permanences d'associations spécialisées dans le conseil sur les questions autour des relations parents-enfants.

La question des transports comme frein à plus de vie sociale est aussi revenue fréquemment, même si au travers des résultats, les habitants semblent globalement satisfaits de leur lieu de vie. **16%** des personnes questionnées pensent cependant que les jeunes connaissent des difficultés au sein de leur quartier.

Pour les jeunes, on retrouve quelques similitudes en ce qui concerne la difficulté liée aux transports.

Ils sont par ailleurs **64%** à vouloir bénéficier **d'actions de prévention** sur les thèmes des addictions (**46%**), du mal-être (**16,7%**) ou de la nutrition et l'activité physique (**15,3%**).

Les attentes de ces deux publics par rapport à un Centre social.

Les parents sont **8/10** à attendre du futur centre social qu'il soit un **lieu de convivialité, de rencontre et de solidarité**. **64,5%** espèrent y trouver un espace pour accéder aux droits à et **58%** souhaitent pouvoir **être informé sur la vie quotidienne**.

Cette vision est partagée par **les jeunes qui sont 52% à trouver qu'il n'y a pas assez de lieux pour les accueillir**. Ils estiment que le centre social doit être un lieu convivial avant tout mais aussi un **lieu ressources** où trouver de l'information, de la documentation et des conseils.

Notons qu'ils sont près de **36%** à ne pas savoir vers qui se tourner pour recevoir des **conseils en matière de vie quotidienne (santé, logement, emploi)**.

A noter que peu de personnes interrogées avaient réellement connaissance de ce que pouvait apporter un centre social. Or, peu d'entre elles ont souhaité prolonger leur contribution en donnant leurs coordonnées.

Cette question de la méconnaissance des actions portées par un Centre social nous renseigne également sur le travail de communication à faire autour du projet.

CONCLUSIONS

L'ensemble de ces questionnements a permis croiser ces réponses avec les éléments d'analyse issus d'autres éléments du diagnostic du territoire.

Ce travail a permis d'aller plus loin dans la discussion avec les familles lors des différents groupes de travail d'élaboration du projet social et plus spécifiquement le projet Famille. Les thèmes définis autour de la **vie quotidienne et de la parentalité** ont été sources de beaucoup d'attentes et de propositions.

On retrouve donc des parents parfois en **difficulté dans l'éducation des enfants, à la recherche de solutions, en demande d'échanges**. Les familles recherchent des espaces de rencontres et de **convivialité** car elles ont souvent besoin d'être écoutées.

Des parents d'élèves ont enfin émis le souhait de faire l'acquisition de nouvelles **connaissances et pratiques** pour leurs familles (prévention, activités de loisirs...). Enfin, une attention particulière sera portée sur la jeunesse qui reste une préoccupation exprimée par les habitants.

III—LE PROJET DE CENTRE SOCIAL DE SENE

Préambule réalisé par Luc FOUCAULT, Maire de Séné

L'élaboration du diagnostic a fait l'objet d'une démarche structurée et volontariste mobilisant des habitants de différents quartiers de Séné, de partenaires institutionnels et associatifs, de professionnels, d'élus et de futurs usagers de « la maison des habitants ».

Déjà expérimentée dans l'accompagnement des nouveaux projets sur la commune, la participation et l'implication des habitants a systématiquement été recherchée dans le recueil des informations, dans leur restitution, ainsi que dans la validation des outils. La parole collectée a permis de souligner des atouts de la commune mais aussi les attentes et les souhaits de ceux qui y vivent.

Les données socio-économiques, l'« observatoire social » issu de l'« analyse des besoins sociaux » réalisé il y a quelques années, les bilans d'activité annuels du CCAS, sont autant d'éléments constituant une mine d'informations permettant de qualifier et de comprendre le territoire, ses évolutions et de mieux connaître ses habitants. Ils indiquent notamment que si la commune continue à accueillir des jeunes et des familles renouvelant ainsi la population. On y observe cependant :

- *Un vieillissement régulier ;*
- *Un nombre croissant de familles mono-parentales ;*
- *Une précarité en augmentation avec des demandes d'aides et parfois d'urgence plus importantes ;*
- *De plus en plus de questions liées aux difficultés à la parentalité.*

Commune à l'habitat très éclaté, le diagnostic présente aussi Séné comme un territoire où les questions liées à la mobilité constituent un véritable écueil et même un frein pour l'accessibilité de tous à la vie sociale, culturelle ou sportive.

Le diagnostic montre aussi le fort attachement des habitants au cadre et à la qualité de vie de la commune, ainsi que leur souhait de continuer à faire vivre et même à développer les moments de convivialité en y favorisant les échanges intergénérationnels. Tous les acteurs rencontrés insistent sur la notion de « vivre ensemble » et de cohésion du territoire qui relèvent des

solidarités entre les habitants, de lien social et de lien entre les générations afin de lutter contre l'isolement et le repli sur soi. La dynamique associative est saluée par tous, même si parfois l'attitude trop consumériste des habitants à leur endroit, est regrettée.

La vie de quartier apparaît comme une dimension importante à maintenir et consolider, notamment au Poulfanc. Le souhait de la voir rythmée d'évènements réguliers ouverts à l'ensemble des habitants de la commune est fort. Un frein important est cependant souligné : la mobilisation difficile des personnes et notamment des jeunes malgré des attentes exprimées évidentes en matière de rencontres ou de liens.

Enfin, une meilleure prise en compte des questions liées à la parentalité est attendue.

En résumé le diagnostic social de territoire confirme la nécessité d'accompagner les changements en cours sur le territoire en matière de :

- *Relations entre les générations*
- *Implication des différentes catégories d'habitants*
- *Accueil des nouveaux habitants*
- *Mixité sociale et culturelle*
- *Identité à définir et à partager, plus particulièrement pour le quartier du Poulfanc*
- *Nouveaux services à la population*
- *Nouvelles animations pour resserrer le lien entre les habitants.*

Il s'agit ni plus ni moins d'anticiper et de préparer avec les habitants la ville de demain ».

Si le Centre Social de Séné obtient l'agrément de la part de la Caisse d'Allocations Familiales, il développera son projet et inscrira son action dans le cadre réglementaire de la circulaire CNAF de juin 2012 (cf. en annexe : les Missions générales assignées aux centres sociaux).

Les différents acteurs locaux impliqués dans la démarche et plus particulièrement les habitants ont fait part de leurs attentes et de leur conception du centre social.

Pour eux :

- **Le centre social de Séné doit être un espace d'accueil :**

L'accueil est la fonction de base d'un centre social. Réfléchi et organisé pour favoriser l'échange social, l'orientation et l'information, le projet s'enrichit de ses apports. Chaque membre de l'équipe (bénévoles et salariés) concourt à l'accueil qui est un espace partagé. L'accueil est en quelque sorte la vitrine de la structure et tient un rôle prépondérant dans son fonctionnement puisque c'est le premier contact avec les usagers.

- **Le centre social de Séné doit être un espace de projet :**

Le centre social accompagne la mise en œuvre de projets portés par les habitants. Il est un lieu où chacun peut trouver un support méthodologique ou logistique à la construction des petits et grands projets dans le respect des valeurs partagées.

- **Le centre social de Séné doit être un espace de solidarité et de citoyenneté :**

Le centre social est un lieu d'exercice et d'apprentissage d'une citoyenneté active qui trouve son origine dans son projet. Depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre, le projet est bâti sur la capacité d'implication des habitants, leur volonté de partager et de se mettre au service de la collectivité. Il contribue à la prise d'initiatives et à l'expression de tous.

- **Le centre social de Séné doit être un lieu engagé dans la lutte contre l'exclusion :**

Il est le relais entre les habitants et les acteurs sociaux en s'inscrivant dans le partenariat et en élargissant l'action sociale locale jusqu'alors dévolue institutionnellement au CCAS.

A- Sur quoi pouvons-nous agir ? Sur quoi souhaitons-nous agir ?

Ces enjeux découlent des orientations de la CAF et de la synthèse du diagnostic. Le CCAS de Séné propose donc de développer un projet de Centre Social sur la base de problématiques identifiées comme telles dans ce cadre.

1. La Précarité en augmentation

La précarité revêt différentes formes : précarité économique, précarité du logement, des difficultés de mobilité, mais aussi précarité culturelle et précarité relationnelle. L'accroissement de la précarité économique et sociale engendre des incertitudes, des découragements. C'est une précarité à laquelle sont confrontés plus particulièrement les foyers à faibles revenus, les jeunes, certaines personnes âgées.

2. Une Population vieillissante

Ce vieillissement génère des difficultés dans la vie quotidienne : dépendance, mobilité, isolement croissant, santé, inadaptabilité du logement.

3. Des Familles en mutation

On assiste à une modification importante de la structure familiale et des conditions de vie intra-familiales, avec l'accroissement du nombre de familles monoparentales, des familles recomposées et du départ de plus en plus tardif des enfants du domicile parental.

4. Le Repli sur soi

Une tendance croissante à l'individualisme est ressentie malgré une accélération des modes et techniques de communication. La dématérialisation galopante et parfois complexe engendre une fracture numérique. Il s'agit de cultiver le lien social réel plus que virtuel sans relâche afin que les personnes isolées puissent être connues et reconnues et puissent participer à la vie locale par l'intermédiaire des activités dispensées et le fonctionnement du centre social.

5. Les transports

La question de la mobilité est très prégnante dans la vie quotidienne de beaucoup de sinagots. Séné est un territoire éclaté en pleine mutation souffre d'un manque de liaison régulière entre les différents pôles de la commune. Des activités, des services sont rendus difficilement accessibles du fait de ces difficultés. Cette difficulté impacte la vie locale avec le sentiment, pour bon nombre d'habitants du Poulfanc, de ne pas toujours appartenir à la même commune que les autres sinagots.

Globalement, le défi à relever pour le Centre Social réside dans sa capacité à développer du lien et de la cohésion sociale, source d'intégration, de dynamisme, d'implication à la vie locale, de développement de projets et services à la population.

B - Définition des orientations et tableaux des objectifs

1. Les orientations stratégiques du projet

Les habitants de Séné, accompagnés des techniciens du CCAS de Séné, s'appuient sur un travail construit de structuration du projet social. Ils souhaitent en tout premier lieu développer un projet social qui tienne compte de :

- La prise en compte des besoins et des attentes de tous les habitants et plus particulièrement des familles en renforçant la solidarité et les liens sociaux ;
- La qualité de l'accueil des publics et ce d'une manière transversale à toutes les actions et à tous les secteurs ;
- La qualité de la communication en interne et en externe pour renforcer la lisibilité et la visibilité des actions du Centre Social ;
- La consolidation des liens partenariaux associatifs et institutionnels qui contribuent à la prise en compte des habitants et à la dynamique du territoire ;
- Le travail et la réflexion en transversalité en interne entre les différents secteurs, les projets et les actions.

Au regard des éléments recueillis dans le cadre de la démarche d'agrément du projet, des enquêtes réalisées auprès des habitants, des partenaires et des acteurs, des visions prospectives, **trois orientations stratégiques ont été dégagées pour le projet d'animation globale et deux orientations pour le projet famille.**

Elles ont été présentées et validées lors du Comité de suivi du mois de septembre 2018. Il a été souligné lors de ce comité de suivi l'importance de proposer des orientations claires et précises compréhensibles par toutes et tous.

Les 3 orientations définies pour le projet centre social :

➤ Favoriser la prise d'initiative des habitants : contribuer à leur capacité d'agir

C'est pour La Maison des Habitants à la fois un enjeu et un principe incontournable de fonctionnement. Il s'agit donc de travailler cette dimension dans tous les domaines auprès des usagers et des habitants.

La participation active des sinagots n'est pas un leurre, c'est une réalité, nous l'avons déjà évoqué. Il est important de la transmettre à des publics qui n'ont pas l'habitude de participer parce qu'ils ne se sentent pas concernés ou parce qu'ils n' « osent » pas. Le centre social devra donner l'opportunité à tous de « participer ».

Le Centre social veillera à la participation des habitants en veillant à leur responsabilisation et à la formation de citoyens par une meilleure représentation dans les différents groupes de travail en interne ou dans les instances du quartier (Conseils de quartier, commissions thématiques).

Enfin, il permettra d'associer, de consulter et de reconnaître l'habitant comme « usager expert » et veillera à renforcer tout au long des actions et projets mis en place leur pouvoir d'agir.

Cette orientation devra tenir compte de la place des jeunes dans l'ensemble du projet.

➤ Être vecteur d'insertion : l'accès aux droits et aux services

Un sentiment d'isolement ou de repli sur soi est ressenti par certaines personnes (personnes âgées, demandeurs d'emploi de longue durée par exemple). Aussi, les évolutions dans les domaines juridiques et administratifs et la configuration géographique de notre territoire rendent l'accès aux droits parfois difficile pour certaines personnes. Le Centre social pourra

proposer un soutien individuel ou collectif, porté par des bénévoles ou en lien avec les structures spécialisées.

Le Centre social sera un lieu d'accueil ouvert et d'écoute pour tous, dans lequel les habitants pourront être orientés vers d'autres structures ou vers des activités spécifiques proposées par le service.

Le projet du Centre social veillera à permettre l'ouverture aux publics sur le territoire tant par le biais de l'accès aux services (via l'accompagnement au numérique par exemple) que par l'ouverture et l'accompagnement vers une pluralité d'offres culturelles ou sportives via les différents services de la mairie (culture, enfance-jeunesse) et les associations. Une attention particulière sera portée pour accueillir les nouveaux arrivants et faciliter leur intégration.

➤ **Agir pour le lien social et les solidarités**

Un constat répété lors du diagnostic : la mixité sociale doit être renforcée. Comment rendre alors les activités disponibles, notamment celles des associations ou les actions de Grain de sel, accessibles à tous les publics, même les plus éloignés ?

Si d'une manière générale on vit bien à Séné, chacun s'accorde à dire qu'il existe un repli sur soi de la population et un sentiment d'isolement pour certaines personnes. Le Centre social sera un lieu de concertation et de rapprochement des habitants. Il s'agira de favoriser la rencontre à travers l'action : des événements culturels, des espaces de rencontres et de concertation, des moments ou des projets qui facilitent la confiance, l'échange, le partage...

Une attention particulière sera apportée sur la qualité d'écoute, d'accueil. La bienveillance, la mise en confiance progressive sont les conditions sine qua non d'un accueil de qualité au Centre Social. Le lieu « Accueil » sera aménagé pour faciliter le lien, la rencontre, l'échange et la convivialité. Il sera adapté pour permettre l'accessibilité des personnes en situation de handicap. D'ailleurs pour la réalisation du bâtiment final, un cabinet d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) a été choisi pour travailler avec les habitants sur la bonne adéquation entre les besoins et la définition du cahier des charges du bâti.

Tous les membres de l'équipe, les élus du Comité d'Animation et de Gestion et les bénévoles devront être capables de communiquer sur le Projet à terme. Il faut le vulgariser, le rendre accessible à tous. Il sera aussi nécessaire de communiquer sur chaque activité et chaque objectif assigné.

➤ PROJET ACTIONS COLLECTIVES FAMILLES

Ce projet est un incontournable d'un projet centre social. Il sera développé à travers deux orientations complémentaires qui s'inscrivent dans les valeurs du Centre Social. Nous nous intéresserons aux besoins et aux difficultés des familles mais aussi et surtout à leurs ressources propres à leurs potentialités et à leurs savoirs et compétences : Leur accès aux droits et aux services, leurs conditions de bien être...

2. Les actions liées aux priorités retenues et aux objectifs de la structure pour le contrat de projet :

Objectifs généraux du centre social	Priorités retenues dans le cadre du diagnostic	Objectifs opérationnels	Actions
Agir pour le lien social et les solidarités			
Développer des formes innovantes d'accompagnement et de solidarité	Repli sur soi de la population, sentiment d'isolement, difficulté des transports mobilité et accessibilité des services	Accompagner les initiatives solidaires	Paniers solidaires
	Passer d'adhérents à acteurs dans les associations		Promouvoir Séné pouce
	Pas de structure présente sur le Poulfanc lieu de convivialité de rapprochement des habitants souhaité		Déploiement échanges de savoirs
Favoriser la rencontre, les liens, la mixité sociale	Créer les conditions du Vivre et du Faire ensemble, favoriser la rencontre à travers l'action : En aménageant des passerelles entre les différentes populations du quartier... A travers des événements culturels, des espaces de rencontres et de concertation, des moments ou des projets qui facilitent la confiance, l'échange, le partage...	Renforcer la transversalité entre les services, les partenaires	Coordonner une mutuelle collective
			Créastus
	Revaloriser l'image du quartier		Chantiers jeunes
Accueillir tout le monde et impliquer chacun	Impliquer le réseau associatif à la vie du centre social	Je suis/ je deviens bénévole	Je suis/ je deviens bénévole
	Développer la communication autour des actions et des missions du centre social		Projet radio
	Développer des actions ou des activités abordables, accessibles à tous à tarifs préférentiels		Fête du centre social
	Proposer des actions intergénérationnelles		Livres à vélo
			Le Poulfanc se dessine
			Café des habitants
	Glanage et déambulation au fil des saisons		Glanage et déambulation au fil des saisons
	Concevoir et faire vivre l'accueil		Création d'une commission accueil
	Informer toute personne qui a une demande		L'accueil des usagers

Objectifs généraux du centre social	Priorités retenues dans le cadre du diagnostic	Objectifs opérationnels	Actions
Favoriser la prise d'initiative des habitants : contribuer à la capacité d'agir des habitants			
Susciter les initiatives des habitants qui répondent aux besoins du territoire	A la suite de la démarche de projet beaucoup d'habitants souhaitent continuer à se retrouver et se concerter pour faire avancer leur quartier. Beaucoup expriment un sentiment d'isolement vis-à-vis du reste de la commune. Les jeunes veulent être entendus. Besoin d'un lieu ressources pour s'impliquer, essayer, proposer, se réunir pour discuter de l'identité du quartier du Poulfanc et en faire un quartier identifié sinagot	Favoriser l'expression des habitants	La boîte à idées active Où sont les jeunes ? Des outils de communication pour promouvoir la Maison des habitants Mise en débat, dire le Monde...
Tendre vers une gouvernance partagée entre les habitants, élus et les membres de l'équipe		Accompagner et valoriser les projets des habitants	Maison des projets et citoyenneté
		Promouvoir la Maison des Habitants	Promotion du projet social
		Favoriser l'implication des habitants dans les instances de consultation et de décision	Mise en place d'un comité d'animation et de gestion
		Mettre en place un fonctionnement de travail entre habitants, élus, équipe	Mise en place de commissions thématiques

Objectifs généraux du centre social	Priorités retenues dans le cadre du diagnostic	Objectifs opérationnels	Actions
Etre vecteur d'insertion : accès aux droits et aux services			
Faciliter l'insertion socioprofessionnelle et numérique	l'accompagnement des personnes en très grande fragilité ou en situation d'urgence se multiplie et évolue ses dernières années.	Accompagner les publics vers une meilleure connaissance des droits fondamentaux (logement, santé, emploi, culture...)	Point info droits et prestations Mise en œuvre du Point accueil emploi services
	Un accompagnement de ces personnes demande du temps et une connaissance très fine de toutes les démarches administratives, du réseau partenarial, de la loi, etc. Notamment au regard de l'essor de la dématérialisation difficile pour beaucoup.	Aider aux démarches administratives, juridiques, budgétaires	Ecrivain public
		Contribuer à réduire la fracture numérique	Accompagnement multimédia démarches en ligne Espace multimédia
Consolider et développer le réseau partenarial	Besoin de modes d'accompagnement différents notamment l'accompagnement collectif.	Promouvoir la maison des habitants comme espace ressources	Soutien aux associations Mise en œuvre de rencontres de partenaires du social-éducatif-culturel
	Il faut aujourd'hui consolider et compléter nos liens et nos rapports avec les acteurs compétents et tenter de nous organiser ensemble pour imaginer des passerelles et des relais opérationnels et efficaces pour répondre au public en difficulté.	Développer des actions partenariales	Ateliers apprentissage de la langue Prévenir, accompagner les problèmes de santé physique et psychologique
	Il nous faut par ailleurs offrir les permanences pour parvenir à une réelle plateforme de service public avec la Caf, etc.		Consommer malin

Objectifs généraux du centre social	Priorités retenues dans le cadre du diagnostic	Objectifs opérationnels	Actions
Développer les conditions du bien-être des familles			
Promouvoir des temps de loisirs à partager en famille, hors du quotidien	Les difficultés de planifier et d'organiser des sorties en famille Le bien être, un temps pour soi La difficulté de mobiliser les familles pour les actions mises en place un sentiment de « malaise » au sein de la cellule familiale	Faire connaître l'ensemble des services liés à la parentalité Favoriser la convivialité Faciliter l'accès à des temps de loisirs en famille	Guide de la parentalité Ateliers cuisine faits maison Sorties famille Vacances en famille
Développer et valoriser les compétences parentales		Favoriser les échanges entre parents Mettre en place des ateliers thématiques liés à la parentalité	Réseau solidaire de parents Mise en place de dispositifs de soutien à la parentalité Matinées thématiques
Accompagner les familles dans toutes les dimensions de leur quotidien			
Contribuer à répondre aux problématiques familiales avec une attention particulière aux familles en difficulté	Le besoin global de soutien à la parentalité, des difficultés dans les relations intra familiales (relation et parentalité). La précarité croissante Développement du nombre de familles monoparentales L'accès aux institutions de proximité (aider à faire le premier pas)	Accompagner individuellement ou collectivement les familles en difficultés Développer le lien intergénérationnel	Référent famille stages découverte parents/enfants : culture, sports... Ateliers parents/enfants (bébé bouquine...)
Rendre les parents acteurs dans la vie du centre social	La difficulté de mobiliser les familles pour les actions mises en place	Aider les parents dans la scolarité de leurs enfants Accompagner dans la réalisation de projets	Accompagnement à la scolarité des écoliers et des collégiens Créer un projet collectif

C - La stratégie de mise en oeuvre

Les habitants ont décidé de donner envie à d'autres habitants d'agir, de rediscuter ensemble et de décider ensemble. Ce qui compte c'est autant la façon dont l'action se met en place, que l'action en elle-même. Il s'agit de donner à chacun l'occasion de se reconnaître comme un maillon, une richesse, comme pouvant contribuer par sa parole, sa participation, voire son implication, à la dynamique locale, au bien-être et à l'épanouissement de tous.

Ainsi, il est important d'animer des lieux de débats, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant la vie quotidienne et celle de la collectivité. A plusieurs reprises, tout au long de la démarches, il a pu être entendu : « **on veut des groupes de parole** », « **il faut mettre en place de l'aide aux familles monoparentales qui en ont besoin** », « **un espace de convivialité nous permettra de mieux nous connaître** ». Autant de témoignages qui laissent à penser que ces lieux participent à éclairer les motifs de se lier aux autres. Les Comités de Quartier pourraient être des espaces participants de cette stratégie.

En effet, s'il fallait illustrer la vision de l'animation globale du projet, ce serait la réalisation de projets qui tiennent à cœur des habitants ; ce serait le soutien aux personnes et aux associations qui s'investissent dans un cadre partenarial, ; ce serait le développement de la vie associative locale, ; ce serait que chacun se sente responsable et citoyen.

La Maison des habitants de Séné sera là pour accompagner ces projets et aider à les faire rayonner pour le bénéfice des habitants et des usagers.

Le centre social de Séné fera en sorte de favoriser les solidarités de voisinage, les relations entre les générations, les liens sociaux et familiaux. Il impulsdera une politique d'animation de la vie locale qui contribuera au développement social.

Lieu d'animation sociale et culturelle ouvert à tous les habitants, chacun pourra y trouver des activités et des services dans les domaines les plus variés : insertion, éducation, parentalité, culturel, etc.. sans distinction d'âge, d'origine, de culture, ni de situation sociale.

Cependant, cette structure sera amenée à considérer certains groupes comme prioritaires, parce que plus fragiles, plus démunis, plus menacés : familles monoparentales, personnes âgées, adolescent ou jeunes en difficulté, demandeurs d'emplois...

Le Centre social n'aura de cesse de promouvoir la vie locale pour que chacun s'y sente bien, soutiendra les initiatives de ses partenaires ou des habitants, organisera des manifestations tout au long de l'année (Nocturnes estivales, Forum des associations, Vide greniers, Temps forts Grain de sel...).

Ces manifestations jouent en effet un rôle d'animation sociale qui contribue au « vivre ensemble » sur l'ensemble du territoire communal. Ce sont à la fois des temps festifs et conviviaux avec pour principe simple : permettre, lors d'une journée, un espace d'échanges et de rencontres.

Afin de présenter l'ensemble des animations et services proposés à la population du territoire, nous pouvons présenter ici **le planning-type du mois de juin 2019** :

Lundi PREPARATION PAR LA DIRECTION DU MOIS DE JUIN : Ouverture Communication Twl Administratif, Achats, équipement...	Mardi Idem	Mercredi Idem	Jeudi Idem	Vendredi Idem	Samedi 1 ^{er} juin PORTES OUVERTES CENTRE SOCIAL LOTTERIE GEANTE JEUX GRATUITS Invitation aux ateliers préparation de la fête	Dimanche 2 juin
A.midi Réunion équipe Préparation Invitation des partenaires	Mardi 4 juin Visites de quartiers diffusion informations Contacts avec les habitants	Mercredi 5 juin Matin Animation parents/Pts/enfants A.midi Jeux/goûter géant	Jeudi 6 juin Matin Préparation sortie famille A.midi Ateliers préparation fête	Vendredi 7 juin Accueil café/Presse Préparation animations (semaine suivante) Préparation animations	Samedi 8 juin A.midi Avec les familles Préparation de la fête de l'ETE	Dimanche 9 juin
A.midi Réunion d'équipe	Mardi 11 juin Visites de quartiers Diffusion info/Contacts habitants	Mercredi 12 juin Matin Animations jeux/Parents enf A.midi Sortie plage Sene	Jeudi 13 juin Matin A.midi Invitation Goûter croix rouge	Vendredi 14 juin Accueil/café/Presse Préparation (animations semaine suivante)	Samedi 15 juin SORTIE FAMILLE Journée	Dimanche 16 juin
A.midi Réunion d'équipe	Mardi 17 juin Visites de quartiers Diffusion info/Contacts habitants	Mercredi 18 juin Matin Ateliers préparation fête Enfents/parents A.midi Ateliers préparation fête	Jeudi 19 juin Invitation de l'école Guyomard à un goûter	Vendredi 20 juin Accueil café/Presse Préparation (animations)	Samedi 21 juin FETE DE L'ETE	Dimanche 22 juin
	Mardi 24 juin	Mercredi 25 juin	Jeudi 26 juin	Vendredi 27 juin	Samedi 28 juin FETE DE L'ETE AU POULFANC	Dimanche 30 juin

L'été 2019 sera propice pour faire exister le centre social auprès des habitants au sein de leur quartier.

Concernant les différents partenaires, des invitations seront proposées et permettront de prendre date pour des réunions de travail sur la complémentarité à partir des fiches actions dès la rentrée 2019-2020.

La stratégie de la collectivité s'appuie aussi beaucoup sur la transversalité du travail interservices au sein de la commune. Afin d'éclairer ce qui peut être mis en place conjointement, deux notes d'intention au sujet du travail transversal de la Direction Sports, Culture et Vie Associative et de la Direction Petite-enfance-enfance-jeunesse-vie scolaire de la mairie de Séné sont disponibles en annexe. Plusieurs réunions (dont une le 7 mars 2019 regroupant l'ensemble des trois services) ont eu lieu dans le sens de s'appuyer sur la Maison des Habitants comme outil facilitateur de transversalité. La définition d'objectifs communs, d'une articulation collective de l'offre de services est à l'œuvre et tend à être partagée par l'ensemble des agents. La finalisation, visant une plus grande efficience envers les usagers, verra le jour progressivement grâce à la Maison des Habitants.

D – Les modalités d'évaluation des actions

L'évaluation permet de se donner les moyens de critiquer ce que l'on a imaginé, de vérifier que l'on est toujours sur le chemin choisi, de vérifier si celui-ci était le plus adapté à la situation. Elle vise une perspective qualitative et quantitative. Elle est un moyen de piloter le projet.

L'évaluation porte sur le sens et les valeurs de l'action conduite, sur les effets produits en termes de réponse aux enjeux sociaux du territoire et de transformation sociale du milieu. Il est fondamental de connaître régulièrement le chemin qui reste à parcourir.

Cette approche de l'évaluation place le Centre Social comme partie prenante du développement social du territoire et pas uniquement comme un prestataire de services. Elle nécessite une démarche ascendante de coopération et d'implication dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet.

Les dimensions de l'évaluation doivent être multiples :

- La conformité des réalisations prévues et réalisées ;
- L'efficacité des résultats au regard des objectifs initiaux ;
- L'efficience des ressources mobilisées au regard des résultats obtenus ;
- La cohérence des moyens utilisés au regard des objectifs ;
- L'impact sur la situation locale au regard des enjeux et finalités.

C'est l'ensemble de ces dimensions qui permettra de dire si le projet est pertinent. Il faudra donc cerner l'objet de l'évaluation – via les fiches actions - , identifier les critères et indicateurs d'évaluation retenus et les modalités de mise en œuvre de ces indicateurs pour recueillir les données.

Les résultats attendus au niveau du territoire sont :

- La cohésion sociale ;
- La mixité sociale, culturelle, et intergénérationnelle ;
- L'engagement citoyen ;
- La participation de tous les acteurs locaux ;
- Le développement du partenariat et de la coopération à l'échelle du territoire ;
- Le développement de la vie associative.

Globalement, l'évaluation devra mettre en évidence les impacts constatés sur le développement de la vie associative, sur le renforcement de la coopération, la participation de nombreux et nouveaux acteurs locaux et donc le développement du partenariat. Ces résultats devront avoir des incidences plus difficilement quantifiables en termes de mixité et de cohésion sociale.

Les enseignements qu'elle apportera devront permettre de conserver un regard critique sur les actions en place et servir de point de référence à la mise en place des actions futures.

IV—LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE SOCIAL

Il s'agit ici de décrire l'ensemble des moyens humains, financiers, techniques de décision à mettre en œuvre pour développer le projet social. A partir des besoins mis en évidence et des ressources à disposition se concrétise un fonctionnement qui puisse répondre aux mieux aux attentes des différents acteurs locaux.

A- Les moyens humains

1. Les usagers du Centre Social

Sont considérés comme usagers, tous les habitants participants et s'impliquant dans la vie de la structure comme suit :

- Les administrateurs du Comité d'Animation et de Gestion ;
- Les membres des commissions de projets/d'usagers de la maison des habitants ;
- Les personnes inscrites durant l'année à des activités, animations, évènements du Centre Social.

Celles-ci pourront s'acquitter d'une participation financière sous la forme suivante :

- Un forfait annuel par famille et par an qui permet à l'ensemble de membres de la famille de participer aux activités proposées :
- Une participation pour les activités ponctuelles (sorties famille, spectacle..).

Cette participation financière symbolique reste à déterminer. Les tarifs seront proposés par le Comité d'animation et de gestion et validés par le Conseil d'Administration du CCAS avec prise en compte éventuelle du quotient familial, tarifs dégressifs selon le nombre d'adhérents par famille. Ces questions n'ont pour l'heure pas encore été statuées.

Des animations et manifestations seront proposées gratuitement comme c'est le cas à Grain de Sel.

2. L'équipe

Celle-ci est composée de professionnels et de bénévoles pour la mise en œuvre et la réalisation des projets et des ateliers proposés.

Dans un premier temps, l'équipe de professionnels se composera de trois salariés à temps complet : un(e) directeur(trice), un(e) référent famille, un(e) chargé(e) d'accueil. Ils seront accompagnés dans leurs activités par des bénévoles.

Un(e) directeur(trice) assurera, sur 1 Equivalent Temps Plein (ETP), le pilotage et la logistique de la Maison des habitants.

Cette mission d'encadrement sera consacrée pour partie au pilotage du projet, à la gestion de l'équipement et des équipes, à l'accueil des publics et à de l'animation sur projets. Au regard de la composition restreinte de l'équipe, le responsable sera amené à animer des activités au même titre que le référent famille. Il aura ainsi la possibilité d'être au plus près des préoccupations des usagers et par la même occasion de faire évoluer l'offre de services en conséquence.

Un(e) référent(e) famille, titulaire du diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale Familiale (CESF) ou du Diplôme d'Animateur Social, sera, sur 1 ETP, en charge du projet animation collective des familles.

Il/elle assurera la mise en œuvre du projet, de l'animation de groupes de familles, de la mise en place d'actions de soutien à la parentalité avec des partenaires, de l'intervention sociale familiale ainsi que d'une partie de la fonction d'accueil du centre social.

Un agent d'accueil et de secrétariat, sera pour 1 ETP, chargé d'accueillir les publics et de la gestion des plannings aussi bien en interne qu'avec les partenaires. La liaison avec les différents services de la mairie en termes de logistique s'effectuera également par le chargé d'accueil.

Il est à noter qu'il sera vivement encouragé la présence active de **bénévoles habitants** sur ce poste afin d'être le trait d'union entre le projet et les habitants.

L'articulation des emplois du temps en amont de l'ouverture de la structure prévoira une prise en charge continue des publics sur les temps d'ouverture de l'équipement, tant sur l'accueil que sur les temps d'activités ou de sorties. Une attention particulière à la coordination de cette prise en charge sera fondamentale au démarrage afin de répondre

à toutes les questions et interrogations des personnes se présentant par curiosité ou pour participer aux activités.

Au vu de l'organisation proposée, chacun devra assurer des missions d'accueil physiques et téléphoniques, soutenir et connaître l'ensemble des actions développées au Centre Social et, en l'absence du responsable, le suppléer dans sa fonction logistique et de relations partenaires et usagers.

Les atouts de cette équipe résideront tant dans leur polyvalence d'activités (et donc de compétences) que dans leur complémentarité. Cela permettra d'affirmer une bonne cohésion non seulement de l'équipe elle-même et de rendre plus intéressant la mise en œuvre des projets transversaux. Par ailleurs, chaque membre de l'équipe sera désireux de se former pour gagner en compétences, ce qui représente un intérêt non négligeable dans la dynamique des projets et dans les perspectives de changements et d'évolution dans nos pratiques.

En complément, l'équipe du Centre Social sera enrichie soit par du personnel communal mis à disposition sur des actions spécifiques, soit par l'intervention de bénévoles :

- **Un agent d'entretien**, sur 0,2 ETP, pour un accueil de qualité dans les locaux. La liaison et le suivi de l'agent d'entretien est assurée par le chargé d'accueil et le responsable ;
- **Les agents des services supports de la commune**, nécessaires au bon fonctionnement de l'équipement : services Finances, Ressources humaines, Informatique, Communication, Services techniques, chacun sous l'autorité de leur responsable de service, la liaison étant effectuée en partie par le responsable du centre social et l'agent d'accueil en fonction des besoins ;
- **Des intervenants institutionnels**, agents des collectivités, travailleurs sociaux, techniciens de la sécurité sociale, en charge soit d'un service délocalisé soit d'une action partenariale ou recherchant un lieu d'appui ;
- **Des intervenant associatifs** nécessaires au bon fonctionnement des activités proposées aux publics, et conservant un lien privilégié avec l'équipe du Centre Social, tant dans l'accueil, l'occupation des locaux que dans un soutien de leur démarche de communication et de développement d'initiatives ;

- **Les bénévoles** pouvant encadrer et/ou apporter des compétences et savoir-faires particuliers dans le cadre des ateliers. Ils auront une place à part entière dans la vie et le fonctionnement de l'équipement, notamment grâce à leur présence sur les différents temps forts auront lieu tout au long de l'année est essentielle.

Le bénévolat est indispensable au fonctionnement de la structure. Sans lui, le Centre Social ne sera pas ce que nous pouvons en imaginer aujourd'hui. Il est certes, un enrichissement pour le bénévole mais aussi et surtout un enrichissement pour la structure. Les bénévoles sont en effet les relais privilégiés des professionnels, à travers leur engagement. Ils portent des valeurs d'échange, d'entraide de solidarité dans lesquelles chacun a une bonne raison de s'engager.

La directrice du CCAS est en lien hiérarchique avec le/la responsable du Centre social. Le CCAS et l'ensemble de ses agents accompagneront le projet au travers de réunions régulières, d'orientation et de promotion de la structure. Les liens étroits unissant les deux entités seront à générer régulièrement. C'est aussi vrai pour les 2 services municipaux associés au projet, la Direction Petite enfance Enfance Jeunesse Vie scolaire et la Direction Sport Culture et Vie associative.

L'ensemble de ces équipes détient des compétences qui assoient le volet pluridisciplinaire du centre social. Elles devront ainsi contribuer à faire vivre le projet dans les champs de l'animation, de la vie sociale, de l'animation globale et de la coordination. Pour l'équipe de « permanents » du centre social, toutes ces compétences permettront de développer des projets d'animation, d'action sociale, d'insertion et de formation pour les publics allant de la petite enfance aux adultes, des actions individuelle ou collectives, et cela quel que soit le niveau social des usagers.

Enfin, il est à préciser que les partenariats ou le travail interservices se doivent de favoriser le recueil des besoins de la population, la mise en œuvre de relais, la lisibilité des actions du centre social, etc...et permettre d'aller au-delà des murs du centre social pour mieux ouvrir les actions sur le territoire communal.

L'équipe permanente se réunira une fois par semaine. Ces réunions auront pour objectifs :

- L'information à l'ensemble de l'équipe (ces informations ne sont pas descendantes. Chaque membre de l'équipe informe les autres membres de l'équipe...) ;
- L'organisation de l'équipe face à un projet, un évènement, un imprévu, des réunions extérieures... ;
- La réflexion, l'échange, le débat sur un point particulier amenant parfois à la prise de décision ;
- D'autres réunions sont organisées dans l'année sur des thèmes de réflexion précis (exemple : Accompagner des projets innovants d'habitants au sujet d'un secteur particulier, positionnement stratégique de la structure ; organisation de l'accompagnement à la scolarité...). ;
- Les mois de septembre-octobre permettent à la direction de faire une évaluation avec chaque salarié et de déterminer ensemble les missions de l'année à venir. Une fiche de mission est alors élaborée pour la saison.

3. L'accueil du public

Le Centre Social de Séné pourra être ouvert au public du lundi après midi au vendredi et deux fois par mois le samedi. Les horaires envisagés sont à ce jour : 8H45/12H30 -13H30/17H30. Bien sûr, dans le cadre de certaines activités ou manifestations, le Centre Social ouvrira ses portes en soirée, voire le samedi.

Les horaires devront être adaptés aux besoins au fur et à mesure du développement du service.

B- Localisation de la Maison des habitants

Dans le cadre de ce projet de premier agrément centre social, le CCAS a cherché, parallèlement à la réalisation du diagnostic social, un local pour accueillir physiquement le service et les actions. Malheureusement, aucun bâtiment n'est à ce jour disponible.

Les élus ont décidé en 2018 de construire une structure dédiée au Centre social, au cœur du projet de renouvellement urbain « Cœur de Poulfanc », autour de la place centrale qui structurera ce nouveau quartier.

Au regard des enjeux architecturaux ET sociaux de ce projet, la commune a décidé de recruter un Assistance à Maîtrise d’Ouvrage (AMO), début 2019. Celui-ci a pour objectif de définir avec les habitants et les partenaires du projet de centre social, les besoins du nouveau bâtiment, son aménagement et les enjeux urbanistiques qu’il génère. Dans ce cadre, un atelier participatif avec des habitants s’est tenu le 15 mars 2019, animé par le cabinet ARMOËN.

Ce cabinet accompagnera la ville pour le recrutement de l’architecte de la future Maison des habitants, entre juillet et décembre 2019.

En attendant la construction de la structure définitive d’ici à 2021, la collectivité a décidé d’acquérir des structures modulaires, afin de créer des locaux provisoires dédiés spécifiquement au fonctionnement du centre social. Ceux-ci seront mise en service en Mai/Juin 2019.

Ces locaux provisoires seront positionnés à quelques mètres de l’espace prévu pour la structure définitive, au sein de Cœur de Poulfanc, à proximité du groupe scolaire Guyomard.

Ce lieu d’accueil d’environ 135 m² sera composé d’un espace d’accueil de 30m², d’une salle d’activités de 45m², de 2 bureaux d’une surface de 12 m² chacun, de toilettes et d’un espace de rangement.

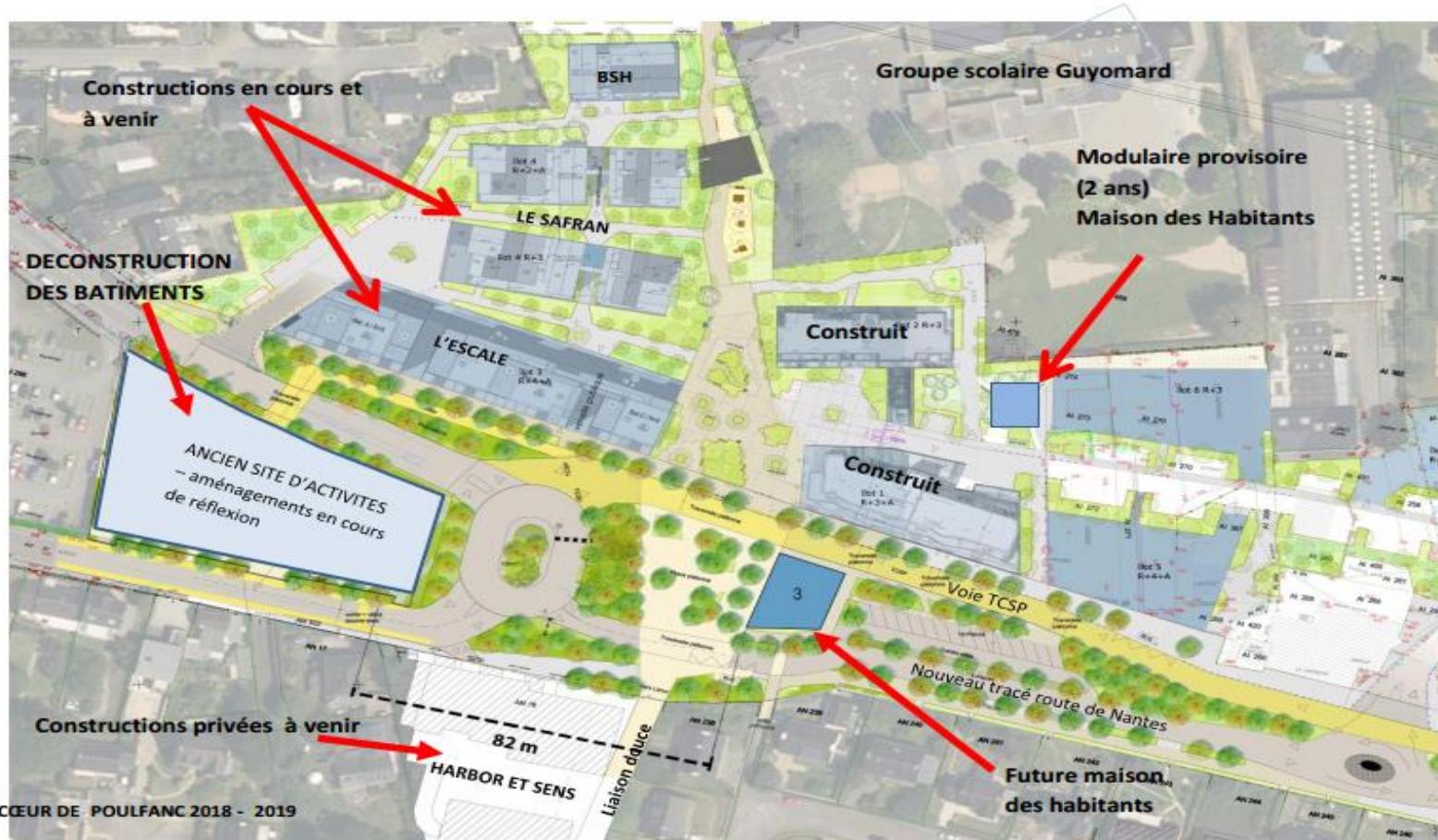
Afin de mettre en place le projet de Centre social, les agents de la structure accueilleront principalement les habitants et les associations dans ces locaux mais aussi dans l’ensemble des locaux de la ville disponibles, en fonction des activités proposées.



**Emplacement de la structure définitive
de la Maison des habitants**

Cœur de Poulfanc demain

Implantation des deux structures au cœur du Pouffanc



C – La gouvernance et le pilotage du Centre social

La structure porteuse de ce projet est le Centre Communal d’Action Sociale de Séné. Le conseil d’administration du CCAS sera l’organe de décision politique, juridique et financiers pour la mise en œuvre des orientations du centre social.

Toutefois, il est primordial que les habitants, mobilisés et impliqués dans le fonctionnement du centre social, puissent voir leur parole entendue et prise en compte. Pour ce faire plusieurs instances seront mises en place.

1. Les Comités de Quartier

Le Centre Social s’appuiera sur des Comités de Quartier pour prendre en compte les spécificités et les besoins exprimés sur chaque zone de la commune, échanger autour des actions conduites, mobiliser les acteurs communaux sur les actions dans le cadre du projet du Centre Social. Cette instance doit permettre l’écoute : il n’y a pas de vote d’approbation ou d’élection durant ces réunions.

Au regard de la géographie spécifique de Séné, leur présence est stratégique. Le rôle de ces comités et leurs modalités de fonctionnement devront être réfléchis rapidement après la mise en place du Centre social.

3. Les Commissions Projets/thématisques

Elles ont pour but de rassembler les acteurs locaux et les habitants autour de domaines d’intervention et ont pour fonction d’élaborer, mettre en œuvre et évaluer les projets du Centre Social.

Elles seront organisées par le Centre Social, animées par le responsable et/ou les professionnels intervenants dans ces thématiques. Elles ne seront pas figées, leur nombre et la durée d’existence pouvant évoluer. Elles se réuniront suivant un calendrier et l’avancée des projets.

Elles pourront rassembler :

- Des membres du Comité d’animation et de gestion ;
- Des associations et structures hébergées ;
- Des professionnels (animateurs, assistantes sociales, enseignants...) ;

- Tout usager du Centre Social d'au moins 15 ans (autorisation écrite des parents ou tuteurs légaux) ;
- Tout habitant ou association locale concerné(e) par les thématiques abordées, dans le respect des principes fondateurs de la structure.

Chaque Commission Projet/thématique désignera pour une période un(e) référent(e) bénévole ainsi que son suppléant. Sa mission sera d'animer et de dynamiser les débats avec l'assistance d'un salarié du Centre Social. Le référent et son suppléant siégeront de droit au Comité d'animation et de gestion.

4. Le Comité d'animation et de gestion

Il a pour fonction d'assurer le suivi du projet défini collectivement, de valider les orientations annuelles, de contrôler le budget, d'évaluer le fonctionnement et de dresser des perspectives.

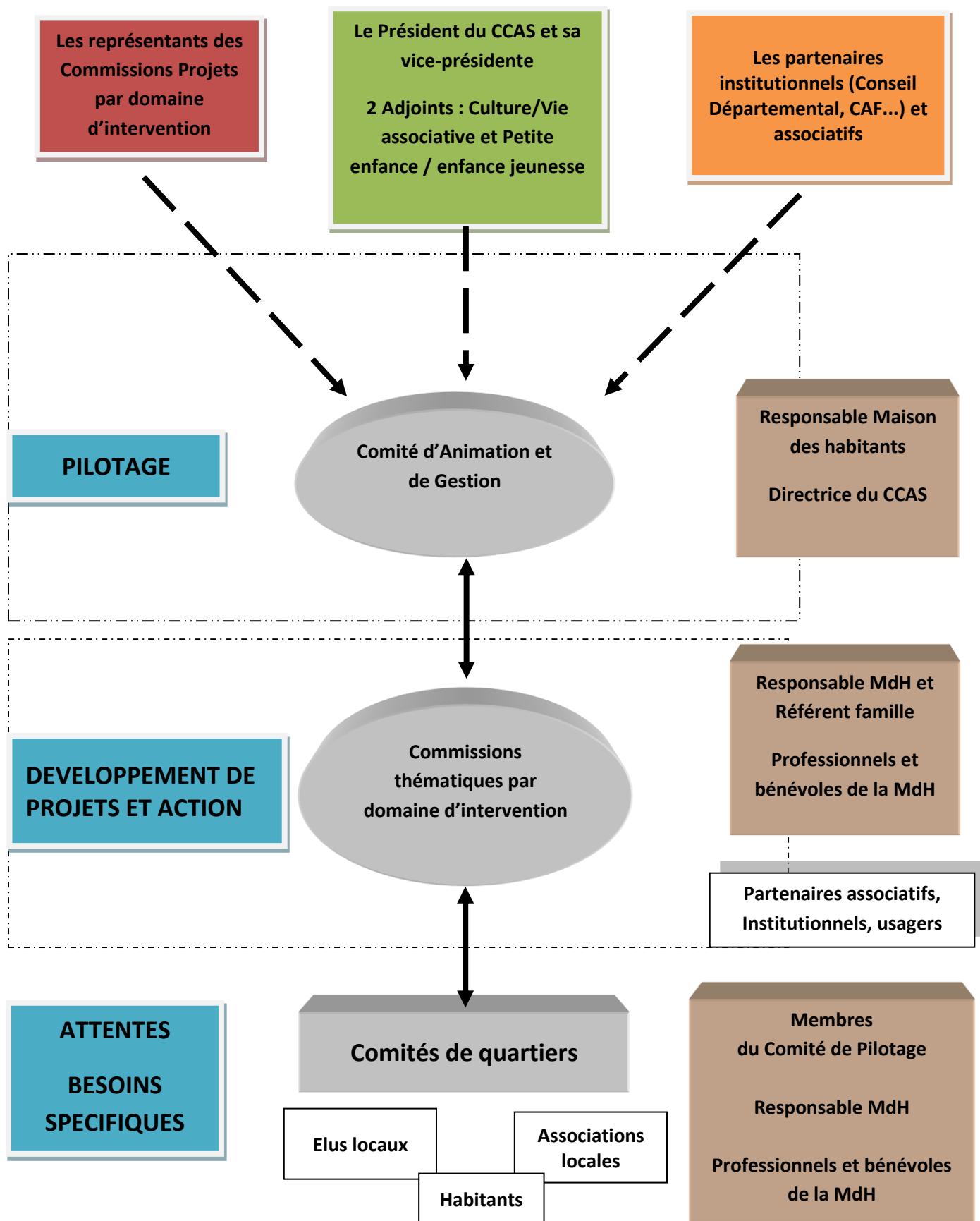
Il proposera au Conseil d'Administration du CCAS de valider et de voter ses orientations.

Le Comité d'animation et de gestion sera organisé par le Centre Social et animé par son responsable. Il se réunira au moins une fois par an et en fonction des besoins. Il rassemblera :

- Le président du CCAS et sa vice-présidente ;
- 2 élues issues du Comité de suivi mis en place pour la démarche d'agrément ;
- Les représentants des Commissions Projets par domaine d'intervention ;
- Les partenaires institutionnels (Conseil Départemental, CAF...) et associatifs ;
- Les professionnels intervenants sur les actions du Centre Social ;
- Toute personne qualifiée ou compétente pouvant l'éclairer.

Voir ci-après le schéma organisationnel du pilotage.

LE SYSTEME DE PILOTAGE DU PROJET



D-Les partenaires associés

Partenaires	Actions	Objets
CAF du Morbihan	Partenariat technique et Financier	Participation à l'élaboration et au suivi du Projet de Centre Social
CAF Travailleuses sociales	Partenariat d'orientation et d'accompagnement du public	Orientation et accompagnement sur le projet Dispositif Vacances Familles, permanences
Fédération des Centres sociaux de Bretagne	Partenariat technique, financier et formation	Participation à l'élaboration et au suivi du Projet de Centre Social
Conseil Départemental Assistantes sociales de secteur PMI	Partenariat technique Partenariat d'orientation et d'accompagnement du public	Permanences Mise en place d'action d'accompagnement à la parentalité
Mission Locale Pays de Vannes	Partenariat de projets et d'actions	Orientation et accompagnement sur projets d'insertion socio-professionnelle
CPAM	Partenariat de projets et d'actions	Mise en place d'actions de prévention
Centre d'études et d'Action sociale (CEAS)	Partenariat de projets et d'actions	Mise en place d'actions d'apprentissage sociolinguistique
Mairie de Séné : Service Enfance jeunesse	Partenariat de projets et d'actions	Participation à l'élaboration et au suivi du Projet de Centre Social Actions de Prévention et participation aux manifestations locales citoyennes Dispositif Emploi Eté Jeunes, collecte alimentaire... Elaboration d'un projet de chantier Jeunes
Mairie de Séné : Service culture	Partenariat de projets et d'actions	Participation à l'élaboration et au suivi du Projet de Centre Social Mise en place d'une information en direction des bénévoles Déclinaisons d'actions et de projets
Mairie de Séné : RAM/LAEP	Partenariat de projets et d'actions	Mise en place d'action d'accompagnement à la parentalité, à l'éducation
Education nationale, dont Groupe scolaire Guyomard	Partenariat de projets et d'actions	Mise en place d'actions vers les parents, accompagnement scolaire
Education nationale : Collège Cousteau	Partenariat de projets et d'actions	Mise en place d'actions vers les parents, accompagnement scolaire

E-Le budget

La Maison des habitants conscient des réalités financières de la commune et des incertitudes économiques à court et moyen terme qui pèsent sur le territoire, veillera rigoureusement à ce

que l'utilisation des ressources mobilisées soit en cohérence au regard des objectifs fixés par projet.

La participation financière de la CAF au budget de fonctionnement du Centre Social est répartie entre la Prestation d'Animation Globale (pilotage), la Prestation Animation Collective Famille.

La participation de la ville de Séné viendra compléter les subventions accordées par la CAF du Morbihan.

Le budget prévisionnel présenté ci-dessous est calculé sur 7 mois en 2019, le Centre social devant ouvrir ses portes en juin 2019. La direction du centre sera embauchée à compter du mois de mai afin de prévoir la mise en place de l'équipe et du modulaire et la mise en place du projet.

Voir la présentation budgétaire pour l'année 2019 ci-après.



07/03/2019

Budget prévisionnel de la Maison des habitants Sur 7 mois du 1er juin au 31 décembre 2019

Section de fonctionnement

DEPENSES	BP annuel	RECETTES	BP annuel
Gestion du personnel	71 050 €	Prestation de service Animation Globale et Coordination	25 947 €
dont		Prestation de service Animation Collective Familles	10 200 €
Responsable CS+ 20% dir. CCAS	27 450 €		
Chargé d'accueil et secrétariat	14 600 €	Subvention sorties famille	1 500 €
Référent famille	17 000 €		
Services supports (RH, comptab...)	6 000 €	Prêt structure modulaire	28 000 €
Pers. Entretien	6 000 €		
Charges courantes	8 500 €		
Dont fournitures diverses	4 500 €	Autres participations	2 916,66 €
Contrats de Prestation de services	2 000 €	Participation de la ville	58 486,34 €
Entretien maintenance	2 000 €		
Assurance	500 €		
Abonnements	500 €		
Formation	500 €		
Charges animation(sorties,	8 000 €		
Dont sorties familiales	2 000 €		
Dont voyage et déplacement	1 000 €		
Communication	3 650 €		
Autres services extérieurs	350 €		
Location structure modulaire	28 000 €		
Total	127 050 €	Total 63	127 050 €

ET MAINTENANT...PARTAGER, FAIRE VIVRE LE PROJET.

Il s'agit maintenant pour nous tous de partager et de faire vivre le Projet.

Toujours soucieux de favoriser la participation, il s'agira en premier lieu de rendre lisible et accessible le projet à tous les habitants et tous les acteurs locaux pour qu'ils puissent en prendre connaissance et qu'ils comprennent l'esprit qui anime la Maison des Habitants.

Le présent projet s'adapte aux réalités d'un territoire représentant un nouveau challenge à mettre en œuvre au regard de sa dimension.

Avec pour finalités :

- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité
- Une volonté affirmée de l'ensemble des acteurs de placer la Maison des Habitants comme un lieu améliorant la vie des habitants.

V— LE PROJET FAMILLE

Ce projet est un projet à l'intérieur du projet social plus global, La famille est un axe fort sur lequel travailler. Il existe déjà le service municipal Petite-Enfance-Jeunesse et scolaire qui développe tout un ensemble d'actions à ce sujet.

Egalement, les partenaires principaux que sont la CAF et le conseil départemental ont leurs missions premières orientées en direction des familles. Le CCAS partage déjà certains de ces projets comme l'action collective « Consommer Malin », des réunions de coordination avec les assistantes sociales de secteur du département tous les trimestres en transversalité avec le service jeunesse. Ces partenariats seront renforcés dans le cadre du Centre social au travers des fiches action reprenant ces publics.

Préambule

Le Centre Social de Séné sera fortement engagé dans la recherche, la conception et l'organisation d'actions autour des familles, notamment dans le contexte actuel où les formes familiales sont évolutives et où les repères familiaux peuvent être questionnés.

Le projet famille s'inscrit dans le projet d'agrément du Centre Social de Séné, puisque conformément à la circulaire CNAF du 20 Juin 2012 relative à l'animation de la vie sociale, il vise à répondre aux problématiques familiales du territoire. Celles-ci ont été identifiées à la fois avec les habitants, les partenaires et les professionnels du Centre Social.

Ce projet Famille a pour finalité de soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

La collectivité a souhaité que la définition du projet Famille repose, comme le projet social, sur une démarche participative. Il est donc le résultat d'un travail commun entre les professionnels, les partenaires et les habitants, en s'appuyant sur leurs connaissances du territoire de façon générale et sur leurs compétences.

Pour cela, nous avons privilégié des temps distincts : des temps formels de travail sur ce projet et des temps plus informels, lors de temps d'échanges et d'écoute des familles afin de recueillir

la parole de tous. Ces temps de discussion ont permis d'échanger et d'aborder des problématiques quotidiennes identifiées par les habitants.

L'élaboration du projet s'est faite en deux étapes :

- Le diagnostic du territoire ;
- L'élaboration du projet Famille à travers l'identification des problématiques familiales, les raisons d'agir du Centre Social, la détermination des objectifs, des actions et les modalités d'évaluation.

Concernant les habitants, ils ont été associés à ce travail à plusieurs niveaux :

- Par une enquête auprès des familles pour recueillir leurs besoins et leurs attentes vis-à-vis du Centre Social en mars 2018 ;
- Par des temps de discussion formalisés dans les groupes de travail ouverts à tous, autour des différents axes qui ont été au préalable choisis par le comité de suivi.

A -LES PROBLEMATIQUES FAMILIALES

1. Méthodologie

C'est à travers des situations concrètes vécues par les habitants que le Centre Social peut identifier des problématiques familiales. Pour cela, il est essentiel de s'appuyer sur leurs paroles et témoignages et sur le travail quotidien des différents services en relation avec les familles : CCAS, service Enfance-jeunesse et Direction sport culture vie associative.

Exemples des thématiques abordées : Gestion du budget de la famille, alimentation, hygiène, santé, consommation, emploi (Curriculum vitae, lettre de motivation, insertion sociale et professionnelle, orientation adaptée).

Un temps de travail avec les habitants et les partenaires a été consacré à la validation et à la priorisation des problématiques familiales sur le territoire.

2. Les problématiques identifiées

Le contexte général du territoire - avec un accroissement démographique, l'arrivée de nouvelles familles, notamment sur le quartier du Poulfanc, la modification des formes familiales et les spécificités des familles en fonction des quartiers, le contexte géographique avec les opérations

de renouvellement urbain, ont permis de relever les problématiques suivantes, également identifiées par les habitants :

- **Les liens familiaux** : difficultés dans les relations parents enfants, éducation, positionnement des parents et relations dans la fratrie ;
- **L'accès aux institutions de proximité** : aider à faire le premier pas ;
- La capacité de pouvoir **prendre du temps** entre femmes ;
- Les difficultés à **planifier et organiser** des sorties en famille ;
- La difficulté à **mobiliser les familles** pour les actions mises en place par les services de la commune ;
- **La précarité croissante** ;
- **Le bien être**, un temps pour soi ;
- Le besoin global de soutien à la **parentalité**, des difficultés dans les relations intra familiales (relation et parentalité) .

Ces difficultés entraînent un sentiment de « malaise » au sein de la cellule familiale. Certaines familles sont donc en demande d'écoute et de soutien.

Les familles et les partenaires ont aussi fait ressortir divers questionnements : Comment favoriser l'entente au sein de la famille ? Comment permettre aux familles d'être actrices ? Comment augmenter le nombre de places d'accueil ?

B- LES RAISONS D'AGIR DU CENTRE SOCIAL

La mission d'un Centre social est d'être un **équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle**, lieu d'échanges et de rencontres entre les générations, qui vise à favoriser le développement des liens sociaux et familiaux. C'est dans cette dernière mission que s'inscrit plus particulièrement le projet Famille.

Le Centre Social privilégie l'écoute et la démarche participative des habitants afin de répondre au mieux à leurs attentes et à leurs questionnements en matière d'éducation et de parentalité. Ils ont le besoin **d'être soutenus en tant que parents**.

Une attention particulière sera donc portée au public Famille avec des actions centrées sur le soutien à la parentalité afin d'accompagner de façon globale les familles dans leur quotidien et de valoriser leurs compétences.

C-LES OBJECTIFS DU PROJET FAMILLE

Le projet famille du Centre Social de Séné s'adresse à toutes les familles de la commune, avec une attention particulière pour les plus vulnérables, tout en s'adaptant à la diversité d'un public mixte. C'est pour cela qu'il doit être à la fois en adéquation avec les besoins des habitants du territoire et avec l'offre institutionnelle locale.

Sur notre territoire, de plus en plus de familles sont en difficultés et en demande de soutien. Il faut travailler avec celles-ci, afin d'orienter les actions en fonction de leurs préoccupations.

2 finalités sont proposées :

- Finalité 1 : Accompagner les familles dans toutes les dimensions de leur quotidien ;
- Finalité 2 : Développer les conditions du bien-être des familles.

Ces finalités ont été déclinées en plusieurs objectifs stratégiques.

Concernant la Finalité 1 : Accompagner les familles dans toutes les dimensions de leur quotidien.

2 objectifs stratégiques ont été identifiés :

- Contribuer à répondre aux problématiques familiales avec une attention particulière aux familles en difficulté ;
- Rendre les parents acteurs dans la vie du Centre Social.

En effet, dans le contexte actuel, il faut prendre en compte l'évolution des formes familiales et soutenir les parents dans leur rôle au quotidien.

Afin de répondre à cette finalité, nous travaillons avec les familles à la fois sur des temps individuels, avec le travail au quotidien du référent famille, et collectifs, avec le temps des parents (espace d'échanges entre parents Cf fiche action en annexe), les commissions Famille et les ateliers parents enfants.

Pour l'accompagnement des familles, il est nécessaire de travailler constamment en lien avec les partenaires de proximité et sur les compétences des parents. Parallèlement il s'agira de se préoccuper aussi du bien-être familial, d'où la seconde finalité.

Le Centre social répondra aux finalités à travers des actions concrètes, qui s'inscriront durablement dans le temps avec les ateliers parents enfants, les sorties actions familiales ...

Dans le cadre de ce projet, en collaboration avec les habitants, de nouvelles actions seront continuellement à réfléchir. Le diagnostic de territoire nous amène également à les penser en transversalité avec le projet global du centre social, les autres services de la commune et avec les partenaires.

Concernant la Finalité 2 : Développer les conditions du bien-être des familles

2 objectifs stratégiques ont été identifiés :

- Promouvoir des temps de loisirs à partager en famille, hors du quotidien ;
- Développer et valoriser les compétences parentales.

En termes d'actions, en réponse à cette finalité, se mettront en place des sorties familiales, une semaine dédiée à la famille avec un collectif partenarial, un travail en transversalité avec les dispositifs et actions en place à Grain de sel (livre à vélo...).

D- LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

1. L'organisation et les moyens humains

Pour prendre en charge les actions familles et le pôle parentalité, le service s'appuiera sur **un(e) référent(e) famille Diplômé**, salarié à temps plein du centre social, Conseiller en Economie Sociale Familiale ou animateur social.

Son rôle sera d'impulser et de fédérer les actions spécifiques destinées aux familles, les premières étant d'assurer la mise en œuvre d'actions en direction des familles, tant collectives, qu'individuelles, ainsi que de développer et d'assurer le suivi de partenariats dans le cadre des actions familles.

S'ajoute à ces missions un travail en transversalité avec une complémentarité des compétences professionnelles.

Afin de répondre au mieux aux attentes des familles, il pourra être envisager aussi de travailler en complémentarité avec le service Petite enfance et plus particulièrement avec l'Educatrice de jeunes enfants en lien avec les établissements d'Accueil du jeune enfant et le LAEP.

Les compétences du référent famille et de l'éducatrice sont totalement complémentaires. Le CESF a pour compétence le « soutien à la parentalité » et l'Educatrice de Jeunes Enfants « le développement de l'enfant ». Ces deux corps de métiers permettent de proposer aux parents, un accompagnement dans sa globalité concernant la parentalité à travers des temps collectifs et/ou individuels.

Pour prendre en compte la cellule familiale dans sa globalité, il sera aussi possible de travailler avec le service Enfance jeunesse déjà très à l'écoute des familles à travers les différents projets en place : notamment le guide prévention des situations délicates dont il a déjà été question précédemment. Il s'agira d'identifier et toucher des familles pour l'élaboration et la construction de projets (administratif, rencontre avec d'autres établissements, associations, partenaires pour la faisabilité...), pour travailler ensuite avec les animateurs sur leur mise en place et leur réalisation, tout en faisant des évaluations régulières.

2. Le partenariat autour du projet

Pour la mise en œuvre des projets, le centre social sollicitera régulièrement des partenaires spécialisés en fonction des actions menées. Il s'agit de mobiliser un réseau de partenaires afin de favoriser la complémentarité des compétences et la transversalité.

Cette démarche commune a pour but de privilégier un accompagnement dans toutes ses dimensions pour les usagers du territoire. Ce partenariat est indispensable afin de renforcer l'efficacité et l'efficiency des actions.

Il s'agira de permettre à la Maison des Habitants de devenir un lieu identifié par les habitants et les partenaires comme un lieu ressource et d'orientations.

Le partenariat se met en place en fonction des actions et des besoins des usagers. Les partenaires sont également un relais de communication très important concernant les actions mises en œuvre au Centre Social. La communication de chaque action sera donc envoyée aux partenaires

Bien sûr, après avoir été à l'écoute des familles, il pourra être nécessaire d'orienter les familles pour des problématiques plus larges (droits CAF, Complémentaire Maladie Universelle, Maison Départementale Personnes Handicapées...).

E- LE SUIVI ET L'EVALUATION DU PROJET FAMILLE

L'évaluation doit toujours faire un état de l'objectif de départ et tenir compte de la façon dont l'action a été mise en œuvre pour apporter éventuellement des ajustements.

Il est important et indispensable de mettre en place une démarche d'évaluation du projet Famille afin d'analyser les résultats des actions développées dans ce cadre. Celle-ci doit être une démarche «concertée» avec les professionnels, les habitants, les bénévoles et les partenaires pour analyser les écarts entre les résultats attendus et ceux obtenus.

Le suivi et l'évaluation du projet Famille a pour objectif :

- D'ajuster les actions en fonction des problématiques familiales qui évoluent et d'assurer leur réalisation par rapport aux objectifs fixés ;
- D'assurer une progression dans le temps en utilisant des critères d'évaluation à la fois qualitatifs et quantitatifs.

Pour que l'évaluation soit la plus exhaustive possible, il est donc nécessaire d'évaluer les actions :

- A court terme/A plus long terme ou à la fin de l'action ;
- De manière qualitative/De manière quantitative.

Nous retrouverons ces composantes dans les grilles d'évaluation qui doivent être compléter à mi-parcours et à la fin des actions pour une évaluation globale et efficiente du projet famille.

CONCLUSION

Le projet Famille va permettre d'intervenir de façon globale et au plus près des problématiques des familles à travers une dynamique partenariale. Les actions mises en place dans le cadre de ce projet seront à la fois individuelles et collectives, en fonction des thématiques à aborder et des évolutions des formes familiales et de l'évolution du territoire dans un contexte de renouvellement urbain.

VI - LE PLAN D'ACTIONS

A- LES PROJETS AU REGARD DES DIFFÉRENTES ORIENTATIONS

Tableau des actions du projet au regard de l'orientation « Favoriser la prise d'initiative des habitants : contribuer à la capacité d'agir des habitants » porté par le centre social

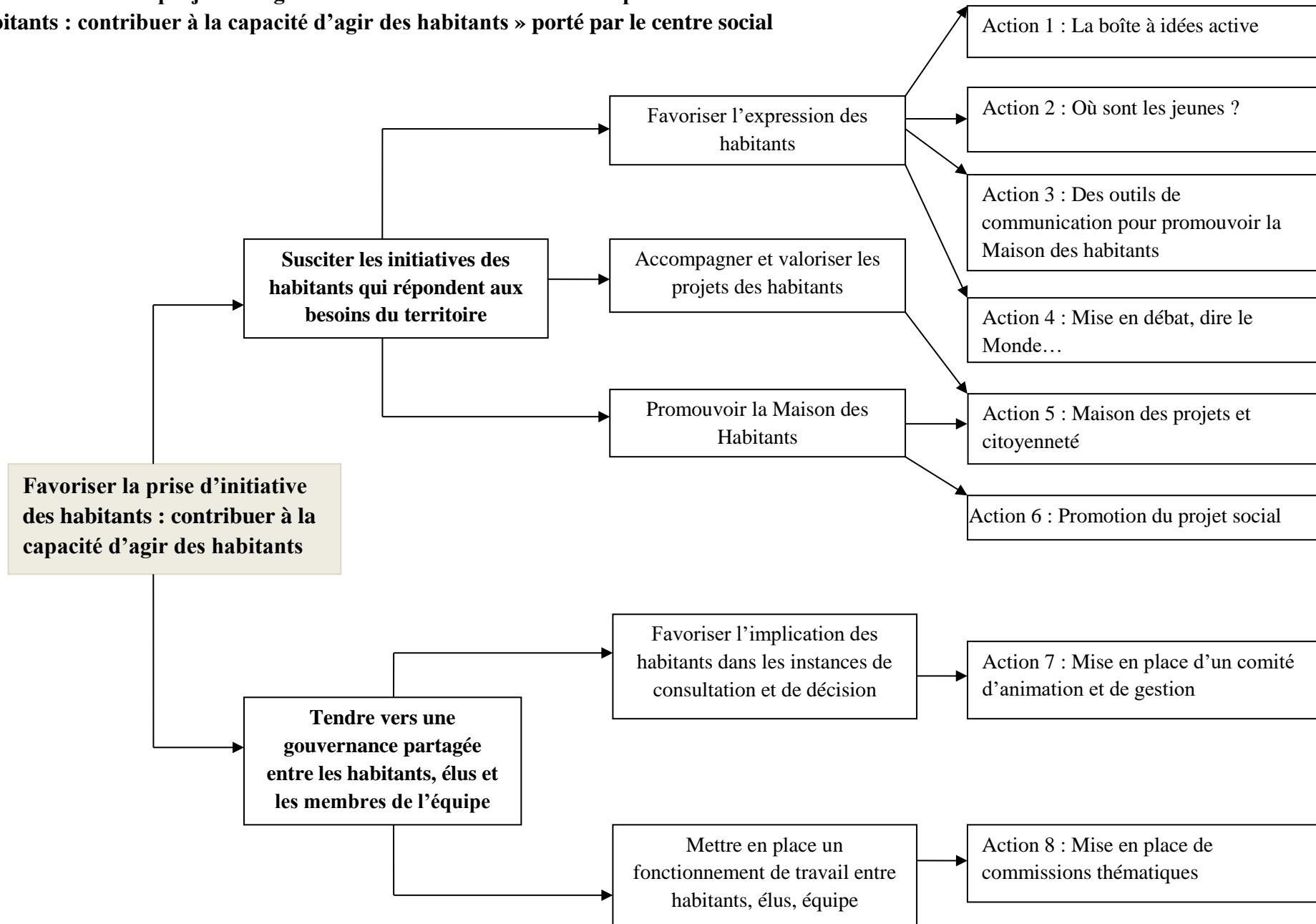


Tableau des actions du projet au regard de l'orientation « Etre vecteur d'insertion : accès aux droits et aux services » porté par le centre social

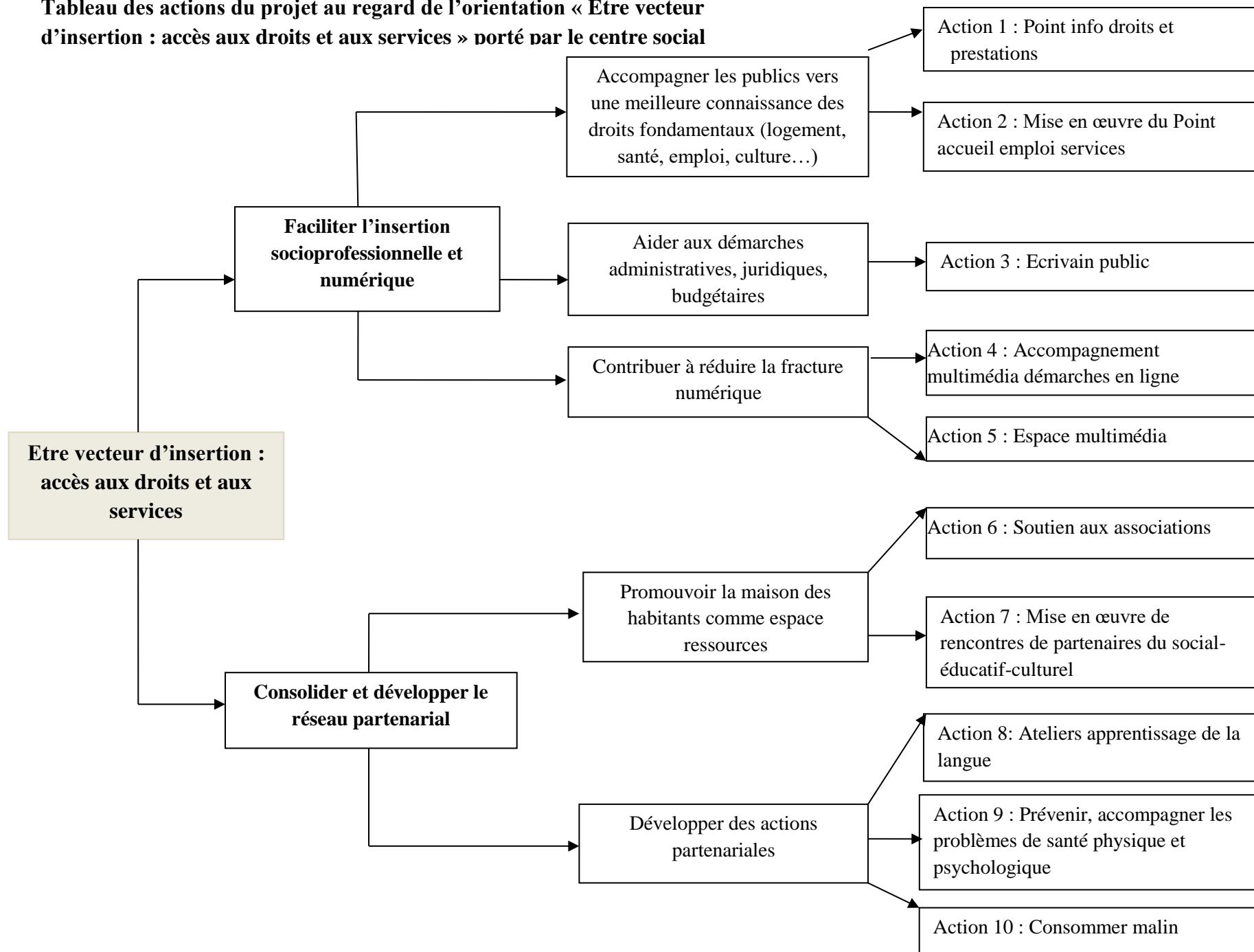


Tableau des actions du projet au regard de l'orientation « Agir pour le lien social et les solidarités » porté par le centre social

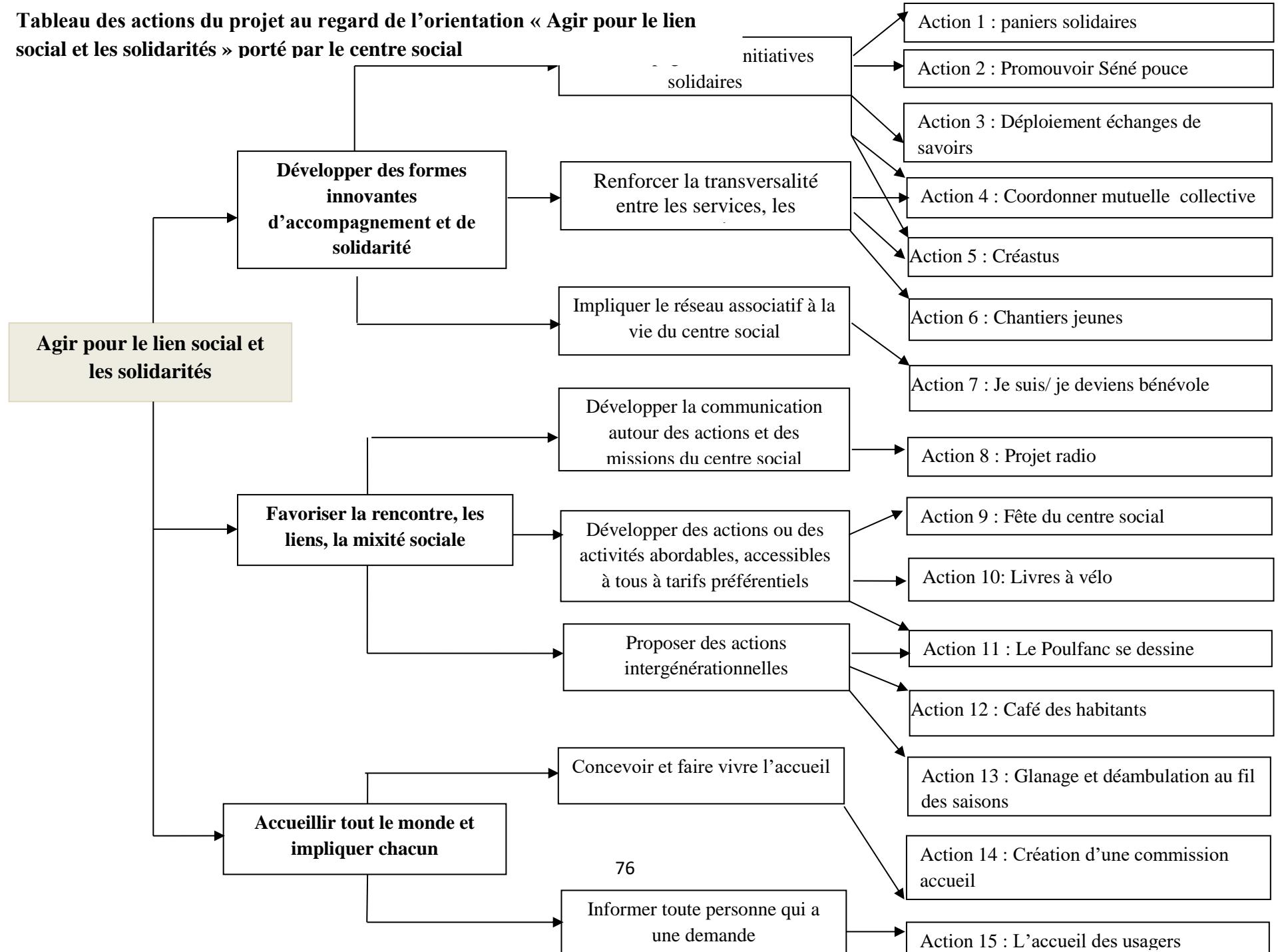


Tableau des actions du projet au regard de l'orientation « Développer les conditions du bien-être des familles » porté par le centre social

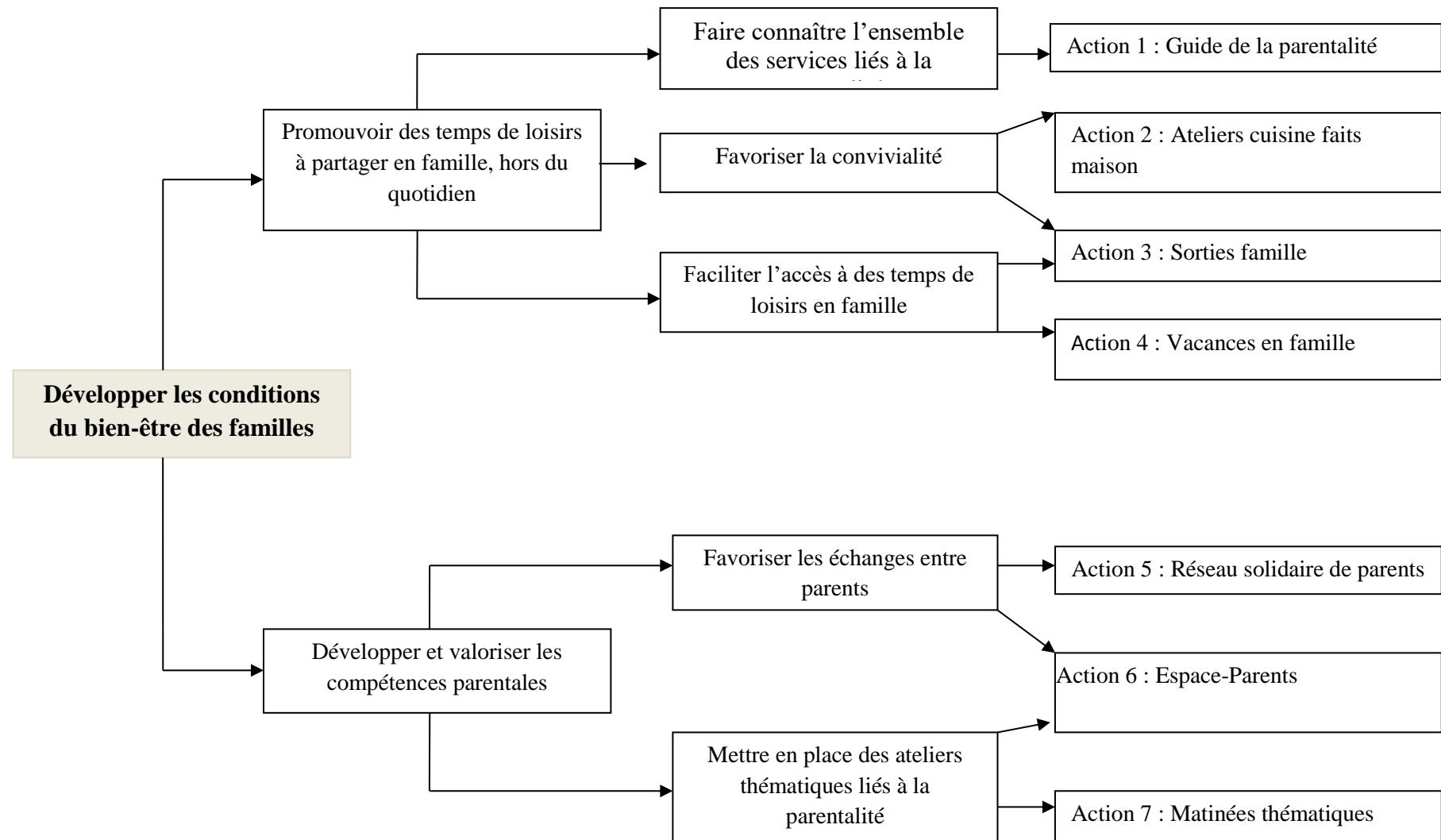
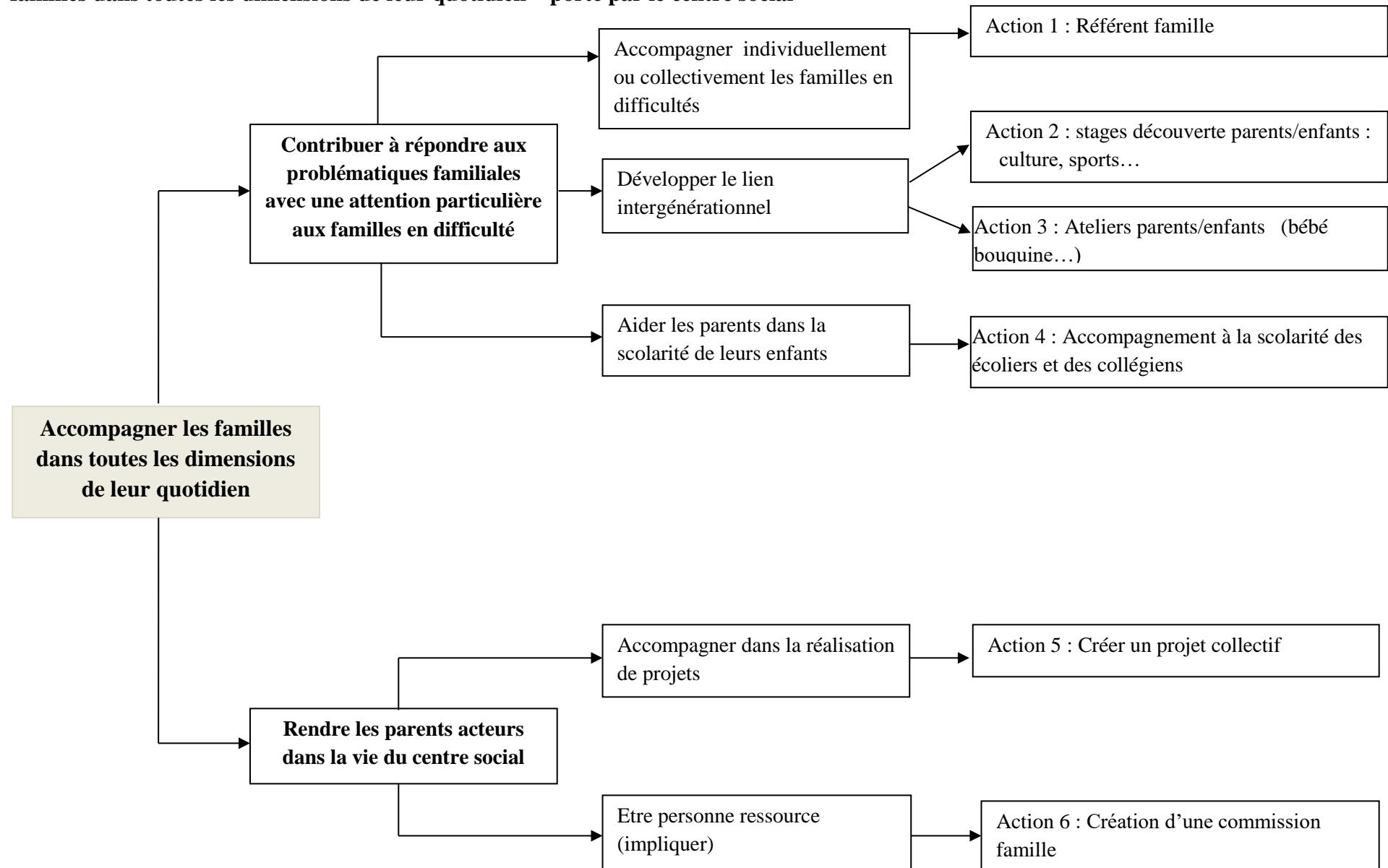


Tableau des actions du projet au regard de l'orientation « Accompagner les familles dans toutes les dimensions de leur quotidien » porté par le centre social



AVERTISSEMENT : les fiches actions composant le plan d'actions du projet d'animation globale et du projet famille seront à finaliser, prioriser selon le schéma suivant.

METHODE DE FINALISATION DES FICHES ACTIONS

AVANT L'OUVERTURE DU CENTRE SOCIAL

Poursuite du travail en transversalité entre les services Mairie Petite enfance enfance-jeunesse vie scolaire; Grain de Sel et le C.C.A.S

CROISEMENT DES PROJETS DE SERVICES ET RECHERCHE DE COMPLEMENTARITE

DES L'OUVERTURE DU CENTRE ...

Mettre en place des temps de rencontre avec les partenaires pour affiner les fiches action (missions partagées)

Clarifier les missions de services et rechercher des objectifs communs et mettre en commun des moyens complémentaires

B - ECHEANCIER DU PLAN D'ACTIONS

: mise en œuvre de l'action

Fiches action	Dès l'ouverture	Dans les 6ers mois	La 1ère année	La 2ème année
Boîte à idées active				
Où sont les jeunes?				
Outils de communication				
Mise en débat...				
Maison des projets et de la citoyenneté				
Promotion du projet social				
Mise en place du Comité d'Anim. Et Gestion				
Mise en place de commissions thématiques				
Point Infos droits et prestations				
Déploiement du Point Accueil Emploi services				
Ecrivain Public				
Accompagnement Multimédia				
Espace Multimédia				
Soutien aux associations				
Rencontres de partenaires du social-éduc-cult				
Ateliers apprentissage de la langue				
Prévenir, accompagner des problèmes de santé				
Consommer malin				
Paniers solidaires				
promouvoir Séné pouce				
Déploiement échange de savoirs				
Cordonner mutuelle collective				
Creastus				
Chantiers jeunes				
Je suis/je deviens bénévole				
Projet radio				
Fête du centre social				
Livres à vélo				
Le Poulfanc se dessine				
Café des habitants				

Glanage et déambulations au fil des saisons				
Création d'une commission accueil				
L'accueil des usagers				
Guide de la parentalité				
Ateliers cuisine fait maison				
Sorties famille				
Vacances en famille				
Réseau solidaire de parents				
Espace parents				
Matinées thématiques				
Référent famille				
stages découverte parents/enfants				
Atelier parents/enfants				
Accompagnement à la scolarité des écoliers et des collègiens				
Créer un projet collectif				
Création d'une commission famille				

C – LES FICHES ACTIONS ET LEURS OBJECTIFS

FICHES ACTIONS

Favoriser la prise d'initiative des habitants : contribuer à la capacité d'agir des habitants

<p style="text-align: center;">Fiche Action n°1</p> <p style="text-align: center;">Titre de l'action : « Boîte à idées active »</p>	
Objectif général : Susciter les initiatives des habitants qui répondent aux besoins du territoire	
Publics visés : ouvert à tous	
<p><u>1. Présentation de l'action :</u></p> <p>Les idées de tous peuvent être sources d'économie, d'un renforcement de l'existant ou de nouveauté.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La première étape sera de susciter le plus grand nombre à déposer des idées. Puis de mettre en valeur chaque idée donnée. • L'étape suivante sera d'explorer les idées et de définir lesquelles peuvent être réalistes. • Création d'un formulaire type (titre, texte descriptif, l'intérêt, nom et prénom de l'auteur et un contact). • Une boîte à idées : <ul style="list-style-type: none"> - Physique située à l'accueil (lieu de passage de tous) - Virtuelle grâce à steeple <p>Cette boîte à idées permet une dynamique d'expression et de renouvellement des souhaits.</p>	<p><u>2. Objectifs opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'expression des habitants ▪ Etre à l'écoute des besoins des habitants Recueillir les suggestions, idées de changement et d'innovation, billets d'humeur... ▪ Développer la démarche participative et l'esprit de critique constructive
<p><u>3. Participation des habitants :</u></p> <p>Des habitants / usagers proposent des idées en lien avec la Maison des habitants</p> <p>Choix des idées à retenir</p>	<p><u>4. Moyens :</u></p> <p>Boîte à idées de type urne</p> <p>Réseau social local : Steeple</p> <p>Ecran à disposition pour diffuser le réseau steeple</p> <p>Formation à l'utilisation avec équipe Grain de Sel</p>
<p><u>5. Résultats attendus :</u></p> <p>→ Prendre en compte les idées de tous en vue de l'amélioration du fonctionnement de Centre Social</p>	<p><u>6. Indicateurs d'évaluation :</u></p> <p>Nombre d'idées exprimées</p> <p>Nombre d'idées exploitables et réalisables</p> <p>Prise en compte des notions d'imagination, de créativité, de réalisme, d'innovation</p>
<p>Échéancier : Dès l'ouverture de la structure, relevé 1 fois par mois</p>	
<p>Plus value du centre social : faciliter la prise d'initiatives de tous les habitants</p>	

Fiche Action n°2

Titre de l'action : « Où sont les jeunes ? »

Objectif général : Susciter les initiatives des habitants qui répondent aux besoins du territoire

Publics visés : Les jeunes habitants

1. Présentation de l'action :

La démarche de cette action doit permettre d'aller à la rencontre des jeunes sinagots là où ils se retrouvent (Parc de Limur, Grain de sel...) pour instaurer du dialogue et des échanges concertés, avec l'idée de faire émerger des actions d'animation globale et répondre aux attentes exprimées par les jeunes de la tranche d'âge concernée.

Celles-ci peuvent avoir un caractère ludique, créatif, préventif ou éducatif en sachant qu'elles doivent amener les populations à être « acteur » de leur propre vie sociale.

Les activités qui pourront être développées dans le secteur jeunes, se feront de façon participative et seront axés sur l'accès aux loisirs, actions éducatives et de prévention.

2. Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'expression des habitants
- Sortir des murs de la maison des habitants

3. Participation des habitants :

Des habitants / usagers référents pour les différents espaces
Participation à l'aménagement des espaces de vie

4. Moyens :

Ligne budgétaire dédiée
Équipe du Centre social
Service enfance-jeunesse

5. Résultats attendus :

- Meilleure connaissance des activités du Centre social
- Accès aux activités proposées sur le territoire
- Développement du lien et de la solidarité entre les habitants / usagers
- Prise de responsabilités et implication par les habitants / usagers dans la vie du Centre social et la vie de quartier
- Concrétisation des idées proposées

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombre de jeunes différents, quartiers d'habitation
Cohérence des propositions avec besoins du territoire
Nombre d'actions mises en place

Échéancier : dès l'ouverture de la structure

Plus value du centre social : avoir du temps pour aller à la rencontre des jeunes

Fiche Action n°3

Titre de l'action : « des outils de communication pour promouvoir la Maison des habitants »

Objectif général : Susciter les initiatives des habitants qui répondent aux besoins du territoire

Publics visés : Tous publics

1. Présentation de l'action :

Publication d'une lettre d'information mensuelle avec comme rubriques :

- “Ça se passe comme ça ... à la maison des habitants” : article sur une activité déjà réalisée.
- “A vos Agendas” : calendrier des activités du Centre social du mois.
- “Parole de bénévole” : rubrique où un bénévole du Centre social est mis en valeur.
- “Parole / souvenir d'habitant” : article proposé par un habitant ou interviewé.
- “A faire, à voir, à lire” : rubrique de veille culturelle proposée par l'équipe du Centre social ou par des habitants. (livre, film, sortie, loisirs, expositions, lectures ...)
- “Les papilles pétillent” : recette de cuisine du mois

Un comité de rédaction se réunira afin de sélectionner les articles à publier, demander des corrections à l'auteur de l'article si nécessaires.

Voir le mode de distribution.

2. Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'expression des habitants
- Accompagner les prises d'initiatives et les projets des habitants

3. Participation des habitants :

Les habitants proposent des articles, des idées de sorties, de recettes, des témoignages ...

4. Moyens :

Une personne en charge de la mise en page (service communication)
Ligne budgétaire dédiée (dont reprographie / impression)

5. Résultats attendus :

- Augmentation de la fréquentation de nos activités
- Augmentation du nombre de bénévoles
- Émergence de nouveaux projets habitants
- Meilleure visibilité de la structure et des activités proposées

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombre de contributions d'habitants (articles, témoignages, idées sorties ...)
Nombre d'exemplaires distribués
Fréquentation des activités liée à ce nouvel outil de communication

Échéancier : un mois après l'ouverture de la structure

<p style="text-align: center;">Fiche Action n°4</p> <p style="text-align: center;">Titre de l'action : « Mise en débat, dire le monde...»</p>	
<p>Objectif général : Susciter les initiatives des habitants qui répondent aux besoins du territoire</p>	
<p>Publics visés : Tout public</p>	
<p><u>1. Présentation de l'action :</u></p> <p>Dans la maison des habitants, un groupe informel de personnes se retrouve pour échanger autour d'un thème d'actualité qui les concerne et qu'ils ont choisi.</p> <p>Loin d'être un lieu de bavardage, ce rendez-vous est un véritable espace de ressource.</p> <p>Il permet l'échange et l'apport d'expériences de vie de chacun des membres pour aborder des sujets de société qui les interpellent.</p> <p>Les sujets sont décidés collectivement, souvent en réaction à l'actualité ou plus largement. Ils sont préparés, en amont, par l'animateur et une bénévole (recherche documentaire par Internet, presse écrite...).</p> <p>C'est ainsi que ce groupe aborde des thèmes très variés : le don, le bénévolat, la violence faite aux femmes, l'éducation des enfants, un film, une exposition...</p> <p>De nombreux débats enrichissent les rencontres.</p>	<p><u>2. Objectifs opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'expression des habitants ▪ Valoriser des points de vue ▪ Accompagner les prises d'initiatives et les projets des habitants
<p><u>3. Participation des habitants :</u></p> <p>Proposition de thèmes de débat</p> <p>Participation active aux discussions</p>	<p><u>4. Moyens :</u></p> <p>Bénévole animateur</p> <p>Equipe du centre social</p> <p>Salle d'accueil</p> <p>Document de cadrage</p>
<p><u>5. Résultats attendus :</u></p> <p>→ Qualité des échanges, diversité des points de vue</p> <p>→ Implication de partenaires</p> <p>→ Mobilisation de nouveaux habitants</p>	<p><u>6. Indicateurs d'évaluation :</u></p> <p>Nombre de participants</p> <p>Respect, relation entre les participants</p> <p>Choix des thèmes</p> <p>Intégration dans le groupe</p>
<p>Échéancier : dès l'ouverture de la structure, un soir par mois pendant 1h30</p>	
<p>Plus value du centre social : espace pour s'exprimer</p>	

Fiche Action n°5

Titre de l'action : « Maison des projets et de la citoyenneté »

Objectif général : Susciter les initiatives des habitants qui répondent aux besoins du territoire

Publics visés : Tous les habitants du territoire, usagers du centre social

1. Présentation de l'action :

Mise en place d'espaces d'expression au sein de l'ensemble des ateliers du centre social, qui auront vocation à compléter l'action du comité d'animation.

Ces espaces seront formalisés, et auront pour but de recueillir la parole des habitants sur le fonctionnement, les activités existantes, mais surtout leurs envies, et besoins.

Deux temps de concertation annuels dans chaque atelier, au minimum.

L'équipe mettra en place un protocole permettant le recueil harmonisé de ces paroles d'habitants, afin d'étudier leur faisabilité et de pouvoir y donner suite avec les habitants eux-mêmes.

Formation de l'équipe aux méthodes d'animation participative.

Réflexion autour de la mise en place de modalités de recueil « en continu » des paroles d'habitants.

2. Objectifs opérationnels :

- Promouvoir la maison des habitants sur l'ensemble du territoire
- Favoriser l'expression des envies, besoins

3. Participation des habitants :

Implication dans la création d'outils

Participation à l'animation du recueil de l'expression des habitants

4. Moyens :

Fédération des centres sociaux.

5. Résultats attendus :

- Meilleure prise en compte des besoins, envies des habitants
- Implication, prise d'initiatives des habitants dans les activités
- Valorisation des savoirs, compétences, connaissances des habitants
- Meilleure connaissance du projet par les habitants, et implication dans sa gouvernance

6. Indicateurs d'évaluation :

- Nombre d'ateliers de concertations menés
- Pertinence de la méthodologie participative employée
- Nombre de projets menés à l'initiative des habitants
- Prise de responsabilité des habitants dans l'organisation et la menée des ateliers, sorties, etc
- Nombre de séances de suivi du projet social organisées
- Nombre d'habitants présents
- Modalités de participation à ces séances

Échéancier : Dans les premiers mois après l'ouverture de la structure

Plus value centre social : associer les publics dans la réflexion autour de projets

<p style="text-align: center;">Fiche Action n°6</p> <p style="text-align: center;">Titre de l'action : « Promotion du projet social »</p>	
Objectif général : Susciter les initiatives des habitants qui répondent aux besoins du territoire	
Publics visés : Ensemble de l'équipe du centre social, intervenants, bénévoles	
<p><u>1.Présentation de l'action :</u></p> <p>Création collective et concertée d'un ou de plusieurs outils synthétiques de présentation du projet social (plaquette, vidéo), qui seront transmis et expliqués à tout intervenant du centre social (stagiaires, vacataires, etc.).</p> <p>Organiser une journée de séminaire en direction de l'équipe du centre social, des bénévoles, des élus sur les fondamentaux des centres sociaux en vue de la promotion du projet.</p> <p>Visiter d'autres centres sociaux, afin de mettre en perspective et d'interroger le projet et les pratiques.</p> <p>Optimiser les échanges d'informations en interne, notamment dans les instances de concertation et de décision, afin d'accroître la cohérence de l'action de chacun.</p>	<p><u>2. Objectifs opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la maison des habitants sur l'ensemble du territoire ▪ Développer la prise en compte des objectifs du projet dans le fonctionnement de l'ensemble des acteurs du centre social et la mise en place des actions. ▪ Evaluer régulièrement l'action générale de la structure
<p><u>3. Participation des habitants :</u></p> <p>Implication dans la création d'outils</p> <p>Participation à la promotion et l'évaluation du projet</p>	<p><u>4. Moyens :</u></p> <p>Fédération des centres sociaux, C.A.F.</p>
<p><u>5. Résultats attendus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Connaissance partagée par tous les intervenants des missions du centre social, et de ses objectifs actuels → Meilleure communication externe auprès des habitants et partenaires, et meilleure connaissance du centre social → Évaluation des actions menées partagée, facilitée et affinée → Amélioration de l'impact local des actions du centre social 	<p><u>6. Indicateurs d'évaluation :</u></p> <p>Qualité des outils de communication créés collectivement, et utilisés.</p> <p>Connaissance de l'équipe des objectifs du projet social</p> <p>Participation à son évaluation : organisation d'une journée de travail annuelle.</p> <p>Appropriation des objectifs du projet dans la mise en place des actions.</p>
<p>Échéancier : Dans les premiers mois après l'ouverture de la structure</p>	

Fiche Action n°7

Titre de l'action : « Mise en place d'un Comité d'Animation et de Gestion »

Objectif général : Tendre vers une gouvernance partagée

Publics visés : Tous public

1. Présentation de l'action :

La participation des habitants s'effectue à tous les niveaux du projet du centre social.

Cette participation se décline en plusieurs niveaux ou types d'implication : de la participation à une activité à la gouvernance de la structure en passant par le bénévolat. La participation des habitants a été identifiée comme un enjeu fort pour le centre et surtout comme une finalité en tant que telle.

Dans le prolongement du comité de suivi dans lequel des habitants étaient associés au pilotage du projet, il est proposé la création d'un Comité d'Animation et de Gestion.

Un comité d'animation et de gestion pourrait être composé de différents collèges représentants tous les acteurs impliqués dans le fonctionnement de la maison des habitants : élus, professionnels, associations, habitants, bénévoles.

Ce comité d'animation et de gestion s'appuierait sur les différentes commissions thématiques liées au projet social. Ces commissions dont le nombre et les thématiques restent à définir travaillent à la mise en œuvre des activités, décident des activités, évaluent le programme d'actions. Elles seront composées d'habitants volontaires et ouvertes aux élus du conseil municipal.

Le comité d'animation et de gestion devrait bénéficier d'une certaine autonomie par rapport au conseil municipal qui s'engagera sur un plan autre que ce qui sera défini dans le projet social.

Le comité d'animation et de gestion doit permettre à chaque acteur de faire valoir ses propres compétences puisque le Centre social a besoin de tous les niveaux d'expertise. Cela permet de reconnaître la légitimité de tous les acteurs dans la réflexion, la mise en œuvre du projet. C'est aussi l'occasion pour tous les acteurs de faire un pas de côté pour dépasser sa propre posture.

3. Participation des habitants

Participation active aux réunions

Prise de décision

5. Résultats attendus :

- Expression de toutes les idées
- Prise de décision démocratique

2. Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'implication des habitants dans les instances de consultation et de décision

4. Moyens :

Equipe du Centre Social
Professionnels

6. Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de participants
- Satisfaction des participants
- Nombre de séances organisées

Échéancier : dès l'ouverture de la structure

Fiche Action n°8

Titre de l'action : « Mise en place de commissions thématiques »

Objectif général : Tendre vers une gouvernance partagée entre les habitants, élus et les membres de l'équipe

Publics visés : Habitants, bénévoles et membres du Comité d'Animation et de gestion

1.Présentation de l'action :

Les commissions sont des instances créées par décision du Comité d'Animation et de Gestion (CAG), pour répondre aux nécessités de la mise en œuvre du projet associatif. Elles peuvent être proposées par des adhérents.

Le CAG valide en amont la commission et son objet au regard du projet associatif et de ses priorités. Ce sont des structures de réflexion et de proposition Chaque commission a sa spécificité et vise à produire « le développement social ».

Elles produisent et alimentent la réflexion du CAG.
Elle s'engage à :

- se réunir au moins trois fois par an
- produire et diffuser à ses membres et aux membres du CAG des relevés de conclusions de ses réunions.
- faire valider ses propositions d'actions par le CAG pour la mise en œuvre opérationnelle
- fournir ses éléments de réflexion, les objectifs visés, les besoins et les moyens (financier, humain, partenariat...) pour la mise en œuvre

Les commissions sont ouvertes aux adhérents et bénévoles, salariés, administrateurs, prestataires et acteurs des réseaux impliqués dans les projets partenaires.

Ce sont des lieux de co-construction entre bénévoles et salariés.

Il peut être fait proposition d'une commission accueil, famille, solidarité entraide pouvoir d'agir...

2. Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'implication des habitants dans les instances de consultation et de décision
- Mettre en place un fonctionnement de travail entre habitants, élus, équipe

3. Participation des habitants :

Participation aux commissions, co-construction

4. Moyens :

Equipe du centre social
Salle de réunion
Document de cadrage

5. Résultats attendus :

- Mobilisation des habitants, membres du CAG
- Définition de nouvelles propositions et actions avec les personnes
- Cohérence des réflexions avec le projet

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombre de participants
Commission levier de participation
Choix des thèmes de réflexion
Intégration dans le groupe

Échéancier : Après validation par le CAG en phase avec le projet

Plus value: Accompagnement à la citoyenneté

FICHES ACTIONS

**Etre vecteur d'insertion : accès aux
droits et aux services**

Fiche Action n°1

Titre de l'action : « Point information droits et prestations »

Objectif général : Faciliter l'insertion socioprofessionnelle et numérique

Publics visés : Tous publics ciblés par catégories (jeunes, adultes actifs et retraités, familles, associations, porteurs de projets)

<p>1. Présentation de l'action :</p> <p>Création collective et concertée (entre professionnels et habitants) d'un guide des droits et des prestations calibré pour les usagers du territoire en recherche d'information. Mise à disposition de cette base documentaire et des moyens d'accès à l'information.</p> <p>Accompagner la personne dans sa recherche d'information.</p> <p>Animer des séances d'information à travers la réalisation d'événementiels (ex : journée de la petite enfance, village santé, accès aux droits...) ou de réunions d'information (ex : le surendettement...).</p> <p>Accueillir les structures partenaires dans le cadre de l'information de leurs usagers : mise à disposition de bureaux de permanence.</p>	<p>2. Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner les publics vers une meilleure connaissance des droits fondamentaux ▪ Aider aux démarches administratives, juridiques, budgétaires
<p>3. Participation des habitants :</p> <p>Implication dans la création d'un outil de communication accessible à tous</p>	<p>4. Moyens :</p> <p>Mise à disposition d'un bureau de permanence</p> <p>Conventionnement, communication</p> <p>Mise à disposition de guide des droits et prestations</p> <p>Service communication de la mairie</p> <p>Equipe centre social (agent d'accueil, responsable, référent famille, bénévoles)</p> <p>Partenaires (CAF, PMI, MSA, CPAM, CARSAT, Mission Locale...)</p> <p>Planning de permanences</p>
<p>5. Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Autonomie et augmentation de la demande → Meilleur accès aux droits → Proximité : permanences d'information organisées par les partenaires au sein des locaux 	<p>6. Indicateurs d'évaluation :</p> <p>Qualité du guide créé collectivement</p> <p>Nombres de participants</p> <p>Nombre de permanences</p> <p>Nombres d'évènements</p>
<p>Échéancier : Dès l'ouverture de la structure</p>	
<p>Plus value du centre social : espace et temps dédié à l'accès aux droits</p>	

Fiche Action n°2

Titre de l'action : «Mise en œuvre du Point Accueil Emploi»

Objectif général : Faciliter l'insertion socioprofessionnelle et numérique

Publics visés : Ouvert à tous, plus particulièrement demandeurs d'emploi

1. Présentation de l'action :

Sur la base de l'Accompagnement socioprofessionnel :

- Travail sur la résolution de problématiques :
 - intégration sociale (régularité des rendez-vous, accueil possible en milieu associatif...)
 - suivi des personnes pour la recherche de solutions transverses liées au logement et mobilité, la santé...),
- Travail sur la définition / consolidation du projet professionnel pour le retour à une activité professionnelle et/ou l'orientation vers la formation ou un suivi adapté.

Phase 1. Identification et analyse des difficultés :

- Bilan personnel, valorisation des acquis de l'expérience
- Bilan professionnel, analyse des points forts et des points faibles de l'expérience

Phase 2. Construction et mise en œuvre d'actions

- Élaboration de pistes professionnelles
- Exploration de l'environnement économique
- Stratégies de recherche d'emploi et consultation d'offres
- Réflexion sur les obstacles à la recherche d'emploi
Suivi individuel avec possibilité de regroupement en fonction de thèmes choisis (atelier CV, santé, RSA, Retraite, rencontre avec un chef d'entreprise...).

2. Objectifs opérationnels :

- Accompagner les publics vers une meilleure connaissance des droits fondamentaux
- Aider aux démarches
- Favoriser le retour à l'emploi

3. Participation des habitants :

Participation active des usagers dans l'accompagnement

Proposition de missions par les habitants employeurs en CESU

4. Moyens :

Référent famille
Matériel Informatique / bureautique, internet, locaux délocalisés
Partenaires liés à l'emploi : Association d'insertion, Mission Locale, Pôle emploi
Particuliers employeurs

5. Résultats attendus :

- Implication constructive dans le parcours d'insertion sociale et professionnelle
- Socialisation et sensibilisation à la citoyenneté (statut, devoirs & obligations...)

6. Indicateurs d'évaluation :

Bilans fait en cours et fin d'action par les acteurs et partenaires (entretiens, grilles et d'évaluation)
Nombre de demandes

Échéancier : Dans la première année de mise en œuvre du projet social

Plus value du centre social : service de proximité

Fiche Action n°3**Titre de l'action : « Écrivain public »**

Objectif général : Faciliter l'insertion socioprofessionnelle et numérique

Publics visés : Adultes, personnes âgées

1. Présentation de l'action :

Permanence hebdomadaire d'un écrivain public bénévole à La Maison des habitants.

Les habitants sont reçus par l'écrivain public qui rédige avec eux divers courriers, constitue et assure le suivi de dossiers administratifs pour un public qui ne maîtrise pas la langue française.

Il s'agit d'une aide « pédagogique ».

2. Objectifs opérationnels :

- Aider aux démarches administratives, juridiques, budgétaires
- Faciliter l'adaptation des personnes ne maîtrisant pas le français écrit
- Participer à l'autonomie des apprenants
- Orienter vers des partenaires

3. Participation des habitants :

Les habitants sont présents lors du rendez-vous individuel

L'écrivain public explique comment formaliser un dossier ou rédiger un courrier

Cette action doit aussi favoriser l'autonomie des personnes

4. Moyens :

Un écrivain public

Permanence hebdomadaire

5. Résultats attendus :

- Progression de la compréhension des demandes administratives

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombre de dossiers accompagnés, remplis

Nombre de courriers rédigés

Évolution de la compréhension des démarches administratives

Échéancier : Après avoir « recruté » un ou des bénévoles volontaires pour être écrivain public

Plus value du centre social : service de proximité et d'accompagnement dans les démarches

Fiche Action n°4

Titre de l'action : « Accompagnement multimédia démarches en ligne »

Objectif général : Faciliter l'insertion socioprofessionnelle et numérique

Publics visés : Tous public

1.Présentation de l'action :

L'action « Accompagnement multimédia démarches en ligne » vise à permettre aux habitants d'acquérir des compétences dans le domaine de l'informatique pour faire face à la fracture numérique.

Le CCAS et l'espace multimédia de Grain de sel sont associés au réseau inclusion numérique mis en place sur le Département du Morbihan. A ce titre, ils bénéficient entre autre du support pédagogique « les bons clics ».

Un premier atelier permettra de déceler les problématiques liées à l'informatique et aux difficultés dans les démarches administratives. Le niveau de chacun sera pris en compte. En fonction de la demande des participants et des problématiques retenues, une programmation d'ateliers sera établie.

Lors des ateliers, un document écrit avec les démarches réalisés leur sera fourni à la fin de la séance afin d'assimiler plus facilement. Celui-ci sera réutilisable pendant les ateliers futurs et à la maison.

Les ateliers auront lieu à raison d'une à deux fois par mois à l'espace multimédia de Grain de sel selon le nombre de participants inscrits, avec l'intervention d'un professionnel. Les habitants ayant des connaissances pourront eux-mêmes animer afin de valoriser et de transmettre leurs compétences.

3.Participation des habitants

Participation active aux ateliers
Animation d'ateliers

2.Objectifs opérationnels :

- Contribuer à réduire la fracture numérique
- Aider aux démarches administratives

4. Moyens :

Espace Multimédia
Equipe du Centre Social
Outils informatiques
Professionnels
Services de la commune
Support-guide

5. Résultats attendus :

- Acquisition de compétences informatiques
- Amener à l'autonomie dans leurs démarches
- Développer l'entraide entre habitants, le lien intergénérationnel

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombre de participants
Satisfaction des participants
Nombre de séances organisées

Échéancier : dès l'ouverture de la structure

Plus value du centre social : toucher plus grand nombre de personnes en difficulté numérique

<p style="text-align: center;">Fiche Action n°5</p> <p style="text-align: center;">Titre de l'action : « L'espace Multimédia »</p>	
Objectif général : Faciliter l'insertion socioprofessionnelle et numérique	
Publics visés : Tous publics	
<p>1. Présentation de l'action :</p> <p>Il s'agit d'envisager un réseau d'échanges de savoirs et de savoir-faire en informatique, pouvant être combiné à d'autres actions du Centre social.</p> <p>La mise en place d'initiations permet aux débutants de tous âges d'acquérir des bases pour pouvoir se familiariser avec l'outil informatique et devenir autonome.</p> <p>Différents thèmes sont abordés en fonction des demandes formulées par les habitants.</p>	<p>2. Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer à réduire la fracture numérique
<p>3. Participation des habitants :</p> <p>Des habitants / usagers référents pour les différents espaces</p> <p>Participation à l'aménagement des espaces de vie</p>	<p>4. Moyens :</p> <p>Animateur chargé de l'espace multimédia et des bénévoles</p> <p>Du matériel informatique et des logiciels</p> <p>Ligne budgétaire dédiée</p>
<p>5. Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Acquisition de connaissances informatiques → Développement de solidarité, de l'entraide → Développement de relations sociales entre les générations → Création de relations inter-personnelles en dehors de la structure → Implication des habitants dans la vie du Centre social et dans la vie du quartier 	<p>6. Indicateurs d'évaluation :</p> <p>Nombre d'usagers enfants/adultes/jeunes</p> <p>Nombre de temps d'échanges</p> <p>Nombre d'animation solidaire</p> <p>Nombre de temps d'échange de savoir faire entre participant</p>
Échéancier : dès l'ouverture de la structure	
Plus value du centre social : lieu de proximité	

Fiche Action n°6**Titre de l'action : « Soutien aux associations »**

Objectif général : Consolider et développer le réseau partenarial

Publics visés : responsables d'associations

1. Présentation de l'action : <p>Accompagnement à la création ou au développement des associations. Certaines associations n'ont pas de projet clairement défini, la maison des habitants peut les accompagner dans l'écriture de leur projet afin de mesurer tous les enjeux liés à cette formalisation en lien avec la Direction culture de la mairie.</p> <p>Participation au forum des associations Accompagnement à la recherche de subventions, y compris financier, avec certains partenaires associatifs afin de conduire des actions dans le cadre du Centre Social Organisation de formations à destination des responsables associatifs</p>	2. Objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none">▪ Promouvoir la maison des habitants comme espace ressources▪ Offrir un lieu, ressource au tissu associatif▪ Favoriser la mise en synergie des outils de développement du tissu associatif
3. Participation des habitants :	4. Moyens : <p>Bénévoles Equipe centre social Réseau associatif</p>
5. Résultats attendus : <p>→ Créer un réseau associatif d'entraide et de soutien</p>	6. Indicateurs d'évaluation : <p>Nombre d'associations participantes Bilan des actions</p>
Échéancier : dès l'ouverture de la structure	
Plus value du centre social : offrir un espace ressource au monde associatif	

Fiche Action n°7	
Titre de l'action : « Rencontres de partenaires du social-éducatif-culturel»	
Objectif général : Consolider et développer le réseau partenarial	
Publics visés : Les partenaires du territoire de la maison des habitants	
<p><u>1. Présentation de l'action :</u></p> <p>L'ensemble des partenaires sociaux, éducatifs et culturels sont invités à une coordination générale pour échanger sur les pratiques mais aussi repérer les différentes problématiques.</p> <p>Ces rencontres ont lieu une fois par trimestre, à la maison des habitants, espace fédérateur de tous les acteurs à travers les orientations de son projet social.</p> <p>Des commissions thématiques pourront être installées en fonction des besoins repérés. Afin d'échanger de l'information, des petits déjeuners seront organisés avec les partenaires volontaires.</p>	<p><u>2. Objectifs opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la maison des habitants comme espace ressources ▪ Faciliter le travail en commun
<p><u>3. Participation des habitants :</u></p>	<p><u>4. Moyens :</u></p> <p>Salle de la maison des habitants, frais pour petits déjeuners</p> <p>Elaboration d'un calendrier des rencontres, puis envoi d'une convocation à l'ensemble des partenaires, avec l'ordre du jour. Compte rendu rédigé.</p> <p>Partenaires volontaires</p>
<p><u>5. Résultats attendus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Assurer une veille sociale → Meilleure circulation de l'information entre partenaires pour être relais auprès des habitants → Assurer une cohérence des actions menées sur le territoire → Avoir une meilleure connaissance des différents projets institutionnels 	<p><u>6. Indicateurs d'évaluation :</u></p> <p>Nombre et diversité des acteurs du territoire aux différentes instances Assiduité et régularité Lisibilité</p>
Échéancier : Dans la première année de mise en œuvre du projet social	
Plus value du centre social : lieu ressources pour fédérer les partenaires	

Fiche Action n°8

Titre de l'action : « Ateliers apprentissage de la langue »

Objectif général : Consolider et développer le réseau partenarial ; Faciliter l'insertion socioprofessionnelle et numérique

Publics visés : Adultes ne maîtrisant pas la langue française

1. Présentation de l'action :

« Apprentissage de la lecture » est une action sociolinguistique. Elle s'adresse à un public français d'origine étrangère ou à un public étranger.

La finalité de cette action est de permettre aux apprenants une meilleure inclusion socioprofessionnelle, l'apprentissage ou le perfectionnement de la langue française en s'appuyant sur des thèmes de la vie quotidienne. Les séances d'apprentissage s'envisagent comme une clef permettant d'accéder à la vie publique et citoyenne.

Le but principal étant d'amener les apprenants par une meilleure maîtrise de la langue vers leur propre autonomie.

Il s'agit de permettre un espace privilégié de paroles et d'échanges en dehors des contraintes du quotidien.

2. Objectifs opérationnels :

- Accompagner les publics vers une meilleure connaissance des droits fondamentaux
- Développer des actions partenariales

3. Participation des habitants :

Les apprenants construisent leur apprentissage avec l'intervenant

Participation transversale lors d'actions portant sur du lien social et de la solidarité

4. Moyens :

Un salle d'apprentissage

Un formateur du Centre d'Etudes et d'Action sociale (CEAS)

5. Résultats attendus :

- Une meilleure communication des apprenants
- Une meilleure autonomie dans la vie courante
- Une inclusion sociale et ou professionnelle

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombre de sollicitations pour des permanences d'écrivain public

Nombre de liens avec d'autres actions de la maison des habitants

Échéancier : dès l'ouverture de la structure

Plus value du centre social : apporter un lieu d'apprentissage de proximité

Fiche Action n°9

Titre de l'action : « Prévenir, accompagner les problèmes de santé physique et psychologique »

Objectif général : Consolider et développer le réseau partenarial

Publics visés : Tous publics

1. Présentation de l'action :

Identifier les besoins des usagers en matière de santé.

Mener des ateliers qui favorisent le maintien en bonne santé physique : diététique, randonnée, yoga, sophrologie, relaxation...) et une bonne santé psychique (atelier peinture, ateliers esthétique pour maintenir ou restaurer son image), mutualiser avec greeters autour de marches douces culturelles.

Proposer des animations « bien vieillir » en partenariat avec atout santé de la CPAM.

Orienter vers partenaires adéquats en fonction des besoins.

2. Objectifs opérationnels :

- Maintien de la santé pour tous
- Proposer une offre ouverte aux besoins des personnes
- Favoriser l'accueil des habitants ayant des problèmes de santé
- Développer des actions partenariales

3. Participation des habitants :

Partir des besoins des habitants

4. Moyens :

Locaux du centre social
Partenaires institutionnels (ARS, CPAM, CARSAT) ou associatifs locaux
Salarié du centre social

5. Résultats attendus :

- Améliorer la prévention de certains publics les plus en difficulté
- Renforcer le partenariat avec les institutions locales ou associations autour de projets communs
- Favoriser les échanges intergénérationnels
- Etre repéré comme espace ressources notamment en matière de prévention
- Décliner la prévention au-delà de la santé

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombres de participants
Nombre d'ateliers et d'animations
Nombres d'évènements

Échéancier : Dans l'année qui suit l'ouverture de la structure après concrétisation de partenariat

Plus value centre social : action nouvelle de prévention santé

Fiche Action n°10

Titre de l'action : «Consommer Malin »

Objectif général : Consolider et développer le réseau partenarial

Publics visés : Habitants en contact ou accompagnés par les travailleurs sociaux

1. Présentation de l'action :

« Consommer Malin » est une action collective de territoire gratuite entouré par des travailleurs sociaux de Vannes et de Séné.

L'action a pour finalité l'insertion sociale des habitants au sein du territoire. Elle s'appuie sur des questionnements autour de thématiques sur la consommation et la vie quotidienne choisies au préalable par les participants.

Les personnes issues de cette action ont été orientées par les différents travailleurs sociaux lors d'entretiens individuels.

- 1^{er} rdv : Les professionnels présentent le projet lors d'un temps fort et les habitants font part de leurs attentes.
- 2^{ème} rdv : Sélection des thématiques clés par les habitants et programmation des différents ateliers sur l'année (cuisine, transport, énergie..).

Par la suite, des rencontres mensuelles pendant 6 mois auront lieu avec les contenus choisis et préparés par le groupe. Des usagers sont appelés à animer ces ateliers en fonction de leur compétences et sur la base du volontariat.

La maison des habitants pourra accueillir cette action et sera le relai du CCAS pour orienter les publics.

3. Participation des habitants :

Implication dans le choix des thématiques
Participation active des habitants lors des ateliers
Animation d'ateliers

2. Objectifs opérationnels :

- Développer des actions partenariales
- Favoriser les échanges
- Pour les publics, Permettre de prendre conscience de leurs ressources personnelles
- Faciliter l'accès à des ressources et des outils mobilisables

5. Résultats attendus :

- Réinvestir au quotidien les conseils prodigués
- Optimiser leur choix de consommation en adéquation avec les ressources financières
- Favoriser les échanges entre habitants
- Faciliter l'accès à des outils

4. Moyens :

Locaux du Centre Social
Locaux du Centre Social de Ménimur
Partenaires : CAF, CCAS de Séné, Epicerie Solidaire, Centre social de Ménimur et de Kercado, Conseil départemental
Le référent famille
Travailleur sociaux
Budget CAF et Conseil départemental

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombre d'ateliers réalisés
Nombre de thématiques abordées
Nombres de personnes participantes
Satisfaction des habitants à travers un questionnaire

Échéancier : dès l'ouverture de la structure

FICHES ACTIONS

Agir pour le lien social et les solidarités

Fiche Action n°1

Titre de l'action : « Les paniers solidaires »

Objectif général : développer des formes innovantes d'accompagnement et de solidarité

Permettre aux habitants de mettre en place des stratégies pour assurer l'ensemble des repas mensuels

Publics : ouvert à tous avec une attention particulière pour les personnes fragilisées

1. Présentation de l'action :

Pour permettre l'accès à des produits frais locaux et de qualité pour des personnes en difficulté et dans le respect de leur dignité :

- Mise en place de paniers de légumes et œufs bios ouvert à tous toutes les semaines ou une fois tous les 15 jours
- Tarifs en fonction du quotient familial avec 5 places réservées pour les plus bas quotients et des places pour tous pour garantir la mixité sociale
- Engagement sous forme contrat pour 6 mois, renouvelable
- Permanence de distribution un jour dans la semaine à la maison des habitants, tenue par bénévoles, avec proposition d'un temps convivial pour favoriser l'interconnaissance

2. Objectifs opérationnels :

- Accompagner les initiatives solidaires
- Développer des actions ou des activités abordables, accessibles à tous à tarifs préférentiels

3. Participation des habitants :

Des habitants / usagers référents pour les distributions

Proposition de recettes accompagnant les paniers

4. Moyens :

Producteur bio

Partenaires sociaux du territoire pour l'orientation

5. Résultats attendus :

- Répondre à des besoins sociaux repérés
- Faire évoluer les habitudes alimentaires pour promouvoir la consommation de produits frais
- Favoriser la rencontre, accompagner vers de nouveaux espaces de vie sociale

6. Indicateurs d'évaluation :

Combien de personnes se sont inscrites ?

Combien de paniers ont été vendus ?

Quel est le retour des participants ?

Avons-nous atteint les objectifs fixés ?

Échéancier : Mettre en place dans les 6 mois qui suivent l'ouverture de la structure

Plus value centre social : action nouvelle de prévention santé et d'aide au budget alimentaire en direction des habitants de la commune

Fiche Action n°2

Titre de l'action : « Promouvoir le dispositif Séné pouces et les expériences alternatives de transport existant sur le territoire »

Objectif général : Développer des formes innovantes d'accompagnement et de solidarité

Publics visés : Tout public

1.Présentation de l'action :

Dans un premier temps, lancement d'une campagne d'information et de mobilisation sur la mobilité. Il s'agit de recenser l'ensemble des initiatives et outils existants sur notre territoire, puis de les promouvoir : covoiturage Séné pouces, vélos électriques GMVA, Ligne directe Le Poulfanc-Le bourg, Creacéo... Créer un lien qui reprend ces informations sur l'ensemble des sites internet de la Mairie.

Second temps, mise en place d'animations sur le thème de la mobilité : soirée d'informations, ateliers d'aide à l'utilisation de Séné pouces, proposition de participation au réseau en favorisant les inscriptions de début d'année, utilisation de Séné pouces pour répondre aux problématiques de mobilités que nous observons Cela nécessite de mettre en place une veille active sur les problématiques de mobilités vécues par les habitants).

2.Objectifs opérationnels :

- Agir sur les problématiques de mobilité
- Accompagner les initiatives solidaires

3.Participation des habitants

Participation active aux ateliers

Animation d'ateliers

Proposition de places disponibles

4. Moyens :

Equipe du centre social

Adhérents Séné Pouces

Service transports Golfe Morbihan Vannes

Agglomération

Service communication

5. Résultats attendus :

- Rendre les allers-retours bourg-Poulfanc plus faciles
- Développer l'entraide entre habitants, le lien intergénérationnel

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombre de participants

Satisfaction des participants

Nombre de déplacements en commun

Échéancier : dès l'ouverture de la structure

Plus value centre social : action nouvelle sur l'aide à la mobilité au sein de la commune

<p style="text-align: center;">Fiche Action n°3</p> <p style="text-align: center;">Titre de l'action : « Déploiement des échanges de savoirs »</p>	
Objectif général : développer des formes innovantes d'accompagnement et de solidarité	
Publics visés : Tous publics	
<p>1. Présentation de l'action :</p> <p>De nombreux habitants, bénévoles ont des compétences dans différents domaines (Bricolage, nature, informatique, jeux, cuisine...). Pouvoir donner la possibilité aux personnes intéressées de faire part de leurs passions, hobbies en tout genre.</p> <p>Des ateliers existent déjà au centre culturel Grain de Sel à l'origine de l'action. En complément, la maison des habitants peut accueillir ces ateliers à des créneaux horaires différents et dans ses locaux pour les rendre accessibles à tous et que chacun puisse en profiter.</p>	<p>2. Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner les initiatives solidaires ▪ Renforcer la transversalité entre les services, les partenaires
<p>3. Participation des habitants :</p> <p>Des habitants / usagers référents pour les différents espaces</p> <p>Participation à l'aménagement des espaces de vie</p>	<p>4. Moyens :</p> <p>Équipe du Centre social</p> <p>Habitants échangeurs</p> <p>Steeple</p>
<p>5. Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Meilleure connaissance des activités disponibles sur la commune → Etendre ces activités au plus grand nombre → Les rendre plus accessibles → Développement du lien et de la solidarité entre les habitants / usagers → Mixité sociale → L'autonomie des usagers 	<p>6. Indicateurs d'évaluation :</p> <p>Nombre d'habitants / usagers</p> <p>Nombre d'adultes, de jeunes, d'enfants</p> <p>Diversité des ateliers</p> <p>Origine géographique de la commune des participants</p>
Échéancier : dès l'ouverture de la structure	
Plus value centre social : Décentraliser sur le Nord de la commune des ateliers d'échanges entre Habitants afin de permettre un accès à ces actions au plus grand nombre	

<p style="text-align: center;">Fiche Action n°4</p> <p>Titre de l'action : « Cordonner le projet d'une mutuelle collective »</p>	
Objectif général : Développer des formes innovantes d'accompagnement et de solidarité	
Publics visés : Toute personne résidant à Séné et désireuse de changer de complémentaire santé pourra souscrire à la nouvelle mutuelle collective	
<p>1. Présentation de l'action :</p> <p>Durant un an, un groupe de travail réfléchit sur l'élaboration d'une mutuelle collective, sous la houlette du Centre Social.</p> <p>La première étape consiste à évaluer les besoins et les attentes des habitants au moyen d'un questionnaire distribué dans le bulletin municipal.</p> <p>Sur la base des réponses apportées, un cahier des charges est adressé à un certain nombre de prestataires. Des candidats se positionneront. A l'issue d'une phase d'analyse, une mutuelle sera retenue par le groupe de travail, au regard des tarifs et de la qualité des prestations proposées.</p> <p>La ville de Séné par l'intermédiaire du centre social se positionne comme simple média trice. Elle n'apporte aucune aide financière et ne touche aucune recette sur les contrats souscrits. Son rôle, à l'avenir, sera de rencontrer annuellement la mutuelle partenaire pour effectuer un bilan des prestations fournies et veiller au respect des objectifs fixés au départ.</p>	<p>2. Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner les initiatives solidaires ▪ Maintien de la santé pour tous ▪ Proposer une offre ouverte aux besoins des personnes ▪ Favoriser l'accueil des habitants ayant des problèmes de santé ▪ Développer des actions partenariales
<p>3. Participation des habitants :</p> <p>Réponses au questionnaire</p> <p>Habitants participant au groupe de travail</p> <p>Négociation des contrats</p>	<p>4. Moyens :</p> <p>Groupe de travail</p> <p>Questionnaire recensant les besoins</p> <p>Mutuelle partenaire</p>
<p>5. Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Rendre l'adhésion à une mutuelle plus accessible → Expression des besoins par les habitants → Accès aux soins facilité 	<p>6. Indicateurs d'évaluation :</p> <p>Nombres d'adhérents et de contrats souscrits</p> <p>Nombre d'ateliers et d'animations</p>
<p>Échéancier : Dans l'année qui suit l'ouverture de la structure après création d'un groupe de travail</p> <p>Plus value centre social : action nouvelle de prévention santé et d'aide au budget en direction des habitants de la commune</p>	

Fiche Action n°5
Titre de l'action : « Créastus »

Objectif général : Développer des formes innovantes d'accompagnement et de solidarité

Publics visés : Locataires Vannes Golfe Habitat

<p><u>1. Présentation de l'action</u></p> <p>« Créastus » est une action gratuite qui vise à organiser des ateliers de bricolage à partir des besoins des habitants.</p> <p>En premier lieu, une identification des besoins des personnes sera effectuée via un questionnaire ou un sondage.</p> <p>VGH mobilise un logement social vacant et le met à disposition comme atelier d'apprentissage</p> <p>Le référent famille coordonne le groupe d'habitants intéressé par les ateliers. Il prend contact avec Vannes Golfe Habitat afin de mettre en place divers ateliers choisis par les habitants.</p> <p>Les ateliers auront lieu à raison d'une fois par mois par des formateurs de l'association les compagnons bâtisseurs.</p>	<p><u>2. Objectifs opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner les initiatives solidaires ▪ Renforcer la transversalité entre les services, les partenaires
<p><u>3. Participation des habitants :</u></p> <p>Implication des habitants dans le choix des ateliers effectués</p> <p>Participation active lors des ateliers</p>	<p><u>4. Moyens :</u></p> <p>Logement vacant mis à disposition par Vannes Golfe Habitat</p> <p>Budget financé par VGH</p> <p>Partenaire associatif : Les compagnons bâtisseurs</p> <p>Formateurs des compagnons bâtisseurs, la médiatrice VGH</p> <p>Le référent famille du centre social</p>
<p><u>5. Résultats attendus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> → Améliorer les compétences dans le domaine du bricolage au sein du logement → Amener à l'autonomie et à l'entraide entre habitants d'un même quartier → Prise d'initiative des habitants pour l'organisation des ateliers en fonction de leurs besoins → Favoriser la création de lien social au sein des résidences de logements sociaux → Faciliter la médiation entre bailleur et locataire 	<p><u>6. Indicateurs d'évaluation :</u></p> <p>Nombres de participants aux ateliers</p> <p>Fréquences et nombres d'ateliers effectués</p> <p>Nombres de thématiques abordées</p> <p>Satisfaction des habitants</p>
<p>Échéancier : Dès l'ouverture de la structure après signature de la convention mairie-VGH</p>	
<p>Plus value centre social : Prévention des dettes de loyer et des expulsions locatives en lien avec les bailleurs sociaux</p>	

Fiche Action n°6

Titre de l'action : « Chantiers jeunes »

Objectif général : développer des formes innovantes d'accompagnement et de solidarité

Publics visés : Jeunes 16-18 ans

1. Présentation de l'action :

En retour d'une indemnisation de 15 euros pour 3 heures de chantier mis en place pendant les congés scolaires (sauf noël) pour lequel le dispositif offre aux jeunes de s'inscrire dans une démarche d'équipe (2 à 6 jeunes/groupe d'intervention) sur une période de 5 jours consécutifs (hormis jour férié).

Les chantiers sont mis en place en lien avec les services techniques de la ville de Séné mais pourquoi pas avec également les associations locales pour lesquelles il est demandé de dégager un référent de l'action sur l'ensemble de la période de chantier en vue d'ajuster, de répondre aux questions éventuelles, de recadrer mais toujours en lien avec les objectifs techniques du chantier.

3. Participation des habitants :

Des habitants / usagers référents pour les différents espaces
participation à l'aménagement des espaces de vie

2. Objectifs opérationnels :

- Accompagner les initiatives solidaires
- Renforcer la transversalité entre les services, les partenaires

5. Résultats attendus :

- Qualité des chantiers rendus
- Implication des jeunes sur les chantiers
- Engagement citoyen
- Mixité sociale

4. Moyens :

Référent famille centre social
Ligne budgétaire
Liens établis dans le cadre des chantiers avec les différents services de la ville: Voirie, espaces verts, cimetière, médiathèque ...
et les associations locales:
Référent dans les services concernés, les associations

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombre de jeunes impliqués
Origine géographique des jeunes

Échéancier : Au cours des deux premières années après l'ouverture

Plus value centre social : Permettre à des jeunes de développer des projets

Fiche Action n°7

Titre de l'action : « Je suis / je deviens bénévole »

Objectif général : Développer des formes innovantes d'accompagnement et de solidarité

Publics visés : Tous publics, les associations locales, les bénévoles des associations

1. Présentation de l'action :

Faire rencontrer les différents bénévoles du territoire, autour d'un projet artistique, leur permettant de raconter l'histoire de leur engagement à travers l'ouverture nécessaire à l'expression artistique de la personne qui s'investira sur le projet. Cela peut se traduire grâce à un recueil de parole, qui reprendrait des témoignages significatifs exprimés lors d'entretien avec les bénévoles, couplé d'une exposition photographique de leur portrait accompagné d'un extrait. Cette exposition aurait pour vocation d'être présentée notamment lors du forum des associations.

Ce projet donnera l'occasion de se rencontrer individuellement et collectivement lors de temps forts, et de faire le lien avec les associations

2. Objectifs opérationnels :

- Impliquer le réseau associatif à la vie du centre social
- Faire la promotion du bénévolat

3. Participation des habitants :

Des bénévoles du centre social ou des associations qui témoignent de leur engagement

4. Moyens :

un artiste local

Des bénévoles témoins

5. Résultats attendus :

- Participation des habitants à la vie de la maison des habitants
- Adhérents des associations pas seulement consommateurs mais aussi acteurs

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombre bénévoles impliqués
Le développement de collaborations nouvelles entre associations
Nouveaux bénévoles investis dans les associations, dirigeants mais pas seulement
Nouveaux habitants deviennent bénévoles

Échéancier : Après une année d'activités

Plus value centre social : Valoriser le bénévolat et donner l'envie à d'autres habitants de s'engager en tant que bénévole

Fiche Action n°8

Titre de l'action : «Projet radio Maison des Habitants»

Objectif général : Faciliter l'insertion socioprofessionnelle et numérique

Publics visés : Tout public

1. Présentation de l'action :

- Des ateliers éducatifs ouverts à tous, permettant de comprendre le fonctionnement de ce média, d'aborder le matériel spécifique, les métiers de l'animation radio, du journalisme ou de la technique, faire un travail d'écriture, de gestion de la voix, de recherches, de relations, de préparation etc...
- Des actions culturelles : promouvoir les différentes manifestations culturelles du territoire
- Des actions collectives en matière de programmes : Réfléchir à des programmes, interviews ou reportages
- Des actions en faveur de l'intégration, mettre en valeur tous les acteurs œuvrant pour l'intégration professionnelle, sociale, lutte contre les discriminations
- Des actions en faveur de l'environnement, du développement local
- Radio reste un outil de communication de proximité et soutien les porteurs de projets locaux. Un relais d'information pour les institutions.
- Animer une chronique sportive qui annonce les résultats des clubs de la région.
- Lancement d'une Web radio synchronisée

2. Objectifs opérationnels :

- Impliquer le réseau associatif à la vie du centre social
- Développer la communication autour des actions et des missions du centre social
- Favoriser les échanges entre les groupes sociaux et culturels
- Donner la parole à tous
- Soutenir les Associations et le développement local
- Proposer une éducation des publics aux Média
- Lutter contre l'exclusion

3. Participation des habitants :

Participation active des usagers aux reportages, à l'animation, aux apprentissages

Proposition de reportages

4. Moyens :

Bénévole associatif
1 studio et le matériel nécessaire aux reportages, aux montages, à la diffusion
Fournisseurs de streaming & de connexion Internet haut débit

5. Résultats attendus :

- La visibilité de la structure
- Développement des activités
- Travailler à des projets collectifs
- Mixité sociale

6. Indicateurs d'évaluation :

La diversité de la programmation et la qualité de l'information
La visibilité de la structure
Rapidité de traitement de l'information et de réponse aux attentes des auditeurs

Échéancier : Au cours de la deuxième année après l'ouverture de la structure

Plus value centre social : Soutenir le développement local et le tissu associatif sur Séné

Fiche Action n°9

Titre de l'action : « Fête du centre social »

Objectif général : Favoriser la rencontre, les liens, la mixité sociale

Publics visés : Tout public

<p>1. Présentation de l'action :</p> <p>Un comité d'organisation est constitué, chargé de définir la mise en forme et le cadre de la manifestation</p> <p>L'ensemble de l'équipe de professionnels du centre social est associée à cette manifestation et une équipe de bénévoles est constituée de toutes générations.</p> <p>Elle s'adresse aux familles du centre Social et plus généralement aux habitants de la Commune. Bénévoles: gestion des stands boissons - vente salé sucré / tombola, animations d'ateliers, de jeux en bois, sécurité. Salariés: gestion de la logistique d'installation – coordination des animations</p> <p>Les gens se rencontrent autour d'un pique-nique collectif et participent à un programme varié d'animations (chorales interquartiers, jeux parents-enfants...décidées par le comité d'organisation).</p> <p>Ce moment festif sur une demi-journée à partir de midi est l'occasion de faire la promotion de l'ensemble des activités dispensées par la Maison des Habitants.</p>	<p>2. Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer la communication autour des actions et missions du centre social ▪ Développer des actions ou des activités abordables, accessibles à tarifs préférentiels ▪ Proposer des actions intergénérationnelles
<p>3. Participation des habitants :</p> <p>Implication dans l'organisation de la journée</p> <p>Promotion de cette journée festive</p> <p>Evaluation de la fête</p>	<p>4. Moyens :</p> <p>Groupe de travail</p> <p>Services techniques de la mairie pour mettre en place stands et tables</p> <p>Bénévoles</p> <p>Ligne budgétaire</p>
<p>5. Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> → La dynamique → Le bien-être → Le lien social intergénérationnel 	<p>6. Indicateurs d'évaluation :</p> <p>Nombres de personnes présentes à la fête du centre social</p> <p>Satisfaction des participants</p> <p>Nombre de bénévoles organisateurs</p>
<p>Échéancier : Dans l'année qui suit l'ouverture de la structure après création d'un groupe de travail</p> <p>Plus value centre social : Communiquer sur les activités du nouvel équipement et recenser d'autres attentes. Valoriser les liens entre habitants</p>	

Fiche Action n°10

Titre de l'action : « Livres à vélo »

Objectif général : Favoriser la rencontre, les liens, la mixité sociale

Publics visés : Tous publics

1. Présentation de l'action :

« Livres à vélo » est une action existante déployée par la médiathèque qui vise à diffuser le livre, la lecture, le savoir, la culture, les arts en dehors de Grain de Sel afin de toucher le plus d'habitants possibles.

Des membres de l'équipe de Grain de Sel ainsi que des bénévoles se déplacent en vélo afin d'être mobiles. Ils organisent des parcours en allant dans les endroits les plus stratégiques.

Régulièrement, ils se posent au cœur d'une résidence et créent une ambiance conviviale (un goûter par exemple est proposé) autour des objets culturels pour donner envie aux habitants de s'en saisir.

Des spectacles peuvent venir rythmer les parcours permettant des temps festifs.

L'action a lieu tous les mercredis de mai à octobre de 15h30 à 17h30. En cas de pluie, les rencontres se déroulent à Grain de Sel avec des échanges, des lectures et des jeux.

La maison des habitants participera à cette action en en faisant la promotion, en diffusant les points de rencontre, en accompagnant les habitants intéressés, en accueillant si besoin l'équipe de Grain de sel.

3. Participation des habitants :

Bénévoles amenés à faire des lectures

Proposition de souhaits de livres

2. Objectifs opérationnels :

- Proposer des actions intergénérationnelles
- Développer des actions ou des activités abordables, accessibles à tous à tarifs préférentiels
- Aller vers les habitants
- Rendre plus visible cette action culturelle

4. Moyens :

Ligne budgétaire

Livres, revues, jeux de société

Référent famille, équipe de Grain de Sel et bénévoles

Partenaire : Grain de Sel

5. Résultats attendus :

- Ouverture culturelle
- Echange intergénérationnel, mixité sociale
- Revaloriser le lien social
- Accompagner à l'inscription gratuite à la médiathèque de Grain de Sel

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombres de parcours réalisés

Nombres de participants

Nombres de bénévoles organisateurs

Satisfaction des habitants

Nombres d'inscriptions à la médiathèque après l'action

Échéancier : Dès l'ouverture

Plus value centre social : amener des actions culturelles sur le quartier du Poulfanc pour des publics ne fréquentant pas Grain de Sel

Fiche Action n°11

Titre de l'action : « Le Poulfanc se dessine »

Objectif général : Favoriser la rencontre et les liens, la mixité sociale

Publics visés : ouvert à tous

1. Présentation de l'action :

Mobiliser les habitants dans un élan de citoyenneté, autour d'un même projet d'amélioration de leur cadre de vie. Et ainsi favoriser la communication entre les habitants, toutes générations confondues. Cela pourrait prendre la forme de demi-journées en fonction des projets, consacrée à la réalisation de petits chantiers : amélioration, embellissement, fleurissement, œuvre artistique collective etc., dans des lieux symboliques utiles à tous. Ce projet pourrait promouvoir de manière concrète les valeurs essentielles : l'entraide, la fraternité apportée par le sentiment de faire partie d'une même communauté, le partage des compétences, impliquant chaque citoyen, la solidarité, le respect de l'espace public par son appropriation... Il s'agit de continuer à travailler autour d'une identité commune au quartier du poulfanc, quartier sinagot.

Au préalable : Choix des chantiers à réaliser ou des différents ateliers à mettre en place, en fonction des envies pour intéresser un maximum d'habitants. Les chantiers peuvent être repérés toute l'année, en étant à l'écoute des besoins et des idées des habitants. Prévoir des activités ludiques ou des ateliers qui pourront être proposés aux enfants. Lien à faire avec d'autres associations locales et impliquer les autres pôles d'animation culturelle et le service jeunesse.

3. Participation des habitants :

Des habitants / usagers font propositions de thèmes
Participation aux chantiers

5. Résultats attendus :

- Réalisation d' « œuvres collectives » dans l'espace public
- Le Poulfanc identifié comme sinagot
- Mixité sociale

2. Objectifs opérationnels :

- Proposer des actions intergénérationnelles
- Développer des actions ou des activités abordables, accessibles à tous à tarifs préférentiels
- Améliorer son cadre de vie
- Rompre l'isolement, favoriser les liens sociaux
- Travailler l'identité du quartier

4. Moyens :

Des bénévoles
Artiste
Equipe du centre social

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombre de partenaires impliqués, de bénévoles investis
Réalisations effectives.
Tous les indicateurs concernant ce que les habitants en retirent, interconnaissance, satisfaction, perception des non participants...

Échéancier : Dans la première année qui suit l'ouverture de la structure

Plu value centre social : Permettre aux habitants, dont les nouveaux arrivants sur la commune et sur le Poulfanc de se rencontrer et de tisser des liens

Fiche Action n°12

Titre de l'action : « Café des habitants»

Objectif général : Favoriser la rencontre, les liens, la mixité sociale

Publics visés : tout public

1. Présentation de l'action :

Proposer un temps d'accueil collectif pour permettre aux habitants de se rencontrer autour d'un café, thé, chocolat avec ou sans enfants, créer du lien, échanger autour de préoccupations communes. Devenir un lieu ressources.
Les ateliers sont inscrits dans une régularité (tous les mardis).
Des habitants participent à l'accueil (notamment des nouveaux habitants) et à la diffusion de l'information.

Recueillir, informer en invitant occasionnellement des intervenants extérieurs en fonction des demandes, des besoins, des attentes pour construire une dynamique collective en interne du centre social et en externe avec des partenaires locaux.

3. Participation des habitants :

Les habitants peuvent proposer de partager des gâteaux faits par leurs soins.
Proposition de thèmes de discussion si besoin
Expression libre
Assurer l'accueil

5. Résultats attendus :

- Rencontre active de personnes d'origines différentes
- Trouver un espace convivial
- Développer la confiance des usagers vis-à-vis de la structure
- La qualité des échanges

Échéancier : dès l'ouverture de la structure

Plus value centre social : Permettre aux habitants par la médiation et la convivialité de reconnaître la maison des habitants comme lieu ressource

2. Objectifs opérationnels :

- Développer des actions ou des activités abordables, accessibles à tous à tarifs préférentiels
- Se situer dans la relation à l'autre
Développer la convivialité
- Organiser des temps pour se connaître

4. Moyens :

Locaux et matériel Centre Social, boissons à disposition en autonomie,

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombre de cafés habitants organisés / cahier de présences
Nouvelles personnes accueillies
Expression de tous
Nombre et nature : thématiques évoquées, temps conviviaux.....

Fiche Action n°13**Titre de l'action : « Glanage et déambulations »**

Objectif général : Favoriser la rencontre et les liens, la mixité sociale

Publics visés : ouvert à tous

1. Présentation de l'action :

Des rendez-vous réguliers sont proposés selon les saisons pour se balader et déambuler autour de Séné

La découverte des sentiers côtiers, des marais de la réserve, le patrimoine culturel et historique seront au programme.

Le glanage consiste à se promener afin de ramasser ici ou là des fruits, des champignons, profiter de la pêche à pieds...tout en s'informant de ce qui sera ramassé au cours de ces balades : bénéfices pour la santé, recettes de cuisine, confection de confitures...

Marche de 2 à 3 kms

Inscription obligatoire

2. Objectifs opérationnels :

- Proposer des actions intergénérationnelles
- Développer des actions ou des activités abordables, accessibles à tous à tarifs préférentiels

3. Participation des habitants :

Des habitants / usagers font propositions de lieux à découvrir

Des habitants/usagers servent de guides

Proposition de recettes...

4. Moyens :

Des bénévoles

Greeters

Equipe du centre social

5. Résultats attendus :

- Meilleure connaissance de Séné
- Découverte de promenades à refaire en famille
- Activité de maintien de la forme pour adultes
- Valorisation des savoirs et connaissances transmises
- Mixité sociale, convivialité

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombre de participants

Bilan d'activités

Échéancier : Dans la première année qui suit l'ouverture de la structure, 1 fois par mois

Plus value centre social : Lutter contre l'isolement, valoriser le lien social, la solidarité.

Fiche Action n°14

Titre de l'action : « Créer une commission accueil »

Objectif général : Accueillir tout le monde et impliquer chacun

Publics visés : les salariés, les bénévoles, le public, les usagers, les partenaires

<p>1. Présentation de l'action :</p> <p>La fonction accueil revêt un caractère fondamental dans le fonctionnement et la mise en œuvre du projet social. L'accueil est le lieu privilégié de passage et d'écoute.</p> <p>Il est donc très important de pouvoir organiser cette fonction accueil à travers un suivi régulier et une attention particulière des acteurs impliqués dans cette fonction : salariés, bénévoles, usagers.</p> <p>La création de cette commission accueil permettra ce suivi et veillera à offrir un service d'écoute accessible à tous aussi bien sur la forme que sur le fonds en se plaçant à la fois du côté accueillant que celui d'accueilli.</p> <p>La commission proposera des actions autour de la formation à l'accueil et tout ce qui peut faire de l'accueil un endroit chaleureux et vivant qui répond aux attentes de tous.</p>	<p>2. Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Concevoir et faire vivre l'accueil▪ Informer toute personne qui a une demande
<p>3. Participation des habitants :</p> <p>Implication dans l'organisation de l'accueil</p>	<p>4. Moyens :</p> <p>Salariés de l'équipe Bénévoles</p>
<p>5. Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none">→ Etre au cœur de l'information pour les familles et les habitants→ Mieux répondre aux besoins de l'information→ Se sentir bien dans la structure→ Identifier l'accueil comme un endroit ressources→ Mixité sociale	<p>6. Indicateurs d'évaluation :</p> <p>Mesure quantitative et qualitative de l'accueil réalisé</p>
<p>Échéancier : dès l'ouverture de la structure</p>	
<p>Plus value centre social : Permettre au sein de la structure d'optimiser la fonction d'accueil, première étape primordiale de contact avec les habitants</p>	

Fiche Action n°15

Titre de l'action : « L'accueil des usagers »

Objectif général : accueillir tout le monde, impliquer chacun

Publics visés : Tous publics

1. Présentation de l'action :

Cette action se présente sous deux formes différentes. Une première liée à réflexion autour de l'aménagement de la structure définitive.

Dans le cadre de l'Assistance à Maîtrise d'ouvrage, un collectif d'habitants, bénévoles, administrateur, professionnel va se constituer afin que chacun puisse participer à ce projet.

Le projet porte à la fois :

- Sur la conception des locaux pour les adapter à nos activités, notamment liées au projet social et plus particulièrement à la fonction accueil
- Permettre aux habitants d'identifier un espace, des temps, et une personne dédiée à la fonction d'accueil.

Une deuxième liée à l'aménagement extérieur afin de créer une atmosphère conviviale. La maison des Habitants pourra recycler le jardin en palettes afin d'offrir un espace d'accueil en extérieur aux usagers.

2. Objectifs opérationnels :

- Concevoir et faire vivre l'accueil
- S'approprier les locaux
- Informer toute personne qui a une demande

3. Participation des habitants :

Des habitants / usagers impliqués dans la réflexion autour d'un accueil fonctionnel

4. Moyens :

Assistance à maîtrise d'ouvrage

Mobilier extérieur issu de « Le Poulfanc se dessine »

5. Résultats attendus :

- Meilleure connaissance de la fonction accueil du Centre social
- Un espace convivial, ouvert à tous les habitants
- Prise de responsabilités et implication par les habitants / usagers dans la vie du Centre social

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombre d'habitants / usagers impliqués
Compte-rendus de réunions
Prise en compte par l'AMO des réflexions des habitants dans le projet d'aménagement

Échéancier : dès l'ouverture de la structure intermédiaire

Plus value centre social : Permettre aux habitants de s'approprier le centre social

FICHES ACTIONS

PROJET ACTIVITES COLLECTIVES FAMILLES

Fiche Action n°1

Titre de l'action : « Référent famille»

Objectif général : Contribuer à répondre aux problématiques familiales avec une attention particulière aux familles en difficulté

Publics visés : Les familles, et notamment les cellules familiales fragilisées par des difficultés socio-économiques (précarité financière ou sociale)

1. Présentation de l'action :

Il s'agit de coordonner et d'animer des projets d'animation sociale et de loisirs autour de la famille. Le référent famille intervient aussi bien en collectif, par l'accompagnement de groupes d'adultes (groupe de parole, sortie familles...) qu'en individuel, par le suivi des familles.

Le référent famille a une position et une fonction privilégiées pour créer du lien entre les différentes actions et pour communiquer sur l'existence et le fonctionnement des actions collectives familles.

Pour que le fonctionnement des actions familles soit optimal, il est essentiel que l'équipe de professionnel dans sa globalité créent les conditions pour la valoriser et la rendre visible. Cela requiert concertation, disponibilité, accueil, relations privilégiées avec les habitants et soutien vers une démarche d'autonomie.

2. Objectifs opérationnels :

- Accompagner individuellement ou collectivement les familles en difficulté
- Favoriser le lien social entre les différentes générations et communautés
- Renforcer les liens familiaux
- Soutenir et développer les compétences de chacun
- Rendre les habitants acteurs

3. Participation des habitants :

Certaines actions favorisent une participation active comme les sorties familles. En parallèle, il est essentiel d'encourager la mise en place de projets d'habitants par l'accompagnement renforcé des techniciens

Enfin, dans la relation individuelle, il est essentiel de partir des compétences dans une perspective du développement de l'autonomie (sociale, financière...)

4. Moyens :

L'équipe du Centre social dont un référent de l'ACF
Ligne budgétaire dédiée
Une salle d'activités, un bureau de permanence
Du matériel

5. Résultats attendus :

- Émergence de nouvelles actions, de nouveaux projets en réponse aux besoins des familles
- Prise en charge de projets par les familles elles mêmes actions avec les personnes

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombre de familles concernées
Satisfaction des familles
Nombre de projets, actions mis en place

Échéancier : Dès l'ouverture de la maison des habitants

Plus value centre social : Accompagner individuellement les familles fragilisées et les amener à participer aux activités et projets collectifs existants

<p style="text-align: center;">Fiche Action n°2</p> <p style="text-align: center;">Titre de l'action : «stages découverte parents-enfants»</p>	
Objectif général : Contribuer à répondre aux problématiques familiales avec une attention particulière aux familles en difficulté	
Publics visés : Parents et enfants (de 0 à 12 ans)	
<u>1. Présentation de l'action :</u> Stage d'apprentissage sportif ou culturel que les parents et enfants réalisent ensemble : éveil musical, cirque, poney, massage bébé, bébé nageur... Cela permet à des familles d'expérimenter des loisirs en famille au sein d'associations de la commune ce qu'elles n'auraient pas fait autrement. Un stage peut se dérouler à chaque vacance scolaire. Le centre social ouvre la porte vers les associations.	<u>2. Objectifs opérationnels :</u> <ul style="list-style-type: none">▪ Impliquer le réseau associatif à la vie du centre social▪ Faciliter l'accès à des temps de loisirs en famille▪ Développer le lien intergénérationnel
<u>3. Participation des habitants :</u> Participation active des usagers aux stages Proposition de reportages	<u>4. Moyens :</u> Partenaires associatifs prêts à accueillir des non adhérents qui pourraient le devenir
<u>5. Résultats attendus :</u> → Acquisition de techniques spécifiques → Epanouissement pour les parents et enfants → Complicité parent-enfant → Valorisation du parent → Permettre l'accès à des activités associatives	<u>6. Indicateurs d'évaluation :</u> Nombre de personnes Proportion familles du quartier/hors quartier Evolution de la relation parent-enfant Catégorie Sociale – profession des familles
Échéancier : Au cours de la deuxième année après l'ouverture de la structure	
Plus value centre social : Soutien à la parentalité complémentaire à ceux pouvant exister sur la commune	

Fiche Action n°3

Titre de l'action : « Atelier parents-enfants»

Objectif général : Contribuer à répondre aux problématiques familiales avec une attention particulière aux familles en difficulté

Publics visés : Les familles accompagnées de leurs enfants dès 1 an

1. Présentation de l'action :

Ces ateliers (1 mercredi sur 2 hors vacances scolaires, tous les mercredis pendant les vacances scolaires, programme à diffuser) invitent les parents et grands parents à partager un moment privilégié et complice avec les enfants de 5 à 12 ans autour d'une activité.

Cet atelier favorise les temps d'échanges, de rencontres entre parents, entre enfants, autour d'une activité créative ou artistique, permet d'échanger des expériences ou un savoir-faire et de créer des solidarités familiales.

Ces temps de partage parent-enfants peuvent s'appuyer sur les rendez-vous de la médiathèque qui pourraient être délocalisés voir adaptés à ces publics : bébé bouquine, ateliers d'écriture, ateliers créatifs pour enfants, projets à venir...

2. Objectifs opérationnels :

- Développer le lien intergénérationnel
- Proposer des ateliers créatifs et artistiques
- Proposer des sorties culturelles ou natures
- Tenir régulièrement informées les familles des diverses expositions, sorties, lectures ... proposées dans l'agglomération Vannetaise

3. Participation des habitants :

Les parents proposent des thèmes ou des activités de leur choix

Animation de temps d'activités par les parents

4. Moyens :

Ligne budgétaire dédiée

Salle d'activité aménagée

Référent famille

Activités proposées par grain de sel : heure du conte par exemple...

5. Résultats attendus :

- Amélioration des échanges intra et inter familiaux
- Reproduction de ces ateliers et sorties par les familles en toute autonomie
- Accessibilité par toutes les familles
- Animation favorisant la participation des parents
- Implication croissante des parents

6. Indicateurs d'évaluation :

Qualité des liens familiaux (interactions, complicité entre les parents et leurs enfants)

Nombre de participants

Régularité des présences

Evolution dans leur participation (programmation à préparer, mise en place...)

Échéancier : Dès l'ouverture de la maison des habitants

Plus value centre social : Soutien à la parentalité complémentaire à ceux pouvant exister sur la commune en direction du jeune enfant

Fiche Action n°4

Titre de l'action : « Accompagnement à la scolarité »

Objectif général : Contribuer à répondre aux problématiques familiales avec une attention particulière aux familles en difficulté

Publics visés : enfants et leurs parents

1. Présentation de l'action :

1. Accompagnement de l'enfant dans sa scolarité

- Organisation des séquences d'accompagnement
Alternance des activités « scolaires » et d'expression libre
Approche de la méthode de travail individuelle et en groupe
- Soutien et suivi de l'enfant
En relation avec les parents
En relation avec les enseignants

2. Soutien à la fonction parentale dans le domaine de la scolarité

- Accueil des parents et orientation éventuelle vers autres activités au centre ou à l'extérieur
- Organisation de séances d'information sur le système éducatif et sur l'orientation, en partenariat avec les structures spécialisées
- Accompagnement lors des contacts avec établissements scolaires

3. Accueil des jeunes dans le cadre des mesures de responsabilisation et d'appui éducatif

- Accueil et écoute
- Organisation des activités en collaboration avec les Collèges (pour les 4ème et 3ème)

2. Objectifs opérationnels :

- Aider parents et enfants à comprendre les contenus, les objectifs du système éducatif
- Permettre aux parents de se réapproprier une place dans la scolarité de leurs enfants
- Permettre à des élèves ne pouvant pas avoir accès à des cours particuliers d'être épaulés dans leur scolarité
- Favoriser le travail en groupe, la solidarité
- Faciliter le lien entre l'école et les familles
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'apprentissage des savoirs de base

3. Participation des habitants

Participation active aux ateliers
Animation d'ateliers

4. Moyens :

Bénévoles
Associations de parents d'élèves
Partenaires Education Nationale

5. Résultats attendus :

- Acquisition de compétences informatiques
- Amener à l'autonomie dans leurs démarches
- Développer l'entraide entre habitants, le lien intergénérationnel

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombre d'élèves
Nombre de parents
Nombre de contacts avec les partenaires

Échéancier : dès l'ouverture de la structure

Plus value centre social : Soutien à la parentalité complémentaire à ceux pouvant exister sur la commune sur le quartier du Poulfanc.

Fiche Action n°5

Titre de l'action : « Créer un projet collectif»

Objectif général : Rendre les parents acteurs dans la vie du centre social

Publics visés : Les parents

1. Présentation de l'action :

La démarche de cette action « créer un projet collectif » est d'aborder les thématiques de l'habitant autrement.

La démarche est d'amener les propositions formulées par les habitants autrement et à produire un projet d'habitants de manière transversale.

Elle prend en compte, la vie sociale, l'économie, l'emploi, les services, la culture, l'éducation, l'environnement et la santé, puisque le tout est lié et doit être cohérent, par exemple : projets collectifs types :bourse aux jouets, aux plantes, amicale laïque, loto,

Il s'agit de :

- repérer les besoins, les ressources des parents sur leur territoire et favoriser/participer à l'émergence d'un projet collectif.
- donner les moyens de construire un projet ensemble.

2. Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'expression des habitants
- Associer et accompagner les familles dans la réalisation de projets collectifs
- Faciliter l'émergence de projets innovants

3. Participation des habitants :

Parents à l'origine des projets

Parents associés collectivement à la réflexion et la concrétisation des projets

4. Moyens :

Référent famille

Bénévoles

5. Résultats attendus :

- Investissement des familles
- Réalisation d'un budget
- Prise de conscience des moyens (financiers, techniques) à mettre en place pour la faisabilité du projet

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombre de parents

Investissement sur le long terme

Moins de comportements de consommation

Relations entre participants

Degré d'implication des parents

Échéancier : dès l'ouverture de la structure

Plus value centre social : Soutien à la citoyenneté et au vivre ensemble

Fiche Action n°6**Titre de l'action : « Créeer une commission famille »**

Objectif général : Rendre les parents acteurs dans la vie du centre social

Publics visés : Les parents

1. Présentation de l'action :

Il s'agit à travers cette commission d'associer les familles aux instances de consultation en réunissant des parents, le référent famille pour la réflexion, la mise en place, l'évaluation des actions du projet animation collective famille.

La commission se réunira 2 fois par trimestre ou en fonction de besoins exceptionnels.

La commission fera proposition au comité d'Animation et de Gestion de sa réflexion.

2. Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'expression des habitants
- Inciter les familles à prendre une place dans le fonctionnement de la structure en s'appuyant sur leurs compétences et savoir-faire
- Etre personne ressource (impliquer)

3. Participation des habitants :

Parents associés collectivement à la réflexion et la vie et au fonctionnement du centre social

4. Moyens :

Référent famille

Parents

5. Résultats attendus :

- Intégration d'autres parents à la commission famille
- Implication régulière des parents
- Prise en compte de la réflexion

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombre de parents
Assiduité – durée
Relation entre les participants
Intégration dans le groupe

Échéancier : dès l'ouverture de la structure

Plus value centre social : Soutien à la citoyenneté et au vivre ensemble

FICHES ACTIONS

DEVELOPPER LES CONDITIONS DU BIEN – ÊTRE DES FAMILLES

<p style="text-align: center;">Fiche Action n°1</p> <p style="text-align: center;">Titre de l'action : « Guide de la parentalité »</p>	
Objectif général : Promouvoir des temps de loisirs à partager en famille, hors du quotidien	
Publics visés : Les familles	
<u>1.Présentation de l'action :</u>	<u>2.Objectifs opérationnels :</u>
<p>A partir d'un travail transversal entrepris par le CCAS, les services culture et enfance-jeunesse, il s'agira de collecter les informations en liant avec tous les dispositifs du territoire concernant la parentalité. Pour ce faire, un guide regroupera les différents éléments et sera diffusé (et régulièrement actualisé).</p> <p>Des réunions d'information seront organisées pour les partenaires et de manière conviviale pour faciliter le repérage des services et personnes ressources.</p> <p>Ce guide et ces réunions favoriseront les échanges formels et informels dans le but de fluidifier l'orientation des familles et leurs accès aux différents dispositifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire connaître l'ensemble des services liés à la parentalité ▪ Permettre l'accès aux dispositifs en vigueur
<u>3.Participation des habitants</u>	<u>4. Moyens :</u> <p>Réunions transversales interservices de recueil des informations</p> <p>Mise en forme du guide</p> <p>Salle de réunion</p> <p>Outils de communication adaptés</p>
<u>5. Résultats attendus :</u>	<u>6. Indicateurs d'évaluation :</u> <ul style="list-style-type: none"> → Meilleure connaissance des dispositifs et services liés à la parentalité présents sur le territoire → Autonomie développée des parents en demande de conseils → Favoriser le lien parents / enfants
Échéancier : dès l'ouverture de la structure	
Plus value centre social : Soutien à la parentalité complémentaire de ceux pouvant exister sur la commune sur le quartier du Poulfanc.	

Fiche Action n°2

Titre de l'action : « Atelier cuisine fait maison »

Objectif général : Promouvoir des temps de loisirs à partager en famille, hors du quotidien

Publics visés : Familles

1. Présentation de l'action :

L'atelier « Fait Maison » peut répondre à la satisfaction de besoins d'ordre économique (faire des économies), nutritionnel (bien manger), et relationnel (rencontrer des gens). Plusieurs types de ressources sont nécessaires au fonctionnement du groupe (environ 8 personnes par atelier). Il est nécessaire d'avoir l'espace et le matériel adéquats à la cuisine mais cela peut être fourni par la ville, il faut également réunir, les aliments de base utilisés régulièrement (le fonds de cuisine), des fruits et légumes frais, de bonne qualité (on privilégiera les circuits courts ou alternatifs et la saisonnalité), et des ressources financières. La question de l'approvisionnement en aliments sains, pas chers, cultivés dans le respect de l'environnement et en se prenant en charge se pose dans un souci constant d'autonomie alimentaire : groupes d'achats, AMAP, marché, producteurs locaux... L'atelier se déroule généralement en trois étapes : la planification (recettes, nombre de parts, prix par portion...), les achats (occasion de faire des apprentissages), et finalement la cuisine en groupe. Cette action peut être mise en perspective avec l'action « les paniers solidaires ».

2. Objectif opérationnel :

- Favoriser la convivialité
- Adapter l'accompagnement proposé

3. Participation des habitants :

Des habitants / usagers référents pour proposer des menus.

4. Moyens :

Associations locales
Cuisiniers
Cuisine collective du groupe scolaire guyomard

5. Résultats attendus :

- Réinvestissement à la maison
- Découverte de nouveaux produits
- Mixité sociale

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombre de groupes, régularité
Travail en réseau, partenaires impliqués,
développement de projets en commun
Sources d'approvisionnement (marché bio)

Échéancier : Après finalisation d'une convention avec la ville pour l'utilisation de la cuisine collective

Plus value centre social : : action nouvelle de prévention santé et d'aide au budget en direction des habitants de la commune. Lutter contre l'isolement

Fiche Action n°3

Titre de l'action : « Sorties famille »

Objectif général : Promouvoir des temps de loisirs à partager en famille, hors du quotidien

Publics visés : Familles

1. Présentation de l'action :

« Sorties famille » est une action qui vise à renforcer les liens familiaux, le lien social entre individus, découvrir un autre environnement que le sien, évacuer la pression et partager des temps forts différents du quotidien avec ses enfants et d'autres familles.

Le référent famille coordonne un groupe «Sorties Familles» ouvert à tous. Il est composé de bénévoles qui définissent ensemble les choix des destinations, la fréquence, l'accessibilité financière.

Deux types de sorties sont proposées :

- Grandes sorties familiales inter quartier qui ont lieu en car à raison de 2 à 3 fois par an
- Petites sorties familiales à proximité en minibus ou par du covoiturage entre habitants à raison de 4 à 5 fois par an

Toutes les destinations choisies par les habitants sont à tarif préférentiel afin qu'elles soient le plus accessible à tous.

A travers les sorties à la journée, il s'agit de faire découvrir ou redécouvrir aux familles du secteur des lieux ou espaces qui peuvent devenir des destinations de temps libre en famille. En complément, des animations peuvent être proposées par l'équipe professionnelle lors des sorties.

3. Participation des habitants :

Choix des destinations par les habitants

Organisation de covoiturage entre habitants

5. Résultats attendus :

- Ouverture culturelle : découverte des différentes expressions culturelles (danse, théâtre, vidéo...)
- Changement d'environnement pour les familles
- Renforcement de la cohésion intra et inter familiale
- Mixité sociale

2. Objectif opérationnel :

- Favoriser la convivialité
- Faciliter l'accès à des temps de loisirs en famille

4. Moyens :

Référent famille

Budget spécifique

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombre de participants aux sorties

Nombre de bénévoles

Nombre de sorties réalisées

Satisfaction des participants

Échéancier : Dès l'ouverture

Plus value centre social : Soutien à la fonction parentale. Prévention vis-à-vis de familles

Fiche Action n°4

Titre de l'action : « Vacances en famille »

Objectif général : Promouvoir des temps de loisirs à partager en famille, hors du quotidien

Publics visés : Les familles avec une attention particulière pour les familles fragilisées et notamment les familles monoparentales

Familles orientées par un partenaire institutionnel

1. Présentation de l'action :

Soutien administratif, technique et méthodologique à la réalisation de projets de vacances familiales. Co-construction : le référent famille « fait avec » et « ne fait pas pour ». Moyenne de 3 rendez-vous pour permettre la concrétisation d'un projet.

- 1er rdv : prise de contact, recueil d'informations concernant la famille, présentation de son souhait de départ, précision du rôle du référent famille et du travailleur social CAF, explication du dispositif Aide aux Vacances Familiales (AVF) et Aide aux Vacances Enfants (AVE) pour l'année en cours et présentation du site VACAF.
- 2nd rdv : contact avec les prestataires sélectionnés par la famille, demande de devis et travail sur le budget prévisionnel
- 3ème rdv : concrétisation d'une réservation, renseignements documents envoyés par le prestataire,acompte...

Des partenaires interviennent pour informer et conseiller les familles sur 3 séances en collectif et/ou en individuel.

2.Participation des habitants

Echanges d'idées et de conseils entre les familles
Collaboration permanente et prise de responsabilité
Contribution au processus de décision

2.Objectifs opérationnels :

- Faciliter l'accès à des temps de loisirs en famille
- Organiser l'accompagnement social aux projets de vacances familles

5. Résultats attendus :

- Prendre conscience que partir en vacances n'est pas impossible même si ce n'est pas une priorité
- Permettre l'accessibilité de temps de vacances pour les familles
- Amener la famille à plus d'autonomie
- Favoriser le lien parents / enfants

4. Movens :

Le référent famille qui assure le suivi et l'accompagnement

Des partenaires : travailleurs sociaux CAF, associations Vacances et Familles

6. Indicateurs d'évaluation :

Nombre de familles participantes

Nombre de départs concrétisés

Satisfaction des participants

Degré d'implication des familles dans leur projet de vacances: nombres de rdv honorés, tâches réalisées...

Échéancier : dès l'ouverture de la structure

Plus value centre social : Soutien à la fonction parentale. Prévention vis-à-vis de familles en difficulté.

Fiche Action n°5

Titre de l'action : «Réseau solidaire de parents »

Objectif général : Développer et valoriser les compétences parentales

Publics visés : Parents

<p><u>2. Présentation de l'action :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>1ère étape</u> : organiser des rencontres conviviales, selon un rythme bimensuel, pour la mise en relation, la prise de contact, apprendre à se connaître, développer une relation de confiance : repas partagés, soirée discussion... • <u>2ème étape</u> : permettre aux parents de se rendre des services en relation avec leurs compétences propres, professionnelles ou non (ex : bricolage, informatique, scolarité...) et leur volonté d'entre-aide (ex : garde d'enfant, covoiturage...) • <u>3ème étape</u> : constitution d'un groupe de parents s'impliquant dans l'organisation, en autonomie, d'actions collectives à destination d'autres familles : sorties ludiques et culturelles, bourse aux vêtements, bourse aux jouets, film/ débat... 	<p><u>2. Objectifs opérationnels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser les échanges entre parents
<p><u>3. Participation des habitants :</u></p> <p>Collaboration permanente et prise de responsabilité Contribution au processus de décision.</p>	<p><u>4. Moyens :</u></p> <p>Locaux du Centre Social les familles le référent famille Moyens de communication pour faire connaître le réseau solidaire</p>
<p><u>5. Résultats attendus :</u></p> <p>→ Que les parents fréquentant ce réseau interagissent, se soutiennent et se rendent service dans le contexte privé → Que ce réseau solidaire de parents soit pérenne</p>	<p><u>6. Indicateurs d'évaluation :</u></p> <p>Implication dans le temps des parents dans le groupe de travail Nombre d'actions concrétisées Nombre de participants, fidélisation, et évolution des effectifs Taux de renouvellement Bilans du groupe de travail</p>
<p>Échéancier : A partir de la mise en place d'un groupe de travail avec des parents volontaires</p> <p>Plus value centre social : Soutien à la fonction parentale. Mise en place d'un lieu ressource sur le quartier du Poulfanc</p>	

Fiche Action n°6

Titre de l'action : «Espace-parents»

Objectif général : Développer et valoriser les compétences parentales

Publics visés : Les parents, grands-parents

1. Présentation de l'action :

A l'intérieur de chaque école et du collège, il s'agit que l'établissement mette à disposition des parents un espace de rencontre pour renforcer l'implication des parents au sein de l'établissement. Créé par la loi n° 2013-595 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.

Cet espace doit permettre le dialogue pour renforcer les liens de confiance entre tous les acteurs et échanger sur toutes questions éducatives préalablement exprimée.

C'est un lieu pour une éducation partagée où les parents sont personnes ressources pour mettre en œuvre les choix éducatifs de l'établissement.

Le référent famille est garant d'un espace accueillant, convivial, mais aussi d'une parole libérée et du respect des propos et des personnes. Il s'agit de chercher la valorisation des parents, que chacun puisse être soutien des autres.

2. Objectifs opérationnels :

- Mettre en place des espaces de rencontres entre parents
- Renforcer la présence et l'implication des parents au sein des établissements

3. Participation des habitants :

Participation à l'animation

Partage des expériences

Proposition des thèmes

4. Moyens :

Référent famille

Intervenants extérieurs sur les thèmes choisis

Parents d'élèves

Equipe éducative

Salle de réunion dans les écoles

5. Résultats attendus :

- Améliorer le quotidien des familles en les informant
- Favoriser la coéducation
- Appropriation de l'espace par les parents
- Etablir des liens avec les projets d'établissement
- Renforcer la confiance entre les parents et l'équipe éducative

6. Indicateurs d'évaluation :

Participation des parents et de l'équipe éducative

Accessibilité

Qualité des échanges

Nombre de personnes par rencontre

Nombre de demandes

Expression de chacun

Diversité des sujets abordés

Satisfaction des participants

Échéancier : Dans la deuxième année de mise en œuvre du projet social

Plus value centre social : Soutien à la fonction parentale au sein des établissements scolaires

<p style="text-align: center;">Fiche Action n°7</p> <p style="text-align: center;">Titre de l'action : «Matinées thématiques»</p>	
<p>Objectif général : Développer et valoriser les compétences parentales</p>	
<p>Publics visés : Les parents, grands-parents</p>	
<p>1. Présentation de l'action :</p> <p>Temps d'information avec un intervenant ou un support documentaire (expo, vidéo...) en fonction des demandes ou besoins des parents ou une problématique repérée autour de l'éducation, la parentalité, être parent solo...</p> <p>Cette action peut se dérouler à la suite du dépôt des enfants à l'école soit à la Maison des habitants soit dans une salle mise à disposition par l'école accueillante. Les rencontres peuvent tourner dans chaque école pour toucher tous les parents.</p> <p>Le référent famille y est garant d'une parole libérée et du respect des propos et des personnes. Il s'agit de chercher la valorisation des parents, que chacun puisse être soutien des autres.</p>	<p>2. Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des ateliers thématiques liés à la parentalité ▪ Favoriser les échanges entre parents
<p>3. Participation des habitants :</p> <p>Participation des associations de parents d'élèves</p> <p>Proposition des thèmes</p>	<p>4. Moyens :</p> <p>Référent famille Partenaires liés à la parentalité Salle de réunion au centre social ou dans les écoles</p>
<p>5. Résultats attendus :</p> <p>→ Améliorer le quotidien des familles en les informant</p> <p>→ Faire émerger des demandes collectives</p>	<p>6. Indicateurs d'évaluation :</p> <p>Participation Accessibilité Qualité Nombre de personnes par rencontre Nombre de demandes Expression de chacun Diversité des sujets abordés Satisfaction des participants</p>
<p>Échéancier : Dans la première année de mise en œuvre du projet social</p>	
<p>Plus value centre social : Soutien à la fonction parentale. Mise en place d'un lieu ressource dans le quartier du Poulfanc</p>	

ANNEXES

- Les clefs pour comprendre ce qu'est un Centre Social :

Qu'est-ce qu'un centre social ?

Qu'est-ce qu'un projet centre social ?

Missions générales assignées aux centres sociaux

Circulaire CNAF

La plaquette de la fédération des centres sociaux

- Le CCAS support et coordonnateur du centre social :

Fiches action Analyse des besoins sociaux

Présentation de son Conseil d'Administration

L'organisation du CCAS, son travail avec les autres services, avec les partenaires.

Fiches action ABS

Organigramme du CCAS

Autres exemples d'actions ou projets participatifs sur la commune

- Vidéo-cagette restitution du diagnostic :

- La Maison des Habitants vue par les habitants : intervention orale

- Statistiques diagnostic

- Notes d'intention transversalité services Enfance-jeunesse et Culture vie associative sport et patrimoine

QU'EST-CE-QU'UN CENTRE SOCIAL ?

Le centre social ou socioculturel, c'est d'abord un projet.

Un centre social et socioculturel est un « un foyer d'initiatives portées par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire¹ ».

UN PROJET REPOSANT SUR 4 MISSIONS

Selon la CNAF, quatre missions caractérisent le projet du centre social² :

- **Un équipement de quartier à vocation sociale globale**, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale. Il assure une fonction d'animation à la fois globale et locale. La fonction d'animation du centre social exclut la seule juxtaposition d'activités et de services. Ces derniers doivent être en cohérence avec le projet de la structure. Le projet social implique la participation des habitants et la concertation avec les partenaires.
- **Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle**. Lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux et contribue à dynamiser le tissu social.
- **Un lieu d'animation de la vie sociale**. Il doit susciter la participation des usagers et des habitants à la définition des besoins, à l'animation locale, aux prises de décisions le concernant. Prenant en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants, il a vocation à favoriser le développement de la vie associative.
- **Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices**. Compte tenu de son action généraliste et innovante, concertée et négociée avec les différents acteurs locaux, il contribue au développement du partenariat.

UN PROJET D'ANIMATION GLOBALE ET DE COORDINATION

La fonction d'animation globale et coordination se définit à partir de 9 repères indicatifs :

- ✓ Un territoire d'intervention
- ✓ Une approche généraliste
- ✓ Un lien, un fil conducteur
- ✓ Une dimension collective
- ✓ L'implication des habitants
- ✓ L'exercice de la citoyenneté

¹ Charte fédérale des centres sociaux et socioculturels de France adoptée par l'Assemblée Générale de la FCSF – Angers juin 2000

² Circulaire N°56 CNAF -31 octobre 1995

- ✓ Un dynamisme, un mouvement
- ✓ Une équipe de professionnels qualifiés
- ✓ Une fonction qualitative et partenariale

L'animation globale, condition de l'autonomie du centre social, est une fonction transversale de soutien à l'animation de la vie locale (reconnue et financée par la CNAF depuis les années 70) et au développement social. C'est-à-dire que dans un centre social fonctionnent des activités ou services qui même s'ils sont différents portent un projet d'action globale.

UN PROJET ANIME PAR UN RESEAUX D'ACTEURS AUTOUR DE VALEURS FONDATRICES

- Les projets des centres sociaux sont animés par des réseaux d'acteurs :

Des habitants engagés : bénévoles d'activités, usagers tous unis pour un mieux vivre ensemble... Les habitants sont acteurs de la vie, de la gestion du centre social ; son fonctionnement même en dépend. Engagés dans l'élaboration, l'évaluation, la vie du projet du centre...

Des salariés qualifiés, des administrateurs formés : La qualification des acteurs est une des conditions essentielles de la réussite de tout projet centre social. Elle passe notamment par la mise en œuvre de formations qui s'adressent aussi bien aux professionnels qu'aux bénévoles impliqués dans la gestion ou la vie du centre.

Des partenaires associatifs, institutionnels : Fédérateur, le centre social invite partenaires associatifs et institutionnels à prendre part à toutes les étapes du projet : à la base, lors de l'élaboration du diagnostic partagé, lors de sa mise en œuvre et de l'évaluation du projet. Négociation et contractualisation sont au cœur du partenariat.

- **Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les centres sociaux réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices :**

- **La dignité humaine** : Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux et socioculturels.
- **La solidarité** : Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux et socioculturels depuis leurs origines.
- **La démocratie** : Opter pour la démocratie, c'est, pour les centres sociaux et socioculturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

- **Un projet de développement social local, participatif et partagé :**

Les façons d'agir des centres sociaux tendent à :

- **Contribuer au développement social local du territoire** : Les centres sociaux placent le social au centre des stratégies de développement. Co-construit avec les habitants et les partenaires, le projet centre social est façonné à partir des particularités du territoire et de sa population.
- **Privilégier la participation des habitants** : Prendre sa vie en main, échanger, participer, décider... Les habitants sont invités à le faire au centre social qui place la participation des habitants au cœur de son projet.
- **Développer une approche généraliste et collective** : Soutenir les initiatives des habitants, les projets des jeunes, soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur, être garant de l'animation de la vie locale et du lien social, le centre social s'intéresse à tout ce qui fait la globalité de l'individu et de la famille. C'est par le dialogue et la participation à des activités, des projets collectifs, que les personnes apprennent à mieux maîtriser leur vie et deviennent citoyens actifs.

Le centre social repose sur un projet social développé à partir des besoins et des potentialités du territoire de proximité. Créé à partir d'un diagnostic des besoins exprimés par la population et à la disposition de tous les habitants, le centre social doit **favoriser et susciter la participation de tous en tant qu'acteurs de leur projet.** Espace de coordination contribuant au développement social local, le centre social fonctionne selon sa propre dynamique, en adéquation avec les réalités et les ressources locales.

➤ **Un projet d'animation collective familles**

Partie intégrante de la fonction d'animation globale et de coordination, l'animation collective familles fait l'objet d'un projet spécifique et différencié mais qui intervient totalement en complémentarité du projet d'animation globale.

Les missions du Centre social confiées par la Caisse d'allocations familiales :

La circulaire CNAF de juin 2012 présente les valeurs, les missions des Centres sociaux dans le cadre de l'animation de la vie sociale sur les territoires. Elle précise par ailleurs la procédure d'agrément entrée en vigueur en juin 2012.

Les **valeurs** et les **principes** à respecter par le Centre social :

- **Le respect de la dignité humaine**
- **La laïcité, la neutralité et la mixité**
- **La solidarité**
- **La participation et le partenariat**

La circulaire rappelle que l'animation de la vie sociale s'incarne dans les structures de proximité que sont les Centres sociaux et les espaces de vie sociale. Elle donne au Centre social l'objectif de :

« Rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire ».

La circulaire donne **5 missions spécifiques** aux Centres sociaux :

- 1. Organiser une fonction d'accueil et d'écoute** des habitants, des familles, des groupes informels et des associations.
- 2. Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés** et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté.
- 3. Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire** par des **actions collectives en concertation avec les partenaires du territoire**.
- 4. Mettre en œuvre une organisation visant à développer la participation et la prise de responsabilité des usagers et des bénévoles.**
- 5. Organiser la concertation et la coordination** avec les **professionnels** et les **acteurs** impliqués dans les **problématiques sociales du territoire** et sur les **axes prioritaires définis avec les habitants par le Centre social**.

MISSIONS GENERALES ASSIGNEES AUX CENTRES SOCIAUX :

A ce titre quatre missions générales sont assignées aux centres sociaux. Elles sont prises en compte dans le projet pour être affirmées comme principe de base de l'action globale du centre social.

- Un équipement de territoire à vocation sociale globale** : ouverture à l'ensemble de la population habitant du territoire, accueil, animation, activités et services à finalité sociale
- Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle** : lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels, développement des liens familiaux et sociaux
- Un lieu d'animation sociale** : prise en compte de la demande sociale et des initiatives, développement de la vie associative

- **Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices**, basé sur le développement du partenariat

En outre, pour répondre à ces missions, le centre social doit mettre en œuvre :

- **Une Animation Globale**, fonction transversale de ce soutien à l'animation de la vie locale et au développement social, condition de l'autonomie du centre, exercée par un personnel qualifié.
- **La Participation des Habitants** et l'échange social.

Ces éléments conditionnent l'agrément de la CAF et donc le versement de la prestation de service animation globale et coordination.

QU'EST-CE QU'UN PROJET SOCIAL ?

Le projet du centre social de Séné est élaboré pour une durée de deux ans puisque c'est le premier projet d'agrément. Ce projet a été travaillé pour correspondre au principe d'une action sociale globale autour des habitants de son territoire. C'est le Projet Social qui fait l'objet d'un agrément « centre social » délivré par la Caisse d'Allocations familiales qui valide ainsi l'action projetée avec les habitants du territoire, et ouvre droit à un financement.

L'agrément est renouvelable sur présentation d'un diagnostic de territoire réévalué, d'un bilan d'évaluation de l'action effectuée et de la présentation d'un nouveau projet social. Au-delà du formalisme de la procédure d'agrément, le projet sert surtout à préciser les axes d'animations collectives susceptibles de faire évoluer les liens sociaux. En ce sens, il sera connu de tous, acteurs internes et externes au centre.

COMMENT, AVEC QUI ET QUAND PREPARE-T-ON LE PROJET ?

Cette démarche s'inscrit dans la durée. Nous avons élaboré un calendrier partagé entre les différents acteurs investis dans cette démarche: les habitants, les élus, les bénévoles, les techniciens des différents services de la mairie et les partenaires (CAF du Morbihan, Fédération des Centres sociaux de Bretagne et Conseil départemental du Morbihan).

CE QUI EST EN JEU DANS L'ELABORATION DU PROJET : L'élaboration du projet social consiste en :

- > Un temps privilégié pour savoir d'où l'on vient et où on va.
- > Une démarche à construire avec de nombreux interlocuteurs qui peuvent avoir des attentes différentes.

> Un outil au service du sens général qu'il souhaite impulser à son action et de la prise en compte des problématiques des habitants mais aussi de leurs ressources et potentiels.

Une démarche nécessaire...LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Tout le processus de création du Projet Social s'élabore AVEC et POUR les Habitants. C'est une démarche Concertée, Partagée, qui doit faire émerger les VERITABLES attentes/besoins/souhaits des Habitants.

Toute la démarche autour de la construction du Projet Social est donc le « MOMENT DE FAIRE CENTRE SOCIAL ». Le processus est une PORTE d'ENTREE pour aller chercher les habitants, pour les mettre en dynamique, pour les faire prendre conscience des possibilités offertes par le Centre Social, pour susciter l'envie d'AGIR, de s'impliquer davantage...

Le processus d'élaboration du Projet Social est en cela une véritable expérience démocratique qui s'inscrit dans l'exercice d'une citoyenneté de proximité de celles et ceux qui y prennent part. En outre, le Centre Social se saisit de cette opportunité pour déployer et expérimenter des méthodes participatives et initiatives facilitant les prises de parole, l'écoute, les échanges, la confrontation constructive des différentes positions, la résolution de conflits, etc.

Lors de chaque rencontre, les participants sont en relation avec un ou plusieurs autres individus du groupe. Les méthodes et les outils contribuent à ce que chaque individu trouve un bénéfice à collaborer et sa propre performance au sein du groupe est meilleure que s'il était isolé. Ces phénomènes répétés contribuent à produire de « l'intelligence collective ».

CIRCULAIRE CNAF 2012

www.centres-sociaux.fr/files/2018/01/circulaire_cnaf_relative_a_lanimation_de_la_vie_sociale.pdf

PLAQUETTE FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX



Le centre social joue un rôle important dans les politiques de développement social des territoires urbains ou ruraux par sa vision globale, ses modes de gouvernance participative et la variété de ses interventions. Les liens forts qu'il tisse avec son environnement le conduisent depuis toujours à prendre sa part dans la recherche d'une société plus juste et plus harmonieuse. Le centre social est avant tout partenaire des habitants pour valoriser les potentialités de chacun, accompagner et soutenir les projets collectifs, développer des relations démocratiques et solidaires. Il se veut aussi un lieu de citoyenneté active en favorisant les échanges et les espaces de coopération pour inventer ensemble des réponses aux questions qui se posent sur le territoire. Les élus, les institutions, les associations sont les partenaires indispensables du dialogue que le centre social engage pour renforcer les synergies et la cohésion sociale du territoire. Chacun compte !



Claudie Miller
présidente de la
Fédération des Centres sociaux et
Socioculturels de France (FCSF)

Chiffres-clés

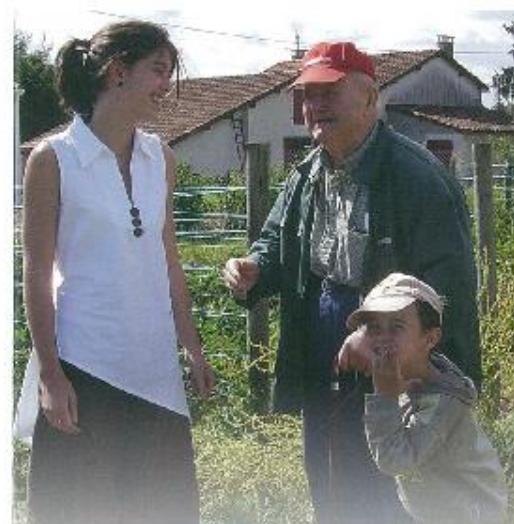
- Plus de **2000** centres sociaux, en territoire urbain et rural
- **30 000** salariés et **100 000** bénévoles
- **70%** de centres sociaux en gestion associative, **25%** gérés par des collectivités locales, **5%** en gestion Caf

Foyers d'initiatives portés par les habitants, accompagnés par des professionnels, les centres sociaux sont des structures de proximité, agréées par les Caisses d'allocations familiales, à vocation familiale et inter-générationnelle, participant à l'animation de la vie sociale du territoire.



Fédération des Centres sociaux
et Socioculturels de France
10, rue Vivier-Calm - BP 379 -
75069 Paris Cedex 18
Tél. 01 53 39 95 16
www.centres-sociaux.fr

VOTRE CENTRE SOCIAL :



**La fabrique
des possibles**

Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France

ACTIVITÉS ET SERVICES

Dimension individuelle

Le centre social propose aux habitants des services et des activités adaptés aux besoins qu'ils ont exprimés, en coopération avec les collectivités locales, par exemple :

- activités pour toute la famille ;
- sorties de loisirs et culturelles ;
- accompagnement à la scolarité ;
- ateliers linguistiques, de cuisine, d'informatique ;
- permanences sociales et juridiques ;
- soutien à la parentalité ;
- etc.

Rémy et Adrien
Habitués
Fête du Printemps
Centre Social Mont
Saône et Loing (Seine et Marne)

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

Dimension collective

Le centre social accompagne les projets collectifs des habitants pour répondre à leurs envies et à leurs besoins, par exemple :

- accompagnement de projets départs en vacances, de sorties ;
- soutien à la vie associative : aide à la création d'associations, appui technique (matériel, locaux, coordination) ;
- appui à la création et animation de groupes de parents, de locataires, de seniors ;
- organisation de fêtes de quartier, de jardins partagés ;
- etc..

DÉVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETÉ

Dimension d'intérêt général

Le centre social renforce le pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société qui concernent leur territoire, en favorisant des réponses innovantes, par exemple :

- organisation de débats sur des questions d'intérêt général : logement, transport, santé ;
- soutien aux initiatives des habitants pour construire des réponses concrètes: co-véhiculation, échange de services ;
- appui à l'expression des habitants dans la sphère publique ;
- démarches de co-formation et de partage de savoirs ;
- implication des habitants dans les instances du centre social ;
- etc.

Les 3 dimensions du centre social

Les centres sociaux se placent dans le mouvement de l'éducation populaire et réfèrent leur action à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.



La fabrique
des possibles

Le CCAS support et coordonnateur du centre social :

Présentation de son Conseil d'Administration :

Document issu du Bilan d'activité 2018

Le CCAS de Séné se compose d'une équipe travaillant au sein d'une résidence autonomie pour Personnes Agées (ancien E.H.P.A) de 23 professionnels et d'une équipe dédiée à l'accueil des publics située au sein des locaux de la mairie. Cette dernière regroupe six professionnels en fin d'année 2019. C'est donc 29 agents qui composent l'équipe de Techniciens du CCAS.

Rappel : les communes doivent pouvoir rendre compte de leurs dépenses et recettes en matière de politique sociale. Pour cela, le CCAS est une entité morale à part entière qui a donc son budget propre. Par ailleurs, un CCAS fonctionne avec un Conseil d'Administration composé à part égale d'élus (majorité et opposition) et de représentants des habitants. Un représentant des associations familiales nommé par le Maire, Président du CCAS ; un représentant des associations de retraités et personnes âgées ; un représentant des associations qui oeuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions et un représentant des associations de personnes en situation de handicap, 16 membres composent le Conseil d'Administration du CCAS de Séné.

Les missions principales du CCAS sont :

- L'aide sociale légale
- L'aide sociale facultative dont :
 - L'insertion par le logement social
 - L'insertion professionnelle avec le Point Accueil Emploi Services (P.A.E.S)
 - L'insertion par le social : service de portage de repas à domicile et soutien aux associations
 - Un support à un réseau de délégués de quartier
 - Un Observatoire Social
 - Un Domicile Partagé pour l'accueil des personnes désorientées
 - L'accueil d'urgence (logement de Kercourse)
 - Le soutien aux personnes réfugiées

L'organisation du CCAS, son travail avec les autres services, avec les partenaires.

L'action sociale du CCAS s'organise à l'échelle de la commune et s'adresse à **tous les habitants de Séné**.

Depuis 3 ans environ, l'équipe du CCAS travaille par projets avec et pour les habitants.

Courant 2017, le CCAS a été amené à porter une réflexion sur ses capacités à réaliser des projets avec les habitants. Pour cette raison, entre autres, une réponse de proximité doit être réfléchie en lien avec les partenaires et les différents services de la commune.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Il exerce sa mission en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (CAF, MSA, associations).

A cet effet, il peut mettre en œuvre des moyens ou des structures de concertation et de coordination.

A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées : aides et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux personnes migrantes, aux enfants, aux familles en difficultés, lutte contre l'exclusion.

Le Pôle Innovation Sociale a pour mission d'amener le CCAS, en partant d'une analyse des besoins, vers une évolution des outils de l'action sociale (ex : l'Observatoire social, enquêtes spécifiques sur un thème) et de l'action sociale et son développement (ex : l'intercommunalité au niveau de l'aide alimentaire d'urgence, de la gérontologie).

En interne de la collectivité, le CCAS poursuit également son travail pour la mise en œuvre d'une action sociale concertée au niveau des différents services, exemples : CCAS/Service enfance Jeunesse avec des échanges réguliers au sujet de situations sociales difficiles rencontrées dans le quotidien des équipes, CCAS/Finances sur les impayés, CCAS / Service Culturel sur les actions en direction des publics, CCAS/ Service Urbanisme sur les logements sociaux, CCAS/ Service Petite Enfance, CCAS/ Services Techniques Voirie sur l'accessibilité de la Résidence Autonomie, CCAS/ Service Espaces Verts et Techniques sur les jardins familiaux.

Le travail en transversalité au sein de la collectivité s'intensifie pour la mise en place de réponses au plus près des attentes et ou besoins des publics. Nous verrons plus loin concrètement quelques exemples d'actions transversales.

Le CCAS en 2016 a mené un travail de complémentarité avec l'Espace Autonomie Séniors pour les personnes âgées les plus vulnérables habitant la commune. Ce travail est mobilisateur, il se mène parfois en transversalité avec les services de la Police Municipale par des visites à domicile, avec les pompiers et l'Hôpital.

2. Se munir d'outils pour évoluer : l'observatoire social

La direction du CCAS avait pour mission entre autres, d'élaborer et de formaliser un observatoire social. Rappelons qu'un observatoire social est un outil d'aide à la décision qui permet de mieux travailler sur

les problématiques locales par une meilleure connaissance du territoire local. Il permet aussi de partager ces préoccupations au sein de la collectivité et avec les partenaires extérieurs.

Travail de longue haleine, la collaboration entre différents acteurs du territoire s'est mise en place progressivement.

L'année 2016 s'est matérialisée sur ce sujet autour des réunions avec les partenaires institutionnels que sont la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental. Il est proposé par le Conseil Départemental au CCAS de Vannes et de Séné la construction d'un Observatoire social type qui pourrait servir à l'ensemble des CCAS composant Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération (GMVA).

Le travail avec le groupe de Directeurs de CCAS a permis de valider la trame d'un Observatoire pouvant être mutualisé.

Fin 2016, la 1^{ère} présentation aux élus sur l'avancée de l'Observatoire social a été faite ainsi qu'en Conseil d'Administration du CCAS et Bureau Municipal suivi d'une rencontre avec l'ensemble des partenaires.

Le travail autour de l'Observatoire Social a depuis évolué. D'autres services de la collectivité travaillent sur ce projet transversal (Services Enfance Jeunesse, Urbanisme....).

3. Le CCAS de Séné ouvert sur l'extérieur : travail interservices et partenarial

Pour progresser dans la mise en cohérence des missions portées par la collectivité, la transversalité facilite l'approche globale des enjeux et des objectifs et offre un panel de leviers mobilisables plus important. Les exemples sont nombreux pour témoigner du travail inter-service au sein de la commune de Séné et de la collaboration partenariale avec des organismes extérieurs.

Voici des exemples menés en transversalité ou partenariat avec des services de la mairie et des organismes extérieurs :

- **Nouvelles formes d'habitat social**

Le groupe de travail participatif Nouvelles Formes d'Habitat vise la construction d'un collectif de logements sociaux à proximité du bourg, assorti d'un projet social intergénérationnel. Les travaux commenceront en 2019.

- **Mise en place d'un réseau sinagot**

Autour et avec les personnes migrantes en partenariat avec la CIMADE mais aussi avec toutes les associations oeuvrant sur le territoire sinagot pour accompagner les personnes migrantes (Welcome,

RESF56, Emmaüs, Secours Catholique...) avec plusieurs réunions de coordination et de connaissances des différents parcours de vie des personnes migrantes.

- **le groupe d'habitants**

Afin de rompre l'isolement de certains publics, le CCAS a décidé en 2015 de mettre en place un groupe d'habitants en leur proposant de les accompagner sur la réflexion autour d'un programme d'activités que ces personnes ont élaboré. Des balades adaptées, des activités manuelles, des temps conviviaux de partage de goûter ont pu voir le jour au gré des souhaits de ce groupe. Souvent, il a été fait appel à différents services de la commune (culture, jeunesse) pour porter ou aider à mettre en œuvre certaines de ces activités. A titre d'exemple, décoration de Grain de sel pour les fêtes de Noël, de Pâques, échanges intergénérationnels avec des jeunes d'une commune jumelée avec Séné... en fonction de ses connaissances, chacun peut animer, s'il le souhaite un atelier ou une activité afin de partager et transmettre son savoir.

- **Sur le plan de l'accessibilité**

En transversalité avec les autres services, l'agenda d'accessibilité programmé a été mis en œuvre et un bilan de réalisation est effectué. Depuis 2017, l'agenda se poursuit ainsi que les projets sociaux visant l'inclusion des personnes porteuses de handicap. C'est le CCAS qui co-anime avec les services techniques et la Directrice Générale des Services cette commission communale.

- **Guide accompagnement prévention situations délicates**

Durant ces deux dernières années, il a été constaté à plusieurs reprises que les agents des services enfance-jeunesse, vie scolaire, culture et CCAS sont confrontés à des situations délicates avec quelques usagers (enfants/jeunes/parents). Ces situations génèrent de l'inconfort pour les équipes et le besoin de trouver des réponses appropriées. Quels positionnements adopter vis à vis des familles, des enfants et des partenaires ? Un travail inter-service a été lancé entre le CCAS et le service jeunesse afin de réfléchir ensemble à un guide.

Ce travail nous a amené à réunir nos compétences, qui sont complémentaires, afin de mettre en place un guide d'accompagnement face aux situations délicates. Celui-ci a été présenté aux élus, puis proposé à chaque service qui peut l'adapter et le compléter en fonction de ses particularités.

L'objectif est la prévention par la mise en place d'un outil pour faire face à ces situations, que chaque service puisse se l'approprier et ensuite par l'intermédiaire d'un référent rendre compte de ce qui peut être vécu par les agents en ayant à l'esprit que chacun est un acteur de prévention sociale sur le territoire communal. Si une situation questionne un agent, qu'il travaille à Grain de sel ou au service espaces verts,

il doit faire en sorte de pouvoir en rendre compte au référent de son service pour que la situation délicate ne reste pas isolée et sans réponse.

- **Le forum infos jeunes**

Pour la première fois , en 2016, s'est tenu à Séné un forum infos jeunes destiné à accompagner dans leurs démarches de recherche d'emploi saisonnier les jeunes de 18 à 25 ans. Donnant lieu à un travail transversal, 3 référents du service culture, du service jeunesse, du CCAS ont associé leurs compétences pour se répartir l'organisation de cet évènement.

Le forum a été conçu comme un lieu ressources afin d'accompagner les futurs saisonniers en prenant en compte la globalité de leur situation. C'est-à-dire de leur apporter des conseils sur les techniques de recherche, la législation du travail, la mobilité, la santé, le logement. D'où l'appel et la présence de partenaires tels que Pôle Emploi, la mission locale, la maison départementale de l'emploi du pays d'Auray. Il s'agit aussi de valoriser les compétences de ces jeunes en recherche d'une première expérience professionnelle auprès des employeurs.

Un nombre croissant d'employeurs (11en 2016 ; 16 en 2017 ; 20 en 2018 entreprises, associations) donnent chaque année leur accord pour être présents et pour rencontrer des jeunes motivés, eux aussi de plus en plus nombreux, se déplaçant afin d'être accompagnés dans leurs démarches aussi différentes que leurs profils.

- **Les impayés**

Depuis quelques années, le CCAS mène une procédure de recouvrement des impayés cantine, accueil des jeunes enfants, accueil de loisirs. Il s'agit d'un travail en complémentarité entre les services concernés (Finances, Petite Enfance, Jeunesse, Scolaire et CCAS) et les assistantes sociales de secteur du Conseil départemental. Une procédure de traitement a été organisée allant de la simple facture impayée à des dettes constituées plus importantes. Cette procédure vise à accompagner si besoin les familles dans le paiement des factures restées impayées en les alertant dans un premier temps puis en les invitant à trouver une solution en fonction de leurs difficultés du moment ou de leur parcours. Cela consiste à contenir le montant global des impayés en restant vigilant vis-à-vis de situations sociales difficiles.

- **le projet vélo-livres**

C'est un dispositif complémentaire à ce qui existe déjà à grain de Sel ayant pour objectif de permettre l'accès à la culture pour tous. Difficile de faire venir les publics à, c'est pourquoi développer ce type d'outil permet d'aller à la rencontre et de rendre disponible les livres pour les partager.

Du point de vue du CCAS, participer à ce projet place notre action dans le prolongement du travail transversal déjà mis en place avec le service culture. Par exemple, le groupe d'habitants ouvert à tous qui a pour objectif de rompre l'isolement a vu plusieurs de ses activités se passer à Grain de sel. Souvent les rendez-vous pour se réunir sont donnés à Grain de Sel ce qui donne la possibilité à certains de ces usagers du CCAS d'y entrer, de connaître le lieu voire de s'abonner.

Pour le CCAS, voire pour la future structure en cours de construction, proposer le vélo-livres est un « outil-prétexte » à un accompagnement à la fonction parentale, de mixité diverse générationnelle, sociale, culturelle), l'accès à la culture pour tous. Les livres et leur présentation par des professionnels ou des bénévoles peut être le prétexte pour aborder multiples sujets : éducation, vie des quartiers, créer du lien. Sur des temps donnés à thème (s'ils existent) par exemple les livres jeunesse, des parents peuvent se retrouver et tisser des liens entre eux et entre leurs enfants sur ces moments précis mais aussi s'ouvrir sur ce qui est proposé à la médiathèque. Le livre passe du statut d'outil individuel à celui de vecteur d'échange et de partage avec l'autre. Autant d'objectifs visés par le CCAS dans le cadre de ses missions facultatives. Le vélo-livres permet de sortir le livre des endroits traditionnels pour les replonger au cœur des endroits publics à la rencontre des habitants. A l'issue de la réunion publique du 21/09 d'information sur le projet de maison des habitants, il est ressorti à plusieurs reprises l'éloignement de Grain de sel par rapport aux autres pôles de la commune et la difficulté de bénéficier de ses services.

Il s'agit aussi de miser sur l'adhésion du public grâce à une forme originale du livre mobile.

Ce type de projet peut se décliner sur tout le territoire en s'adressant à tout type de population comme doit le faire le CCAS en ayant un regard vigilant sur l'accessibilité :

- accessibilité géographique via une desserte suffisante,
- accessibilité en allant à la rencontre des personnes à mobilité réduite,
- accessibilité via l'information et la signalétique,
- accessibilité via la mixité des publics en évitant qu'« un public chasse l'autre »...Ce vélo-livre doit devenir un espace de cohabitation pour tous en fonction d'une analyse des besoins ou des goûts de chacun. Le fonds mis à disposition doit se travailler et répondre aux attentes de chacun.

• Observatoire social et enquête petite enfance

L'agent du PAES a travaillé cette année sur l'observatoire social en collaborant à l'analyse des données statistiques. L'observatoire social appelant un travail inter-service a amené à coopérer avec le service petite-enfance sur une réflexion commune sur les besoins des familles en termes de mode garde.

Une enquête a été conçue pour recueillir les besoins en mode de garde pour les années à venir. Elle a été diffusée sous différents formats (papier, en ligne) courant de l'année 2017.

- **Ateliers informatique : collaboration PAES-ateliers de Kercourse-espace multimédia**
Grain de sel

Au cours d'une visite aux ateliers de Kercourse et après avoir constaté des besoins en matière d'inclusion numérique (matériel, espace dédié, manque de compétences), l'agent du PAES a proposé aux animateurs des ateliers de travailler en commun pour faciliter l'accès aux outils informatiques. Un projet mené avec le collègue de l'espace multimédia de Grain de sel a permis de finaliser des ateliers avec les personnes accompagnées par la structure d'insertion sociale et professionnelle présente sur le territoire. Ces ateliers avaient pour objectifs de :

- **Nos Métiers ont de l'Avenir**

Comme chaque année depuis 6 ans maintenant, le PAES a participé à l'action « nos métiers ont de l'avenir » organisée en partenariat avec les autres PAE du Pays de Vannes, le Pays de Vannes, la Région, Pôle emploi...

Devant la chute du renouvellement des agréments des assistantes maternelles sur la commune de Séné, il a été convenu avec le service petite-enfance de mettre le focus sur les métiers de la petite enfance et plus particulièrement sur celui d'assistante maternelle. Cette manifestation avait pour ambition de :

- Promouvoir le métier d'assistant maternel : informations sur les modalités d'accès à la profession et sur les conditions d'exercice du métier
- Apporter un premier niveau d'information sur les différents modes d'exercice de l'accueil individuel (assistant maternel ou garde à domicile)
- Orienter les professionnels vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques
- Faire découvrir les savoir- faire des professionnels du secteur

L'action qui a lieu régulièrement au mois de novembre s'est tenue les deux dernières années dans les locaux de Ty Mouss afin d'accueillir au mieux le public venu découvrir ces métiers. La directrice du Relais des Assistantes Maternelles a rassemblé 7 professionnelles qui ont répondu pendant une matinée aux questions des personnes présentes. Celles-ci ont fait part de leur satisfaction sur ce temps d'échange à travers un questionnaire. Le Relais des Assistantes Maternelles a fêté en 2017 ses 20 ans. Il a été envisagé de renouveler ce genre de manifestation de promotion des métiers de la petite enfance en partenariat avec le PAES. Il a aussi été mené entre les deux services une enquête sur la commune pour connaître les besoins particuliers au sujet des modes de garde des jeunes enfants.

- **Consommer malin**

Courant 2015, le CCAS de Séné s'est porté volontaire pour participer au projet d'action collective « consommer malin » porté par la CAF et le Conseil départemental. Il a semblé judicieux de pouvoir s'investir dans ce type d'action partenariale pour proposer au public sinagot un autre mode d'accompagnement en relation avec des travailleurs sociaux de la CAF, du conseil départemental et des centres sociaux de la ville de Vannes. Présentation rapide du projet :

But de l'action : soutenir les conditions favorables à l'autonomie des parents dans une démarche d'optimisation des ressources personnelles et financières.

Objectifs opérationnels :

- mobiliser des parents dans une réflexion collective autour de la consommation et/ou de la vie quotidienne.
- favoriser les échanges entre les parents pour inciter à consommer autrement.
- faciliter l'accès à des connaissances et des outils qui peuvent aider à un cheminement sur la consommation familiale (intervenant, partenaires locaux experts,...).
- s'approprier une démarche de consommation compatible avec les ressources familiales au-delà du budget.

Population ciblée : parents en questionnement autour de la consommation familiale courante et du budget en contact ou accompagnés par les travailleurs sociaux.

Cantons ou communes concernés : l'ensemble du territoire ville de Vannes dans un premier temps + communes de la périphérie de Vannes sur lesquelles interviennent les membres du groupe.

L'action est renouvelée pour 2018.

Le CCAS de Séné s'adapte à la population susceptible d'être accompagnée en diversifiant ses approches. Mais les moyens humains, financiers, logistiques n'étant pas extensibles, ils viennent se poser comme des freins à l'efficacité de ce travail au service des habitants. Ce qui témoigne des limites de l'étendue des actions du CCAS et la recherche de nouveaux leviers d'action pour répondre à des besoins en constante évolution.

ORGANIGRAMME CCAS ACTUALISATION

Juin 2017

DOCUMENT ISSU DU COMITE TECHNIQUE DE JUIN 2017

Le CCAS réalise chaque fin d'année un bilan d'activités. Depuis deux années consécutives ce document souligne la demande d'habitants et un besoin repéré par les agents du CCAS de la mise en place d'activités permettant de rompre l'isolement, d'enrichir un lien social, de se changer les idées, de découvrir sa commune et les activités que l'on peut y faire. Un groupe d'habitants s'est donc formé depuis 2 ans déjà sous la houlette du Conseiller en économie sociale et familiale du CCAS. Il s'organise en construisant lui-même un programme d'activités.

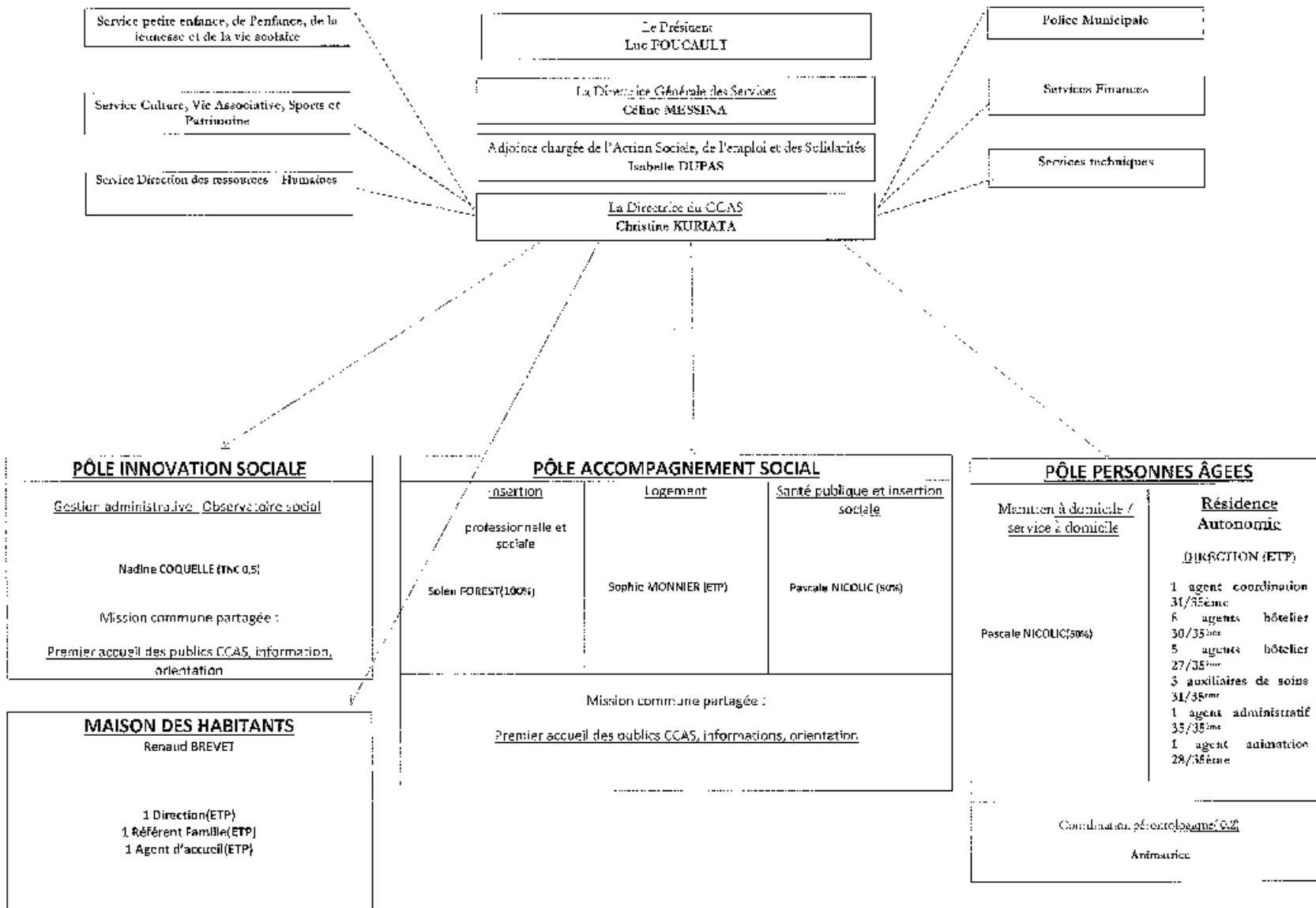
Le CCAS a du réfléchir à d'autres types de réponses à mettre en place pour que cette participation des habitants perdure. Pour permettre le maintien et l'enrichissement de ce travail avec et pour les habitants, il a été étudié la possibilité pour le CCAS d'être agréé par la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de la création d'un centre social. Pour ce faire, le CCAS doit élaborer un diagnostic social avec les habitants et les partenaires du Territoire communal. Ce centre appelé Maison des habitants devrait voir le jour sur le quartier du Poulfanc en 2019. D'ici là le CCAS doit travailler, en transversalité avec les autres services de la Mairie, à l'élaboration du diagnostic qui permettra d'écrire le projet de la maison des habitants. Le CCAS devant assurer des missions obligatoires d'aides légales et des missions d'aides facultatives, il avait besoin de se recentrer sur ces deux missions principales.

Du diagnostic de territoire et de l'écrit du projet de la Maison des Habitants va dépendre l'agrément de la Caisse d'allocations familiales. Ce sera elle qui validera également la composition de l'équipe professionnelle qui travaillera au sein de cette nouvelle structure.

Les élus ont souhaité également que la réponse sociale puisse être assurée par un travailleur social en cas d'absence de la Direction. Le travailleur social, conseiller en économie sociale et familiale, au grade d'assistant socio éducatif actuellement sur le poste de l'agent en congé parental, se voit confier un poste d'adjoint de direction. Il seconde la directrice sur les missions clefs de son poste : assurer le fonctionnement de l'organe délibérant (conseil d'administration), gérer les situations sociales d'urgence. Il est également référent des dossiers Fonds d'aides aux énergies gérées par conventionnement avec les services du Conseil Départemental. Il coordonne l'action de deux agents du CCAS. Voir fiche de poste ci-joint.

Par ailleurs, l'équipe du CCAS évolue : la mutualisation avec le service DRH de la Collectivité avec celui du CCAS est aujourd'hui finalisée. Les missions de l'agent précédemment en charge des RH au sein du CCAS sont recentrées sur des dossiers d'actualité au sein du service. Il vient seconder administrativement l'adjoint de direction sur les tâches administratives des dossiers FEE et participe au diagnostic de territoire mission déjà assurée par l'agent avec l'observatoire social. Voir fiche de poste ci-joint.

ORGANIGRAMME DU CCAS



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX DEPUIS 2010
Observatoire Social - Le réalisé des Fiches Actions à fin 2016

Axe 1 : RÉPONDRE A DES BESOINS CIBLÉS		FIN 2014		FIN 2016	
		Niveau de réalisation		Niveau de réalisation	
Action N°1.1	Mettre en place un observatoire social	ACTION ENGAGÉE	ACTION RÉALISÉE	J'aîné réalisation fin 2016 - débât à mps en réuse interne	
Action N°1.2	Mener des enquêtes ciblées	ACTION RÉALISÉE	ACTION RÉALISÉE	Enquête en petite unité	
Action N°1.3	Mettre en place une cellule sociale	ACTION RÉALISÉE	ACTION RÉALISÉE	Cellule sociale énergie en intérieur et extérieur	
Action N°1.4	Créer un FPIAN	ACTION NON RÉALISÉE	ACTION NON RÉALISÉE	Hors du cadre gérontologique	
Action N°1.5	Assurer le fonctionnement des associations jusqu'au petit au sein e-s	ACTION RÉALISÉE	ACTION RÉALISÉE	Livret d'accueil projets + 2016 migrants mis en place d'un collectif	
Action N°1.6	Mettre en place une procédure d'accueil des nouveaux arrivants	ACTION RÉALISÉE	ACTION RÉALISÉE	Livret d'accueil projets + 2016 migrants mise en place d'un collectif	
Action N°1.7	Dynamiser l'affiliale	ACTION ENGAGÉE	ACTION ENGAGÉE	exemples à donner	
Action N°1.8	Intégrer ce nouveau critère de communication	ACTION ENGAGÉE	ACTION RÉALISÉE	Site Mairie 2016	
Action N°1.9	Renforcer le partenariat avec la toute générationnelle	ACTION ENGAGÉE	ACTION RÉALISÉE	Des rencontres régulières ; participation lab es actiques, des techniciens des élus en comité de travail	

Axe 2 : FAVORISER LES RENCONTRES ET LE DÉCLOISONNEMENT		FIN 2014		FIN 2016	
		Niveau de réalisation		Niveau de réalisation	
Action N°2.1	Mettre en place une plateforme d'échanges de services et d'entraide	ACTION ENGAGÉE	ACTION RÉALISÉE	Par la bâis de particulier/par la bâis de délégés de quartier	
Action N°2.2	Organiser un forum des métiers et de l'emploi à Sèvres	ACTION ENGAGÉE	ACTION RÉALISÉE	Très à les ans ; "on redit tout de l'avenir" - Forum des métiers 1 fois par an	
Action N°2.3	Développer la colocatice inter et intra générations	ACTION NON RÉALISÉE	ACTION ENGAGÉE	Projet Nouvelles normes et habitat ; jury 2016 en cours	
Action N°2.4	Etudier l'option d'un mode de déploiement complémentaire existant	ACTION ENGAGÉE	ACTION ENGAGÉE	Lancement du Sénat Pour - En cours d'élaboration - Projet "Petits pas dans les grandes"	
Action N°2.5	Etudier les modalités d'organisation du covivariat	ACTION ENGAGÉE	ACTION ENGAGÉE		

Des ateliers participatifs au CCAS :

Journal Ouest-France du **samedi 16 janvier 2016**

Des sorties et ateliers pour unir les habitants

À l'initiative du Centre communal d'action social (CCAS), un groupe d'habitants se retrouve pour des activités, à raison de deux jeudis par mois.



Jeudi 14 janvier, une quinzaine de participants ont rencontré Isabelle Dupas (ajointe au maire chargée des affaires sociales), Christine Kuriata (directrice du CCAS), Renaud Brevet (responsable point accueil emploi service), Sophie Monnier (adjoint administratif) ainsi que Sandrine Morgan et Morgane Gourgand (bibliothécaires), afin de faire le bilan d'une année de fonctionnement. Mieux connaître sa commune

Trois balades sur les sentiers, une création de décos de Noël à Grain de Sel, sans oublier une soirée mémorable, cet été, avec de jeunes alsaciens de Geispolsheim, ont permis de tisser des liens et partager des savoir-faire.

Pour Carla, jeune Néerlandaise installée pour six mois à **Séné**, « **c'est une bonne occasion de se perfectionner en français** », tandis qu'une nouvelle Sinagote apprend à mieux connaître la commune. Toutes viennent de différents coins de **Séné**, et un covoiturage s'est organisé spontanément depuis le Poulfanc pour venir dans le bourg.

Les participants ont suggéré plusieurs idées pour 2016 : un atelier cuisine pour fêter la Chandeleur et apprendre à cuisiner la morgate ; une initiation au crochet et au tricot ; une sortie en sinagots ; la découverte de jeux bretons ; des décorations de Pâques ; des sorties avec les Greeters (ornithologie et patrimoine historique, mais aussi sur le thème du polar avec la médiathèque).

Le partenariat avec le service jeunesse sera reconduit pour découvrir des danses. Un nouvel arrivant propose aussi de « **faire la connaissance des producteurs locaux à travers un circuit de promenade** ». Sans oublier la confection, suggérée par les bibliothécaires, d'un tapis de lecture pour les tout-petits à partir d'albums : « **Tout le monde peut y participer, depuis le choix des livres, jusqu'à l'assemblage des pièces de tissus et de supports sensoriels.** »



Autres exemples d'actions participatives sur Séné

Historiquement sur Séné l'action participative des habitants est à l'œuvre et est très ancrée dans la vie de la commune. Elle tend à se déployer à tous les âges sous différentes formes et différents domaines. L'idée au cœur de cette manière de faire vivre les initiatives est de faire en sorte que l'habitant ne soit pas seulement un usager, un public potentiel, mais également un citoyen susceptible de s'engager dans la vie locale dans toutes ses dimensions de permettre à chacun de participer à la vie collective. C'est le cas à Séné où l'avis des habitants est recueilli lors de phases de consultation. Mais aussi lors de la construction ou l'élaboration collective qui se traduit par l'engagement des parties dans la réalisation d'une action.

Voici un rappel des actions à l'échelle communale dans lesquelles sont engagées les sinagots de tous âges :

- Les Groupes locaux d'Orientation de la Programmation de Grain de sel
- Le Conseil municipal des Enfants
- Le Poulfanc se dessine
- Les Délégués de Quartier auprès des aînés
- Les jardins familiaux
- Les différentes commissions municipales et celles du CCAS
- Le groupe de travail « nouvelle forme d'habitat social »
- Conseil d'administration du CCAS
- Plate-forme Steeple
- Les échanges de savoirs
- La réflexion autours des Temps d'Activités Péri-Scolaires (aujourd'hui disparus)
- La collecte alimentaire
- Le Conseil des Jeunes Sinagots
- Forum jeunesse
- ...

Ces formes de participation, de concertation voire de décision sont transversales à l'ensemble des services de la commune.

Ce sont des animations qui permettent d'affiner les fonctionnements des habitants entre eux ou avec des personnes de l'extérieur. Ce sont des temps d'observation très porteurs.

Le CCAS, dès qu'il le peut s'efforce de transmettre les informations à ses usagers et s'appuie lui aussi sur cette participation.

Mais, le bémol qui peut être apporté à cette participation active des habitants aux activités et aux projets communaux repose sur la mobilisation et l'implication restreintes des usagers du CCAS ou des publics les plus fragiles. C'est une réalité qui n'est pas propre à Séné mais sur laquelle un centre social pourra travailler pour remplir pleinement son rôle pour favoriser la mixité sociale.

Vidéo-cagette : support à la restitution du diagnostic social de territoire

<https://www.sene.bzh/ville-se-transforme/la-maison-des-habitants/>

La Maison des Habitants vue par les habitants : intervention orale

Dans le cadre de la présentation de la première version du projet et sa validation au 4^{ème} comité de suivi, dans l'optique de mener leur participation jusqu'au terme de la démarche, quatre habitants ont souhaité exprimé oralement leurs attendus vis-à-vis de la Maison des Habitants. Une petite vidéo a été réalisée collectivement et chacun des quatre habitants a témoigné. Tour à tour, ces 4 personnes ont formulé que la Maison des Habitants c'était : Accueillir, faire ensemble, vivre ensemble et innover. Voici le verbatim de cette vidéo.

Accueillir

Claire c'est mon prénom, j'ai 21 ans. Je pense qu'il manquait jusqu'à aujourd'hui une structure municipale au Poulfanc. Un lieu qui puisse accueillir les habitants, les associations avec bienveillance où chacun peut s'exprimer et poser les questions sur les écoles, les commerces, les loisirs. Cet accueil doit être chaleureux, dynamique, disponible, qui donne envie de revenir.

Accueillir c'est la responsabilité de tous je pense, des salariés aux usagers ou bénévoles. L'environnement est à mon avis important. C'est un état d'esprit qui tient compte des particularités de chacun. Je souhaite trouver à l'accueil de la Maison des Habitants un fond sonore, une lettre d'information sur les activités, la présence de jouets pour les enfants, la présence de postes informatiques pour effectuer des démarches administratives. C'est un espace où les gens de tout horizon pourront partager et se faire des amis.

Faire ensemble

Liliane, 64 ans, retraitée. J'ai du temps à consacrer aux autres et voudrais me rendre utile, pour faire profiter mes connaissances sur : le tricot, le jardinage, le droit du travail... J'aimerais les partager ce n'est pas difficile, accompagnée par un salarié ou par un autre bénévole de la Maison des Habitants de Séné. Je voudrais m'investir dans la création d'ateliers et plus tard rejoindre les commissions thématiques pour donner mon avis, participer activement à la réalisation du projet de la Maison des Habitants.

En tant que bénévole, je suis prête à écouter, recueillir la parole des gens les aider à dédramatiser les conflits qu'ils peuvent connaître et essayer de trouver des solutions ensemble. Pour moi, la Maison des Habitants de Séné, c'est faire ensemble, partager, c'est la clé de la réussite.

Vivre ensemble

Bonjour, Je m'appelle Gwenaëlle et je participe au développement du projet Maison des Habitants depuis son commencement. Pour ma part voilà ce que j'en attends sur le thème du vivre ensemble. Il y a parfois des confusions autour des représentations de ce qu'est un centre social. Je pense que le terme social doit se comprendre au sens du vivre ensemble même si une attention particulière est apportée au public fragilisé. La Maison des Habitants accueillera tous les publics en proposant un ensemble d'activités de services, de projets collectifs mais en gardant toujours à l'esprit une volonté de convivialité. Je pense que c'est très important que les gens s'y sentent bien. Malheureusement, je côtoie certaines personnes qui ne participent pas aux activités proposées sur la commune, d'autres les ignorent tout simplement. Le phénomène génère des situations d'isolement, de repli, voire de rejet. Il me paraît important de créer des espaces de rencontres pour tisser des liens et proposer des valeurs communes à partager. Pour moi, grâce à la Maison des Habitants le vivre ensemble c'est la solidarité en action.

Innover

Bonjour, je m'appelle Daniel Tanguy, je suis membre du Conseil d'Administration du CCAS de Séné. Je m'implique dans la vie du CCAS et participe aux consultations, aux prises de décisions. Répondre aux

questions, être attentif aux besoins aux problèmes sont les moteurs de la vie du CCAS. La création de la Maison des Habitants va nécessiter la mise en œuvre de nombreuses compétences afin d'innover pour répondre aux besoins exprimés tout en restant proche des réalités. Par exemple, nous allons devoir imaginer sa construction pour qu'elle s'intègre dans le paysage de cœur du Poulfanc et corresponde aux attentes des sinagots. Nous devrons imaginer, innover, créer, sortir de la routine, tels que des ateliers parents ou cuisine. Pour que l'ouverture de la Maison des Habitants soit connue de tous les sinagots, les conditions d'une communication attractive et appropriée sont à définir par nos soins. Elle aura pour objectifs de présenter cette nouvelle structure, ses activités et de lui permettre d'être connue de tous. Pour cela, nous allons définir des moyens à mettre en œuvre auprès de la population, des réunions itinérantes, des permanences etc. Que savons-nous ?

L'innovation et la créativité sont au cœur de notre démarche de participation à la création de la Maison des Habitants de Séné.

Statistiques

1. Données socio-économiques

Situation géographique et administrative

Séné est une commune située en périphérie de la ville de Vannes. La pêche et l'agriculture continuent à avoir leur place dans la vie quotidienne des habitants. L'équilibre entre terre et mer et la protection de son patrimoine naturel et culturel sont deux atouts majeurs de la commune. Séné s'étend sur environ **2000 hectares, 47 km de côtes et compte deux îles** (Boëde et Boëdic). Depuis quelques temps et la **place croissante prise par l'intercommunalité**, on ne parle plus de périphérie ou de première couronne mais de **œur d'agglomération avec Vannes, Theix-Noyal, Séné, Arradon, Ploeren, Plescop, Saint-Avé.**

Situation démographique

Evolution de la population générale de Séné depuis 1968 :

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015
Population	2 744	3 596	4 599	6 180	7 868	8 682	8 943
Densité moyenne (hab/km ²)	137,6	180,3	230,6	309,9	394,6	435,4	448,5

La progression est en constante augmentation. La commune capte 2215 habitants supplémentaires entre 1999 et 2015 soit 27 % d'augmentation témoignant d'un certain dynamisme et de **l'attrait de la commune**. Cela ne va pas sans répondre à certains enjeux d'aménagement général pour accueillir cette population supplémentaire : **construction de logements** bien évidemment, mais aussi d'équipements adéquats (bâtiments, voirie, infrastructures, services à la population...).

En 2012, la répartition de la population sur Séné vis-à-vis de sa géographie (2 pôles distincts) sematérialise comme suit.

chiffres INSEE - ADIL	2007	2012	%
Presqu'île - Bourg	4357	4646	+ 6%
Poulfanc	3739	4235	+ 10,5 %

Population générale	8095	8781	+ 8,47 %
---------------------	------	------	----------

On remarque une **augmentation de la population totale de 2007 à 2012** avec + 8,47 % avec une **augmentation plus rapide de la population du Poulfanc** s'élevant à + 10,5 %.

En 2007 la part du nombre d'habitants au nord de la commune (Poulfanc) est de 46,18 % contre 53,82 % au nombre d'habitants au sud de la commune (Bourg + Presqu'île). En 2012, la part du nombre d'habitants au Poulfanc passe à 47,09 % contre 52,91 % (Presqu'île + bourg). Entre les pôles principaux de la commune que sont le Bourg et les Presqu'îles d'un côté et le Poulfanc de l'autre, il existe un différentiel de + 411 habitants au bénéfice du Bourg et Presqu'îles en 2012 (+618 en 2007). Une situation qui tend à se confirmer en faveur du Poulfanc avec les années : le Plan Local d'Urbanisme et les zones d'habitations possibles viennent combler ce différentiel. **Le nombre d'habitants ne pourra que stagner dans les années à venir sur le Bourg et les Presqu'îles alors que la zone nord de la commune va gagner en population. Cette progression ne peut que se poursuivre.**

Si on suit les tendances observées sur la période 2007-2012, nous pouvons faire une **estimation du nombre d'habitants total en 2018 et 2021** sur l'ensemble de la commune :

<i>chiffres INSEE - ADIL</i>	Prévisions 2018	Prévisions 2021	
Presqu'île - Bourg	5070	5310	
Poulfanc	4665	5000	
Population générale	9735	10310	+5,9 %

Ainsi la population au Poulfanc continue d'augmenter avec 47,9 % de part de la population sinagote en 2018 et 48,49 % en 2021. Elle reste cependant en dessous de la part de la population du Sud (Bourg et Presqu'île).

La projection concerne la zone Presqu'île et le Bourg de 2018 à 2021. Une augmentation de + 240 habitants contre + de 335 pour la zone du Poulfanc. **Une densification prévue plus importante sur le Nord de la commune jusqu'en 2021- la densification sera moindre sur le reste de la commune.**

Un nombre d'habitants qui augmente : la commune capte 2215 habitants supplémentaires en 14 ans soit 27 % d'augmentation : ce qui est important.

Compte tenu du nombre de naissances en 2014, 69 (soit - 9 naissances par rapport à 2010) et du nombre de décès à la baisse en 2014, 52 (soit -21 par rapport à 2010) conjugué aux arrivées de nouveaux habitants depuis la programmation de nouveaux logements sociaux sur la commune depuis 2013, au prochain recensement INSEE, l'évolution de la population sinagote devrait être à la hausse par rapport au dernier recensement.

Il est important de remarquer qu'aujourd'hui, nous n'avons pas les chiffres officiels du dernier recensement. Il semblerait que la population réelle recensée soit moins importante que la population estimée et présentée ci-dessus. La population générale stagnerait depuis le dernier recensement.

2. Composition des ménages

Sur 4397 ménages sinagots en 2015, la proportion de ménages d'une personne (1663) est très proche du nombre de couples sans enfant (1445). Les couples avec enfants (849) ne sont pas le modèle dominant à Séné et le nombre a tendance à baisser depuis 2010.

FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages				Population des ménages	
	2015	%	2010	%	2015	2010
Ensemble	4 397	100,0	3 879	100,0	8 793	8 609
Ménages d'une personne	1 663	37,8	1 199	30,9	1 663	1 199
Hommes seuls	628	14,3	457	11,8	628	457

Femmes seules	1 035	23,5	742	19,1	1 035	742
Autres ménages sans famille	76	1,7	45	1,2	159	94
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	2 658	60,4	2 635	67,9	6 971	7 316
Un couple sans enfant	1 445	32,9	1 346	34,7	2 917	2 746
Un couple avec enfant(s)	849	19,3	996	25,7	3 201	3 828
Une famille monoparentale	363	8,3	292	7,5	853	742

La part des familles monoparentales s'accroît depuis 2010 et ce sont beaucoup de femmes seules élevant leurs enfants qui sont concernées. Cela interroge quand on connaît leurs difficultés à s'insérer durablement sur le marché du travail.

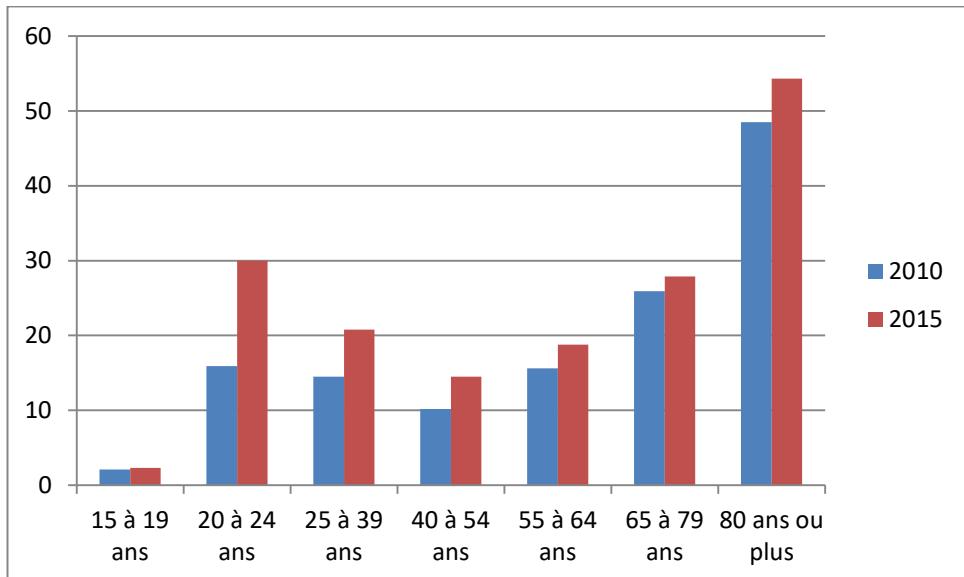
FAM T3 - Composition des familles

FAM T3 - Composition des familles				
	2015	%	2010	%
Ensemble	2 658	100,0	2 651	100,0
Couples avec enfant(s)	849	32,0	996	37,6
Familles monoparentales	363	13,7	300	11,3
Hommes seuls avec enfant(s)	66	2,5	75	2,8
Femmes seules avec enfant(s)	297	11,2	226	8,5
Couples sans enfant	1 445	54,4	1 354	51,1

- Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations complémentaires.

Depuis 2010, toutes les strates de la population Sinagote voient leur proportion de personnes vivant seules augmenter et cette proportion est de plus en plus importante plus l'âge est avancé. L'isolement est donc un facteur à surveiller.

FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages



3. Les réalités familiales, sociales, économiques

En 2015, le revenu moyen de référence est de 1194€ /mois/personne.

Le nombre de ménages sous le seuil de pauvreté est de 10% à Séné et de 11% sur le territoire d'intervention sociale (TIS) auquel appartient Séné c'est-à-dire Vannes périphérie.

Toutes les tranches d'âges sont touchées par la pauvreté.

Le nombre de bénéficiaires du RSA est de 5% sur Séné contre 4% en moyenne sur le TIS.

4. Situation économique

Territoire périurbain, l'**économie locale** aujourd'hui repose d'avantage sur le **commerce et le secteur tertiaire**.

- Nombre et taille des établissements.

Nous constatons une augmentation du nombre d'entreprises de 16,6% passant de 752 en 2010 à 877 en 2012. Les petites entreprises (entre 0 et 2 salariés) représentaient 79, 89% en 2010 alors que ce

pourcentage passe à 94,87% en 2012 soit une hausse de 15 points qui doit symboliser l'essentiel des entreprises créées sur ces 2 ans.

➤ Population active par secteur

Logiquement, nous retrouvons une **part importante de l'emploi dans les commerces**. Ils représentent 52,5% en 2010 et 50% en 2012 de l'emploi total, c'est-à-dire la moitié de la population active. Au-delà de cela, c'est surtout le secteur tertiaire en général qui tient une place prépondérante accentuée par une augmentation sur les 2 ans passant de 77,9% à 82,2%. Cet accroissement se fait au détriment du secteur secondaire qui perd 10% de ses effectifs en 2 ans (de 17,9% à 16,1%) et surtout du secteur agricole. En effet, celui-ci perd 60% de ses emplois ne représentant plus que 1,7% de la population active.

EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

	2015				2010	
	Nombre	%	dont femmes en %	dont salariés en %	Nombre	%
Ensemble	2 334	100,0	52,1	82,9	2 332	100,0
Agriculture	40	1,7	48,3	11,7	97	4,1
Industrie	119	5,1	35,0	74,9	169	7,3
Construction	169	7,2	13,7	65,3	216	9,3
Commerce, transports, services divers	1 253	53,7	47,3	84,8	1 210	51,9
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	752	32,2	71,8	88,7	640	27,4

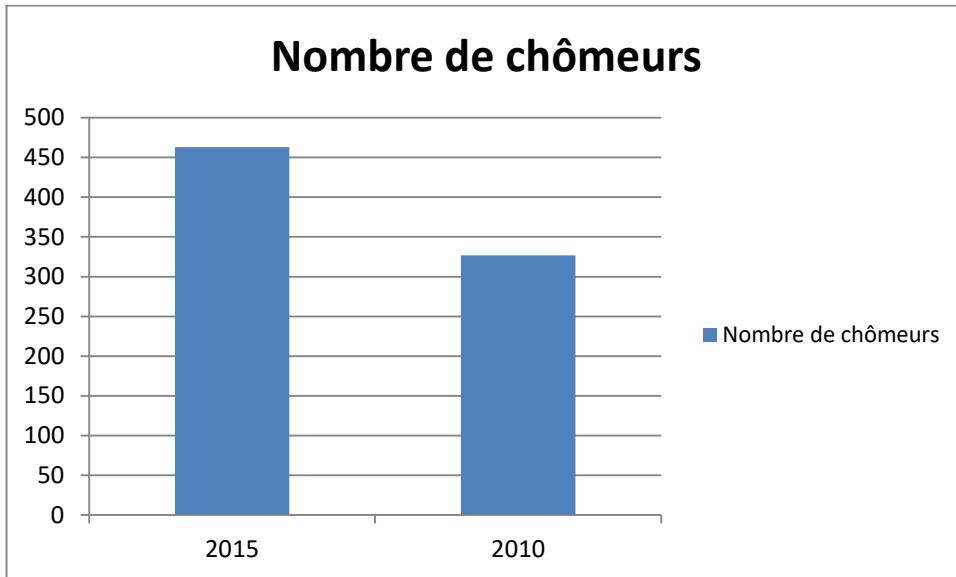
- Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations complémentaires lieu de travail.

Séné, de part sa situation géographique compte de nombreux atouts touristiques. Mais ce n'est **pas un tourisme de masse, plutôt un tourisme familial** davantage des passages plutôt que des séjours, des visiteurs plutôt que des consommateurs. C'est dorénavant une compétence de la Communauté de Communes qui s'appuie sur des structures d'accueil communales.

Un élément privilégié par les Sinagots est la **proximité du lieu de travail** par rapport au lieu d'habitation. Il participe à la **qualité du cadre de vie** mis en avant par beaucoup d'habitants. On constate à une

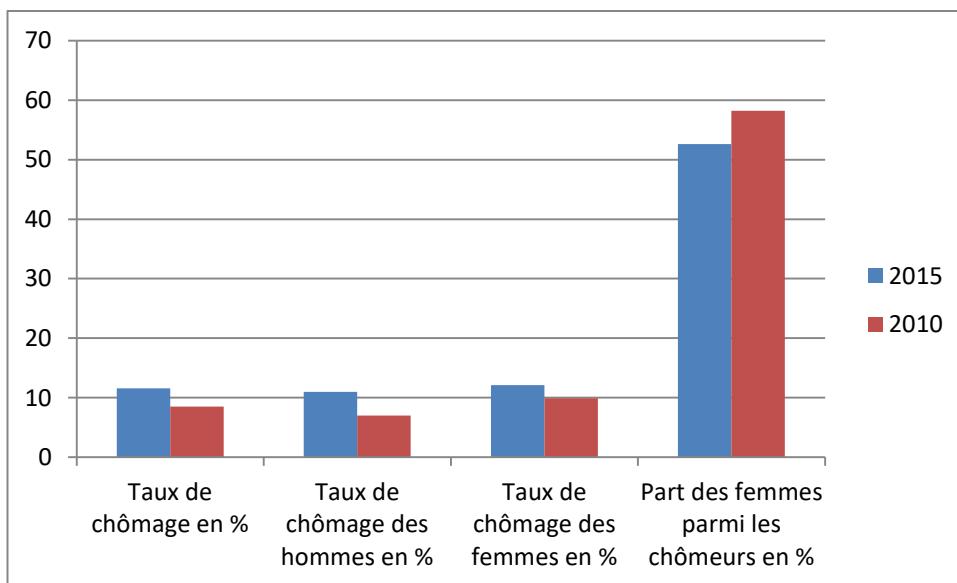
évolution des mentalités, mais le **faible niveau du réseau de transport public est un frein à la mobilité des plus démunis et des personnes sans véhicule, sans permis.**

➤ Chômage



Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

Le taux de chômage au sens INSEE est en hausse depuis 2010 passant de 8,4% à 11,5% de la population active comprise entre 15 et 64 ans. Ce chômage touche principalement les femmes (52,5% d'entre elles sans emploi en 2015) même si la tendance est à la baisse par rapport à 2010 (58,5%). La croissance du secteur tertiaire en part d'emploi peut peut-être expliquer cette tendance, le secteur tertiaire embauche traditionnellement **plus de femmes**.



- Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

➤ Retour à l'emploi

La part des demandeurs d'emploi de moins de 6 mois est la plus importante mais cette proportion baisse alors que les chômeurs de longue durée (plus de 2 ans) sont de plus en plus nombreux. Ils subissent les effets de la conjoncture. Il apparaît ainsi qu'il est de plus en plus difficile de retrouver un emploi sur le territoire.

➤ Profil

Le retour à l'emploi est plus difficile pour les actifs à faible niveau de formation (niveau 4 à 6) puisque ceux-ci représentent à eux seuls près d'un demandeur d'emploi sur deux. Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 26 ans reste relativement stable alors que leur part est à la baisse. **Le chômage touche donc plus les plus de 26 ans.**

Presque 3 salariés sur 4 bénéficient de conditions d'emploi « favorables » sur la durée au regard de leur contrat puisqu'ils sont titulaires de la fonction publique ou en CDI. La part des contrats à temps partiel est assez importante (19%) ce qui amène à relativiser le « confort » de certains contrats. Ce sont les femmes en majorité qui occupent ce genre de contrats.

5. La problématique du logement

➤ Le parc immobilier concerne essentiellement des résidences principales.

Il existe plus de 5150 logements sur Séné dont 85,50 % en résidence principale pour les chiffres de 2012. Les 3/4 de ces logements concernent des maisons individuelles.

Les classes moyennes ou supérieures accèdent à des logements de qualité. On les retrouve dans l'agglomération mais aussi majoritairement dans les villages souvent caractérisés par leurs très belles maisons. L'arrivée de nombreux retraités, relativement aisés, en provenance de la région parisienne a participé à la hausse du coût de l'immobilier au cours de la dernière décennie. On trouve aussi hors zone urbaine, beaucoup de gîtes et de résidences secondaires.

4744 résidences principales ou secondaires pour les 4141 ménages à Séné.

➤ Focus sur le logement social

Au 1^{er} janvier 2016, la part des logements sociaux était de 13,01 % du nombre total de logements sur Séné. Il devra atteindre les 20% exigés par la loi ; il reste donc 304 logements sociaux à construire. La planification en cours permettra d'atteindre prochainement les 14%. La commune n'est pas soumise à pénalités (20% non atteints) du fait de ces programmations de construction de logements sociaux.

En 2010, leur nombre s'élevait à 419, puis la concrétisation de programmes chaque année a permis une augmentation de +112 logements sociaux en 2014.

Le nombre de demandes de logements sociaux sur Séné a été multiplié par 2 de 2011 à 2014. A partir de 2012, les demandes de logements sociaux sont passées au dessus des 1000 demandes. En 2011, 52 demandes ont été satisfaites et en 2014, 95 demandes : la demande ayant fortement évolué.

8,33% des demandeurs ont reçu une réponse favorable en 2011 et 8,57 % en 2014. Notons qu'en 2012, 110 sinagots ont trouvé un logement sur la commune contre 94 en 2014. Il est à noter que les élus ont proposé des objectifs clairs concernant les attributions de logements sociaux : **La mixité sociale et intergénérationnelle est recherchée au sein des résidences afin de favoriser le bien vivre ensemble et éviter des quartiers composés uniquement de jeunes ou uniquement de personnes âgées. De plus, afin de faciliter le maintien du nombre de classes dans les écoles, il est souhaité que des familles avec enfants puissent être accueillies plus favorablement dans les logements sociaux. Cela a aussi pour effet de rajeunir la pyramide des âges.**

Toujours en ce qui concerne les demandes de logements sociaux, **la commune attire en priorité les actifs (25-54 ans).** Cette tendance peut s'expliquer par la proximité de Vannes et par l'offre d'emploi associée.

Les mutations concernent davantage les tranches d'âges les plus élevées qui souhaitent rester sur Séné. Cela apparaît comme un signe de bien vivre pour ces personnes qui veulent y rester après avoir exprimé la volonté de s'y installer. **L'offre et la proximité de services** peuvent expliquer entre autre cette volonté de stabilité.

Près des trois quart des locataires sont des actifs. La tendance est à la baisse depuis 2009 passant de 75% à 70% en 2013. Cette baisse tend à profiter à la classe d'âge supérieure (plus de 60 ans) qui gagne 4 points depuis 2009.

L'évolution de la composition familiale avec le départ des enfants, perte du conjoint peuvent expliquer la nécessité de logement plus petit et plus adapté à leur situation et leur démarche de demande de logement social.

L'augmentation du prix des loyers dans le privé sur Séné et les communes alentour pourrait venir expliquer aussi cette augmentation des demandes. Sachant aussi que l'une des caractéristiques de Séné en matière de logements est **qu'il existe très peu de parc locatif privé.**

6. Données socio-économiques

Situation géographique et administrative

Séné est une commune située en périphérie de la ville de Vannes. La pêche et l'agriculture continuent à avoir leur place dans la vie quotidienne des habitants. L'équilibre entre terre et mer et la protection de son patrimoine naturel et culturel sont deux atouts majeurs de la commune. Séné s'étend sur environ **2000 hectares**, **47 km de côtes et compte deux îles** (Boëde et Boëdic). Depuis quelques temps et la **place croissante prise par l'intercommunalité**, on ne parle plus de périphérie ou de première couronne mais de **cœur d'agglomération avec Vannes, Theix-Noyalo, Séné, Arradon, Ploeren, Plescop, Saint-Avé.**

Situation démographique

Evolution de la population générale de Séné depuis 1968 :

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015
Population	2 744	3 596	4 599	6 180	7 868	8 682	8 943
Densité moyenne (hab/km ²)	137,6	180,3	230,6	309,9	394,6	435,4	448,5

La progression est en constante augmentation. La commune capte 2215 habitants supplémentaires entre 1999 et 2015 soit 27 % d'augmentation témoignant d'un certain dynamisme et de **l'attrait de la commune**. Cela ne va pas sans répondre à certains enjeux d'aménagement général pour accueillir cette population supplémentaire : **construction de logements** bien évidemment, mais aussi d'équipements adéquats (bâtiments, voirie, infrastructures, services à la population...).

En 2012, la répartition de la population sur Séné vis-à-vis de sa géographie (2 pôles distincts) sematérialise comme suit.

<i>chiffres INSEE - ADIL</i>	2007	2012	%
Presqu'île - Bourg	4357	4646	+ 6%
Poulfanc	3739	4235	+ 10,5 %
Population générale	8095	8781	+ 8,47 %

On remarque une **augmentation de la population totale de 2007 à 2012** avec + 8,47 % avec une **augmentation plus rapide de la population du Poulfanc** s'élevant à + 10,5 %.

En 2007 la part du nombre d'habitants au nord de la commune (Poulfanc) est de 46,18 % contre 53,82 % au nombre d'habitants au sud de la commune (Bourg + Presqu'île). En 2012, la part du nombre d'habitants au Poulfanc passe à 47,09 % contre 52,91 % (Presqu'île + bourg). Entre les pôles principaux de la commune que sont le Bourg et les Presqu'îles d'un côté et le Poulfanc de l'autre, il existe un différentiel

de + 411 habitants au bénéfice du Bourg et Presqu'îles en 2012 (+618 en 2007). Une situation qui tend à se confirmer en faveur du Poulfanc avec les années : le Plan Local d'Urbanisme et les zones d'habitations possibles viennent combler ce différentiel. **Le nombre d'habitants ne pourra que stagner dans les années à venir sur le Bourg et les Presqu'îles alors que la zone nord de la commune va gagner en population. Cette progression ne peut que se poursuivre.**

Si on suit les tendances observées sur la période 2007-2012, nous pouvons faire une **estimation du nombre d'habitants total en 2018 et 2021** sur l'ensemble de la commune :

<i>chiffres INSEE - ADIL</i>	Prévisions 2018	Prévisions 2021	
Presqu'île - Bourg	5070	5310	
Poulfanc	4665	5000	
Population générale	9735	10310	+5,9 %

Ainsi la population au Poulfanc continue d'augmenter avec **47,9 % de part de la population sinagote en 2018 et 48,49 % en 2021**. Elle reste cependant en dessous de la part de la population du Sud (Bourg et Presqu'île).

La projection concerne la zone Presqu'île et le Bourg de 2018 à 2021. Une augmentation de + 240 habitants contre + de 335 pour la zone du Poulfanc. **Une densification prévue plus importante sur le Nord de la commune jusqu'en 2021- la densification sera moindre sur le reste de la commune.**

Un nombre d'habitants qui augmente : la commune capte 2215 habitants supplémentaires en 14 ans soit 27 % d'augmentation : ce qui est important.

Compte tenu du nombre de naissances en 2014, 69 (soit - 9 naissances par rapport à 2010) et du nombre de décès à la baisse en 2014, 52 (soit -21 par rapport à 2010) conjugué aux arrivées de nouveaux habitants depuis la programmation de nouveaux logements sociaux sur la commune depuis 2013, au prochain recensement INSEE, l'évolution de la population sinagote devrait être à la hausse par rapport au dernier recensement.

Il est important de remarquer qu'aujourd'hui, nous n'avons pas les chiffres officiels du dernier recensement. Il semblerait que la population réelle recensée soit moins importante que la population estimée et présentée ci-dessus. La population générale stagnerait depuis le dernier recensement.

7. Composition des ménages

Sur 4397 ménages sinagots en 2015, la proportion de ménages d'une personne (1663) est très proche du nombre de couples sans enfant (1445). Les couples avec enfants (849) ne sont pas le modèle dominant à Séné et le nombre a tendance à baisser depuis 2010.

FAM T1 - Ménages selon leur composition

FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages				Population des ménages	
	2015	%	2010	%	2015	2010
Ensemble	4 397	100,0	3 879	100,0	8 793	8 609
Ménages d'une personne	1 663	37,8	1 199	30,9	1 663	1 199
Hommes seuls	628	14,3	457	11,8	628	457
Femmes seules	1 035	23,5	742	19,1	1 035	742
Autres ménages sans famille	76	1,7	45	1,2	159	94
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	2 658	60,4	2 635	67,9	6 971	7 316
Un couple sans enfant	1 445	32,9	1 346	34,7	2 917	2 746
Un couple avec enfant(s)	849	19,3	996	25,7	3 201	3 828
Une famille monoparentale	363	8,3	292	7,5	853	742

La part des familles monoparentales s'accroît depuis 2010 et ce sont beaucoup de femmes seules élevant leurs enfants qui sont concernées. Cela interroge quand on connaît leurs difficultés à s'insérer durablement sur le marché du travail.

FAM T3 - Composition des familles

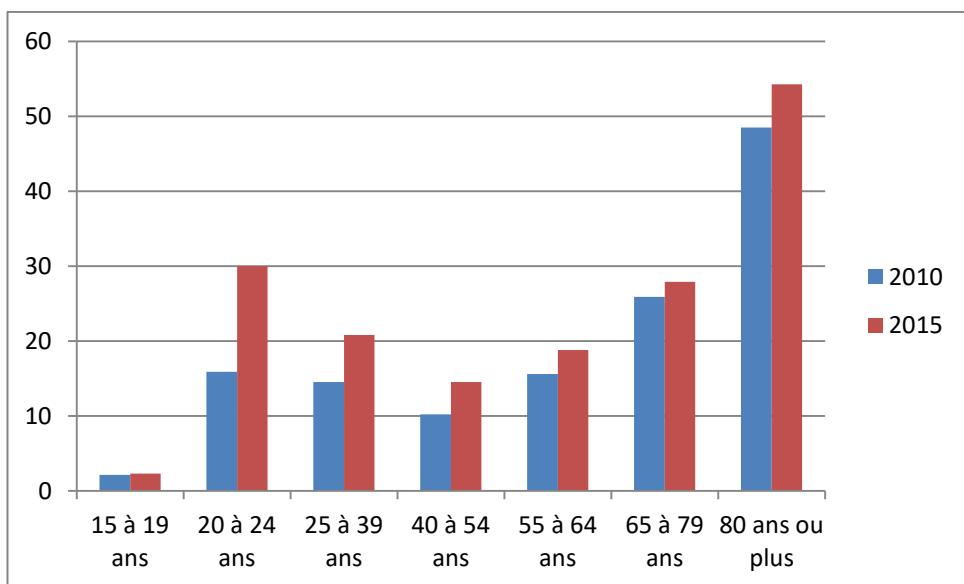
	2015	%	2010	%
Ensemble	2 658	100,0	2 651	100,0
Couples avec enfant(s)	849	32,0	996	37,6
Familles monoparentales	363	13,7	300	11,3

Hommes seuls avec enfant(s)	66	2,5	75	2,8
Femmes seules avec enfant(s)	297	11,2	226	8,5
Couples sans enfant	1 445	54,4	1 354	51,1

- Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations complémentaires.

Depuis 2010, toutes les strates de la population Sinagote voient leur proportion de personnes vivant seules augmenter et cette proportion est de plus en plus importante plus l'âge est avancé. L'isolement est donc un facteur à surveiller.

FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages



8. Les réalités familiales sociales, économiques

En 2015, le revenu moyen de référence est de 1194€ /mois/personne.

Le nombre de ménages sous le seuil de pauvreté est de 10% à Séné et de 11% sur le territoire d'intervention sociale (TIS) auquel appartient Séné c'est-à-dire Vannes périphérie.

Toutes les tranches d'âges sont touchées par la pauvreté.

Le nombre de bénéficiaires du RSA est de 5% sur Séné contre 4% en moyenne sur le TIS.

9. Situation économique

Territoire périurbain, l'**économie locale** aujourd’hui repose d’avantage sur le **commerce et le secteur tertiaire**.

- Nombre et taille des établissements.

Nous constatons une augmentation du nombre d’entreprises de 16,6% passant de 752 en 2010 à 877 en 2012. Les petites entreprises (entre 0 et 2 salariés) représentaient 79, 89% en 2010 alors que ce pourcentage passe à 94,87% en 2012 soit une hausse de 15 points qui doit symboliser l’essentiel des entreprises créées sur ces 2 ans.

- Population active par secteur

Logiquement, nous retrouvons une **part importante de l’emploi dans les commerces**. Ils représentent 52,5% en 2010 et 50% en 2012 de l’emploi total, c’est-à-dire la moitié de la population active. Au-delà de cela, c’est surtout le secteur tertiaire en général qui tient une place prépondérante accentuée par une augmentation sur les 2 ans passant de 77,9% à 82,2%. Cet accroissement se fait au détriment du secteur secondaire qui perd 10% de ses effectifs en 2 ans (de 17,9% à 16,1%) et surtout du secteur agricole. En effet, celui-ci perd 60% de ses emplois ne représentant plus que 1,7% de la population active.

EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

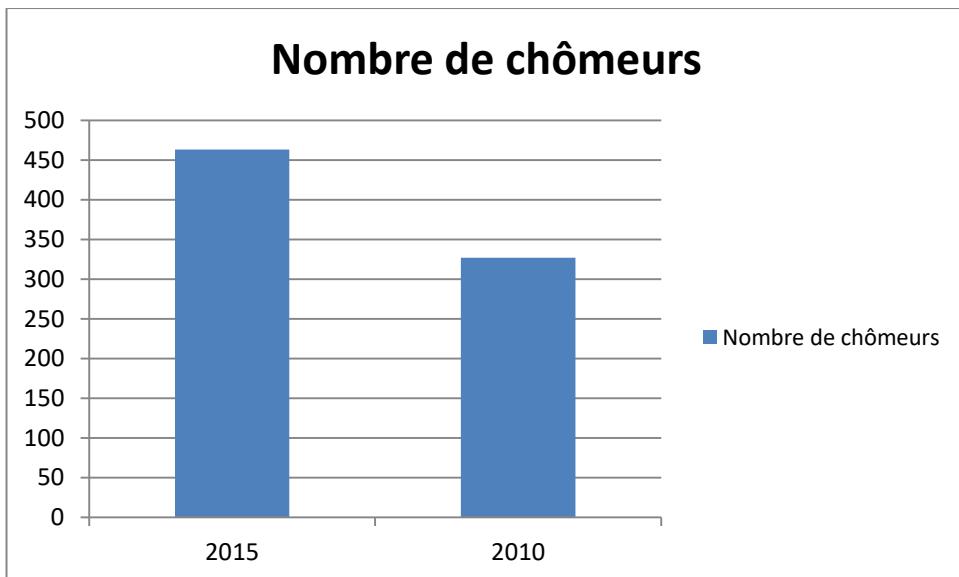
	2015				2010	
	Nombre	%	dont femmes en %	dont salariés en %	Nombre	%
Ensemble	2 334	100,0	52,1	82,9	2 332	100,0
Agriculture	40	1,7	48,3	11,7	97	4,1
Industrie	119	5,1	35,0	74,9	169	7,3
Construction	169	7,2	13,7	65,3	216	9,3
Commerce, transports, services divers	1 253	53,7	47,3	84,8	1 210	51,9
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	752	32,2	71,8	88,7	640	27,4

- Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations complémentaires lieu de travail.

Séné, de part sa situation géographique compte de nombreux atouts touristiques. Mais ce n'est **pas un tourisme de masse, plutôt un tourisme familial** davantage des passages plutôt que des séjours, des visiteurs plutôt que des consommateurs. C'est dorénavant une compétence de la Communauté de Communes qui s'appuie sur des structures d'accueil communales.

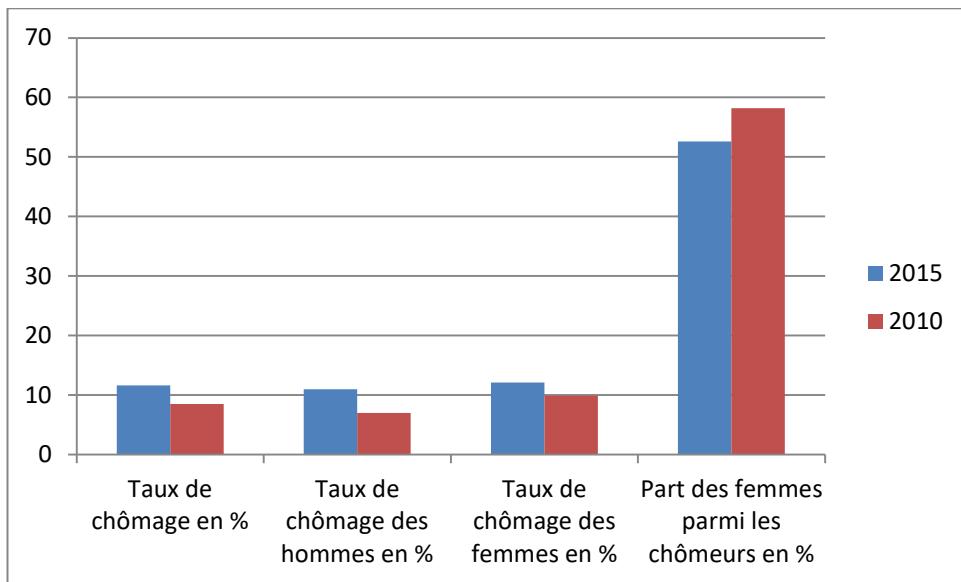
Un élément privilégié par les Sinagots est la **proximité du lieu de travail** par rapport au lieu d'habitation. Il participe à la **qualité du cadre de vie** mis en avant par beaucoup d'habitants. On constate à une évolution des mentalités, mais le **faible niveau du réseau de transport public est un frein à la mobilité des plus démunis et des personnes sans véhicule, sans permis.**

➤ **Chômage**



Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

Le taux de chômage au sens INSEE est en hausse depuis 2010 passant de 8,4% à 11,5% de la population active comprise entre 15 et 64 ans. Ce chômage touche principalement les femmes (52,5% d'entre elles sans emploi en 2015) même si la tendance est à la baisse par rapport à 2010 (58,5%). La croissance du secteur tertiaire en part d'emploi peut peut-être expliquer cette tendance, le secteur tertiaire embauche traditionnellement **plus de femmes**.



- Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

➤ Retour à l'emploi

La part des demandeurs d'emploi de moins de 6 mois est la plus importante mais cette proportion baisse alors que les chômeurs de longue durée (plus de 2 ans) sont de plus en plus nombreux. Ils subissent les effets de la conjoncture. Il apparaît ainsi qu'il est de plus en plus difficile de retrouver un emploi sur le territoire.

➤ Profil

Le retour à l'emploi est plus difficile pour les actifs à faible niveau de formation (niveau 4 à 6) puisque ceux-ci représentent à eux seuls près d'un demandeur d'emploi sur deux. Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 26 ans reste relativement stable alors que leur part est à la baisse. **Le chômage touche donc plus les plus de 26 ans.**

Presque 3 salariés sur 4 bénéficient de conditions d'emploi « favorables » sur la durée au regard de leur contrat puisqu'ils sont titulaires de la fonction publique ou en CDI. La part des contrats à temps partiel est assez importante (19%) ce qui amène à relativiser le « confort » de certains contrats. Ce sont les femmes en majorité qui occupent ce genre de contrats.

10. La problématique du logement

➤ Le parc immobilier concerne essentiellement des résidences principales.

Il existe plus de 5150 logements sur Séné dont 85,50 % en résidence principale pour les chiffres de 2012. Les 3/4 des ces logements concernent des maisons individuelles.

Les classes moyennes ou supérieures accèdent à des logements de qualité. On les retrouve dans l'agglomération mais aussi majoritairement dans les villages souvent caractérisés par

leurs très belles maisons. L'arrivée de nombreux retraités, relativement aisés, en provenance de la région parisienne a participé à la hausse du coût de l'immobilier au cours de la dernière décennie. On trouve aussi hors zone urbaine, beaucoup de gîtes et de résidences secondaires.

4744 résidences principales ou secondaires pour les 4141 ménages à Séné.

➤ Focus sur le logement social

Au 1^{er} janvier 2016, la part des logements sociaux était de 13,01 % du nombre total de logements sur Séné. Il devra atteindre les 20% exigés par la loi ; il reste donc 304 logements sociaux à construire. La planification en cours permettra d'atteindre prochainement les 14%. La commune n'est pas soumise à pénalités (20% non atteints) du fait de ces programmations de construction de logements sociaux.

En 2010, leur nombre s'élevait à 419, puis la concrétisation de programmes chaque année a permis une augmentation de +112 logements sociaux en 2014.

Le nombre de demandes de logements sociaux sur Séné a été multiplié par 2 de 2011 à 2014. A partir de 2012, les demandes de logements sociaux sont passées au dessus des 1000 demandes. En 2011, 52 demandes ont été satisfaites et en 2014, 95 demandes : la demande ayant fortement évolué.

8,33% des demandeurs ont reçu une réponse favorable en 2011 et 8,57 % en 2014. Notons qu'en 2012, 110 sinagots ont trouvé un logement sur la commune contre 94 en 2014. Il est à noter que les élus ont proposé des objectifs clairs concernant les attributions de logements sociaux : **La mixité sociale et intergénérationnelle est recherchée au sein des résidences afin de favoriser le bien vivre ensemble et éviter des quartiers composés uniquement de jeunes ou uniquement de personnes âgées. De plus, afin de faciliter le maintien du nombre de classes dans les écoles, il est souhaité que des familles avec enfants puissent être accueillies plus favorablement dans les logements sociaux. Cela a aussi pour effet de rajeunir la pyramide des âges.**

Toujours en ce qui concerne les demandes de logements sociaux, **la commune attire en priorité les actifs (25-54 ans).** Cette tendance peut s'expliquer par la proximité de Vannes et par l'offre d'emploi associée.

Les mutations concernent davantage les tranches d'âges les plus élevées qui souhaitent rester sur Séné. Cela apparaît comme un signe de bien vivre pour ces personnes qui veulent y rester après avoir exprimé la volonté de s'y installer. **L'offre et la proximité de services peuvent expliquer entre autre cette volonté de stabilité.**

Près des trois quart des locataires sont des actifs. La tendance est à la baisse depuis 2009 passant de 75% à 70% en 2013. Cette baisse tend à profiter à la classe d'âge supérieure (plus de 60 ans) qui gagne 4 points depuis 2009.

L'évolution de la composition familiale avec le départ des enfants, perte du conjoint peuvent expliquer la nécessité de logement plus petit et plus adapté à leur situation et leur démarche de demande de logement social.

L'augmentation du prix des loyers dans le privé sur Séné et les communes alentour pourrait venir expliquer aussi cette augmentation des demandes. Sachant aussi que l'une des caractéristiques de Séné en matière de logements est **qu'il existe très peu de parc locatif privé**.

NOTES D'INTENTION TRANSVERSALITE

NOTE D'INTENTION DE LA TRANSVERSALITE ENTRE LA DIRECTION PETITE ENFANCE, ENFANCE JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE ET LA MAISON DES HABITANTS

Définition : En quoi la direction PE-EJ-VS trouve sa place dans la maison des habitants ?

Objectifs :

- Etablir un lien de confiance entre les **professionnels** de la direction et les **parents** afin de favoriser les échanges
- Mettre en place des temps privilégiés favorisant les relations **parents – enfants** en lien avec les professionnels
- Mener un travail auprès des **familles** en fonction des **problématiques** repérées
- Renforcer les relations **entre parents** afin de favoriser les solidarités de proximité
- Donner la place **aux jeunes**

Actions possibles

- Créer un guide de la Parentalité (**Petite enfance, enfance jeunesse et vie scolaire**)
- Organiser des loisirs partagés / sorties familles (**enfance- jeunesse**)
- Effectuer un accompagnement à la scolarité des écoliers et collégiens (**vie scolaire**)
- Mettre en place des chantiers jeunes (**enfance-jeunesse**) d'initiative citoyenne
- Organiser « l'Espace Parents » de l'école -Lieu de coopération éducative (**vie scolaire**)
- Favoriser les échanges entre parents (**petite enfance, enfance jeunesse**) : LAEP, café débats.
- Organiser des temps de rencontre des assistantes maternelles (**petite enfance**)
- Créer des permanences d'inscription pour les vacances des jeunes (**enfance-jeunesse**)
- Installer un poste informatique pour le portail familles (**vie scolaire, enfance-jeunesse**) – démarches en ligne
- Créer un Point permanent petite enfance pour l'information, les démarches et l'inscription sur les modes de garde (assistantes maternelles, multi-accueils) (accueil des usagers) (**petite enfance**)
- « Plan mercredi » du **service enfance-jeunesse** (mission jeunesse)

Moyens et méthode envisagés

Présence des équipes de la Direction au sein de la maison des habitants sous forme de permanence :

- Pour les inscriptions aux activités des vacances de la jeunesse
- Pour l'organisation d'ateliers par le service enfance-jeunesse le mercredi
- Pour des rencontres du LAEP, du RAM avec les usagers
- Pour des permanences régulières dans la semaine de la responsable petite enfance chargée d'orienter, d'informer, de préinscrire les demandes des familles sur les modes de garde existants sur le territoire (1 jour ½)

Note d'intention de Transversalité DSCVA / MDH

Quelle place pour le sport, la vie associative, la culture et le patrimoine dans le projet de la maison des habitants, centre social du Poulfanc ? quelle valorisation de l'existant et des initiatives nouvelles ?

OBJECTIF :

Définir la dimension sociale et sociétale des projets sportifs, culturels et patrimoniaux, et construire les complémentarités au profit des habitants dans le respect des spécificités d'organisation et de compétences des équipes. Propositions faites en lien avec les fiches actions du projet social.

ACTIONS : implication des équipes DCVSA dans les actions proposées

1. Vie associative et sportive

- Stages de découverte parents/enfants
- Promotion du Projet sportif de territoire : le projet de parcours santé et intergénérationnel sera proposé au nord de la commune
- Créneaux d'initiatives en gym douce
- La MDH prend sa place dans la journée des associations de début septembre

2. Culture et patrimoine

- Soirées en familles et sorties en familles
- Actions de communication et de promotion de la MDH : la culture devient le vecteur de promotion du projet social. Actions culturelles et de médiation dans la MDH
- MDH comme lieu d'expositions, de spectacles vivants, promotion du spectacle d'ouverture au parc de Limur, promouvoir l'exposition Passeurs d'émotion.
- Inclusion numérique et démarches en ligne
- Liens avec les actions zones de gratuité, Réseau d'échanges de savoirs, Repair Café : imaginer une possibilité d'actions hors les murs, aller vers et faire venir. Tarifs spéciaux ?
- Le Poulfanc se Dessine, vers un passage de relais entre DSCVA et CCAS : totems et graff, nouvelle installation du jardin en palette pour valoriser l'espace extérieur du modulaire et la future structure à termes.
- Partenariat DSCVA / MDH pour construire la Nocturne au parc de Limur
- Projet radio
- Livres à Vélo : intervention durant l'été 2019
- Action patrimoine vers les habitants du Poulfanc : le troisième sentier fera la promotion du territoire du nord.

Moyens et méthode :

- Définition du principe d'Aller vers pour faire venir, liens physique et de communication entre la MDH du Poulfanc et le GDS du bourg.
- Une réunion interservices en présence des équipes DSCVA-GDS / DPEEJVS / CCAS
 - o Travail sur les représentations professionnelles, missions et actions des 3 services partenaires : une réunion à envisager en février-mars 2019.
 - o Définir les spécificités et construire les complémentarités entre l'action culturelle collective et l'accompagnement social individuel.

- Echanges autour de l'écriture de chacun des projets de service et complémentarité entre le projet Troisième lieu de la médiathèque et le projet centre social.
- Proposition de liens entre le spectacle vivant, médiathèque et MDH : tarifs et accessibilité, spectacles hors les murs.